



Rapport annuel révisé
Cleome Index

31 décembre 2024



Cleome Index

SICAV de droit luxembourgeois

Rapport annuel révisé pour l'exercice
du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024



Table des matières

Administration de la SICAV	4
Détails sur la SICAV	5
Rapport du Conseil d'Administration	6
Rapport d'audit	10
État des actifs nets au 31 décembre 2024	13
État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024	16
Statistiques	19
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	21
Cleome Index EMU Equities	21
Cleome Index Euro Corporate Bonds	26
Cleome Index Euro Government Bonds	46
Cleome Index Euro Long Term Bonds	52
Cleome Index Euro Short Term Bonds	55
Cleome Index Europe Equities	58
Cleome Index USA Equities	66
Cleome Index World Equities	77
Notes aux états financiers - Tableau des instruments dérivés	91
Autres notes aux états financiers	93
Informations supplémentaires non auditées	101
Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)	109



Administration de la SICAV

Président

Tanguy DE VILLENFAGNE
Advisor to the Group Strategic Committee
Candriam

Administrateurs

Isabelle CABIE
Global Head of Corporate Sustainability
Candriam

Thierry BLONDEAU
Independent Director

Catherine DELANGHE
Independent Director

Aurore PELLE
Senior Internal Auditor
Candriam

Myriam VANNESTE
Global Head of Product Management
Candriam

Siège social

5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Dépositaire et Agent Payeur Principal

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Société de Gestion

Candriam
SERENITY - Bloc B
19-21, Route d'Arlon
L-8009 Strassen

Les fonctions d'**Agent Administratif**, d'**Agent Domiciliaire** et d'**Agent de Transfert** (en ce compris les activités de **Teneur de Registre**) sont déléguées à :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

La mise en œuvre des activités de **gestion de portefeuille** est assurée par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales :

Candriam - Belgian Branch
58, Avenue des Arts
B-1000 Bruxelles

Candriam Succursale française
40, rue Washington
F-75408 Paris Cedex 08

Candriam – UK Establishment
Aldersgate Street 200, London EC1A 4 HD

Réviseur d'entreprises agréé

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
2, Rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg



Détails sur la SICAV

La SICAV publie un rapport annuel détaillé sur ses activités et les actifs sous gestion. Le rapport comprend un état de l'actif net consolidé et un état des variations de l'actif net consolidé exprimés en EUR, le portefeuille-titres de chaque compartiment et le rapport d'audit. Ce rapport est disponible au siège de la SICAV ainsi qu'au siège des organismes chargés du service financier dans les pays où la SICAV est commercialisée.

En outre, elle procède, après la fin de chaque semestre, à la publication d'un rapport comprenant notamment la composition du portefeuille-titres, le nombre d'actions en circulation et le nombre d'actions émises et rachetées depuis la dernière publication.

Les actions ne sont disponibles que sous forme nominative.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires se tient chaque année au siège social de la SICAV, ou à tout autre endroit au Luxembourg qui sera spécifié dans l'avis de convocation. Elle se tiendra dans les six mois après la clôture de l'exercice.

L'avis de convocation pour toutes les assemblées générales est adressé à tous les actionnaires nominatifs par courrier à leur adresse indiquée dans le registre des actions, au moins 8 jours avant l'assemblée générale. Ces avis indiquent l'heure et le lieu de l'assemblée générale et les conditions d'admission, l'ordre du jour et les exigences de la loi luxembourgeoise en matière de quorum et de majorité nécessaires.

De plus, des avis seront publiés dans le Recueil électronique des sociétés et associations (« RESA ») du Grand-Duché de Luxembourg et dans un journal luxembourgeois, le « Luxemburger Wort », ainsi que dans la presse des pays où la SICAV est commercialisée si la législation de ces pays l'exige.

L'exercice de la SICAV se termine le 31 décembre de chaque année.

La valeur nette d'inventaire par action de chaque classe d'actions de chaque compartiment, le prix de souscription, de rachat ou de conversion de chaque classe d'actions de chaque compartiment peuvent être obtenus auprès du siège social de la SICAV et des banques désignées pour fournir des services financiers dans les pays où les actions de la SICAV sont distribuées.

Le prospectus, les Documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs KIID), les statuts de la SICAV ainsi que ses rapports financiers sont tenus gratuitement à la disposition du public au siège social de la SICAV.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Index EMU Equities

Analyse du marché

Les actifs risqués ont de nouveau connu une année impressionnante en 2024. La vigueur du marché US a aidé les actions des pays développés à enregistrer de solides rendements. Si les méga-capitalisations technologiques américaines ont permis aux valeurs de croissance mondiales de tirer à nouveau leur épingle du jeu pour la deuxième année consécutive, les perspectives de déréglementation après les élections aux États-Unis ont également dopé les valeurs financières, ce qui a aussi poussé à la hausse les actions « value ». Les banques centrales des pays développés ont commencé à normaliser leur politique monétaire en 2024, mais la vigueur de la croissance et la ténacité de l'inflation ont conduit les marchés à revoir à la baisse leurs attentes concernant le rythme des réductions de taux, notamment outre-Atlantique.

Contrairement aux États-Unis, la dynamique économique en Europe s'est considérablement essouffée durant l'année. Le secteur manufacturier a été particulièrement touché par le niveau élevé des coûts de l'énergie, les effets négatifs de la réglementation et la faible demande d'exportations, ainsi que par la concurrence des entreprises chinoises subsidiées par l'État.

Cette situation a encore été aggravée par les crises politiques en France et en Allemagne, où les pressions budgétaires et la montée en puissance des partis populistes ont fracturé le paysage politique. L'apathie de l'économie et l'exposition limitée à l'intelligence artificielle (IA) ont pesé sur les actions européennes et, malgré une année marquée par de solides rendements boursiers, l'Europe a sous-performé les autres régions.

Compartment & Performance du compartiment

CLEOME INDEX-EMU EQ-I CAP EU (LU1292953418) a clôturé 2024 à 9,39 %, contre 8,93 % pour le MSCI EMU NR (en euros).

Cette surperformance s'explique en grande partie par l'exclusion de plusieurs titres sur la base des normes SRI.

Dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense, des titres comme Safran et

Rheinmetall, tous deux exclus de l'univers du fonds, ont fortement progressé, ce qui a eu une incidence négative sur la performance relative.

En revanche, l'absence de Bayer, également exclue du portefeuille, a contribué positivement, en raison de sa forte sous-performance.

En ce qui concerne les autres positions non exclues, la légère surpondération des produits électriques a eu un impact positif sur le résultat,

étant donné les importants gains enregistrés dans ce secteur. Citons notamment Schneider Electric, Siemens Energy et Prysmian.

Perspectives du compartiment

La stratégie appliquée à ce portefeuille vise à répliquer l'indice de référence en investissant dans des entreprises affichant de bonnes pratiques dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance (ESG), tout en réduisant le risque actif au minimum.

La performance de la stratégie dépendra de celle de l'univers ESG. Nous pensons que les facteurs ESG enregistreront une performance positive sur le long terme, notamment grâce aux changements de réglementations opérés dans le monde entier. Les entreprises adaptent leurs modèles économiques dans le but d'améliorer leur empreinte ESG. Les consommateurs prennent en compte ces critères ESG lorsqu'ils achètent des produits ou des services et les investisseurs font de même lorsqu'ils évaluent leurs choix d'investissement.

De plus, en excluant les entreprises avec de mauvaises pratiques ESG, la stratégie vise à réduire le risque de scandales. Les entreprises impliquées dans des controverses, telles que des violations environnementales ou des problèmes de gouvernance, subissent souvent de lourds préjudices financiers et d'importants dommages à leur réputation. En évitant ces entreprises, la stratégie vise à atténuer ces risques potentiels et à renforcer la stabilité sur le long terme.

Notre stratégie a pour objectif de tirer parti de ces tendances, grâce à un processus d'investissement systématique, intégré et rigoureux.

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Analyse du marché

Les marchés du crédit ont progressé en 2024. Les différentiels des obligations de qualité supérieure (Investment Grade) se sont resserrés, de 142 points de base en début d'année à 102 points de base en fin d'année.

2024 a été marquée par des périodes de volatilité dues aux politiques des banques centrales et aux risques politiques omniprésents. La Réserve fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) ont procédé à d'importantes baisses de taux dans un contexte de recul de l'inflation. Dans l'ensemble, les réductions de taux sont restées inférieures aux prévisions du marché (en particulier pour la Fed). Par conséquent, les taux du marché n'ont pas beaucoup augmenté et les taux européens ont terminé l'année à des niveaux relativement élevés.

Les risques politiques ont principalement tourné autour des élections américaines. Cet événement, qui a marqué le second semestre, s'est finalement soldé par une victoire des Républicains, qui ont remporté à la fois la Maison-Blanche (victoire de Donald Trump), le Sénat et la Chambre des Représentants. En Europe, la dissolution du gouvernement français par le président, Emmanuel Macron, a créé de l'instabilité, alors que le gouvernement allemand a provoqué la convocation de nouvelles élections en 2025. Les fondamentaux du marché Investment Grade sont restés solides tout au long de l'année. Les marchés du crédit ont bénéficié d'un support technique important, avec des flux significatifs dans les emprunts Investment Grade et une offre nette qui a été bien absorbée sur le marché primaire.

Fonds

Tous les changements opérés dans l'indice ont immédiatement été implémentés dans le fonds.

Performance du compartiment

Cleome Index Euro Corporate Bonds a progressé de +4,09 % (part I en EUR sans distribution), soit plus que l'indice Iboxx Euro Corporates Overall Total Return (4,56 %).



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Index Euro Corporate Bonds (suite)

Perspectives du compartiment

Face à une inflation structurellement plus élevée et une croissance plus faible, nous pensons que les marchés du crédit sont entrés dans un nouveau paradigme caractérisé par une plus grande volatilité, des taux de défaillance plus élevés et une plus grande dispersion du marché, encore plus favorable pour les spreads de crédit, en particulier pour les titres Investment Grade.

Cleome Index Euro Government Bonds - Cleome Index Euro Long Term Bonds - Cleome Index Euro Short Term Bonds

Analyse du marché

Les marchés des obligations souveraines en euros ont cédé du terrain au cours des six premiers mois de l'année (rendements en hausse), mais ont ensuite repris des couleurs au second semestre, pour finalement clôturer dans le vert. Face à des données économiques beaucoup plus solides en début d'année, en particulier aux États-Unis, les banques centrales américaine et européenne ont dans un premier temps préféré attendre de nouvelles preuves que l'inflation reculait durablement en direction de leur objectif avant d'entamer leur cycle d'assouplissement. Le marché a donc postposé ses prévisions concernant la première réduction de taux par rapport à ses attentes accommodantes du début d'année, à la fois pour la Fed et la BCE. Au cours du second semestre, l'inflation a commencé à montrer des signes de ralentissement, en particulier dans la zone euro. D'importantes disparités économiques ont néanmoins persisté entre les régions, avec une dynamique particulièrement faible en Europe et une solide croissance aux États-Unis et sur les marchés émergents. Des divergences ont également été observées au sein de la zone euro. L'Allemagne n'a ainsi pas connu de croissance (-0,2 %), pénalisée par son industrie manufacturière, alors que l'Espagne a enregistré une croissance d'environ 3 %. Le contexte mondial est resté tendu, tant au niveau des conflits (guerres en Ukraine et au Moyen-Orient) que sur le plan politique (élections en France, élections présidentielles aux États-Unis et chute du gouvernement en Allemagne). Les banques centrales des pays développés ont, dans ces conditions, pu commencer à abaisser leurs taux directeurs. La Banque nationale suisse (BNS) a été la première à franchir le pas en mars. Avec quatre réductions de 25 points de base, la BCE a procédé par petits pas sur fond de croissance atone. La Fed a pour sa part réduit ses taux de 50 pb en septembre et est encore intervenue à deux reprises au quatrième trimestre. Au niveau des pays, les spreads français se sont creusés au cours de l'année, en raison de la fragmentation de son paysage politique, de la détérioration de sa dynamique budgétaire et de la dégradation de sa note. La courbe des rendements s'est quant à elle pentifiée, notamment sous l'effet de la politique d'assouplissement de la BCE.

Compartiment

Le fonds a fait l'objet d'une gestion passive aussi proche que possible de son indice de référence afin de reproduire son exposition à la sensibilité aux taux.

Performance du compartiment

Le fonds a fait l'objet d'une gestion passive aussi proche que possible de son indice de référence afin de reproduire sa performance.

Perspectives du compartiment

Les marchés mondiaux sont entrés dans une période plus volatile en raison de l'incertitude entourant les politiques de Trump et des dynamiques divergentes entre les différentes économies de la planète. Si les taux directeurs devraient continuer à baisser sur les principaux marchés, le rythme des réductions devrait être différent. Nous restons constructifs vis-à-vis des taux de l'euro, vu que la BCE devrait poursuivre son cycle d'assouplissement dans un contexte de faible croissance et de désinflation. Aux États-Unis, les solides pressions inflationnistes sous-jacentes et la plus forte résilience de l'économie devraient limiter la marge de réduction des taux. Nous suivrons de près l'évolution de la situation politique en France, les développements géopolitiques et les premières décisions prises par Trump après son investiture en janvier.

Cleome Index Europe Equities

Analyse du marché

Les actifs risqués ont de nouveau connu une année impressionnante en 2024. La vigueur du marché US a aidé les actions des pays développés à enregistrer de solides rendements. Si les méga-capitalisations technologiques américaines ont permis aux valeurs de croissance mondiales de tirer à nouveau leur épingle du jeu pour la deuxième année consécutive, les perspectives de déréglementation après les élections aux États-Unis ont également dopé les valeurs financières, ce qui a aussi poussé à la hausse les actions « value ». Les banques centrales des pays développés ont commencé à normaliser leur politique monétaire en 2024, mais la vigueur de la croissance et la ténacité de l'inflation ont conduit les marchés à revoir à la baisse leurs attentes concernant le rythme des réductions de taux, notamment outre-Atlantique.

Contrairement aux États-Unis, la dynamique économique en Europe s'est considérablement essouffée durant l'année. Le secteur manufacturier a été particulièrement touché par le niveau élevé des coûts de l'énergie, les effets négatifs de la réglementation et la faible demande d'exportations, ainsi que par la concurrence des entreprises chinoises subsidiées par l'État.

Cette situation a encore été aggravée par les crises politiques en France et en Allemagne, où les pressions budgétaires et la montée en puissance des partis populistes ont fracturé le paysage politique. L'apathie de l'économie et l'exposition limitée à l'intelligence artificielle (IA) ont pesé sur les actions européennes et, malgré une année marquée par de solides rendements boursiers, l'Europe a sous-performé les autres régions.

Compartiment & Performance du compartiment

CLEOME INDEX-EUR EQUITIES-I a clôturé 2024 à 7,4 %, contre 8,00 % pour le MSCI Europe NR (en euros).

La sous-performance a surtout eu lieu au troisième trimestre, suite à l'évolution des sondages durant la campagne présidentielle aux États-Unis et finalement la réélection de Donald Trump. Les actions du secteur de la défense européen ont fortement progressé, les investisseurs estimant que ces entreprises allaient profiter du renforcement des budgets de sécurité en Europe.

Safran et Rheinmetall, mais aussi Rolls-Royce Holdings (Royaume-Uni) et Kongsberg Gruppen (Suède), ont, par exemple, gagné du terrain. Le fonds ayant pour politique de ne pas investir dans ce type de sociétés, l'impact sur la performance relative a été négatif.

C'est également le cas pour plusieurs titres du secteur du tabac, comme BAT et Imperial Brands, qui ont fortement surperformé le marché.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Index Europe Equities (suite)

Les commentaires de Donald Trump sur le secteur de l'énergie ont accentué la pression sur les valeurs des sociétés européennes actives dans les énergies propres. Nos positions dans EDP Renovaveis et Vestas Wind System en ont par conséquent souffert.

Comme mentionné ci-dessus pour le compartiment EMU, les secteurs de la technologie de la santé, de la pharmacie

et des produits électriques ont apporté une contribution positive. Leur impact a néanmoins été plus faible pour le compartiment Europe, en raison de pondérations différentes.

Perspectives du compartiment

La stratégie appliquée à ce portefeuille vise à répliquer l'indice de référence en investissant dans des entreprises affichant de bonnes pratiques dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance (ESG), tout en réduisant le risque actif au minimum.

La performance de la stratégie dépendra de celle de l'univers ESG. Nous pensons que les facteurs ESG enregistreront une performance positive sur le long terme, notamment grâce aux changements de réglementations opérés dans le monde entier. Les entreprises adaptent leurs modèles économiques dans le but d'améliorer leur empreinte ESG. Les consommateurs prennent en compte ces critères ESG lorsqu'ils achètent des produits ou des services et les investisseurs font de même lorsqu'ils évaluent leurs choix d'investissement.

De plus, en excluant les entreprises avec de mauvaises pratiques ESG, la stratégie vise à réduire le risque de scandales. Les entreprises impliquées dans des controverses, telles que des violations environnementales ou des problèmes de gouvernance, subissent souvent de lourds préjudices financiers et d'importants dommages à leur réputation. En évitant ces entreprises, la stratégie vise à atténuer ces risques potentiels et à renforcer la stabilité sur le long terme.

Notre stratégie a pour objectif de tirer parti de ces tendances, grâce à un processus d'investissement systématique, intégré et rigoureux.

Cleome Index USA Equities

Analyse du marché

Les actifs risqués ont de nouveau connu une année impressionnante en 2024. La vigueur du marché US a aidé les actions des pays développés à enregistrer de solides rendements. Si les méga-capitalisations technologiques américaines ont permis aux valeurs de croissance mondiales de tirer à nouveau leur épingle du jeu pour la deuxième année consécutive, les perspectives de déréglementation après les élections aux États-Unis ont également dopé les valeurs financières, ce qui a aussi poussé à la hausse les actions « value ». Les banques centrales des pays développés ont commencé à normaliser leur politique monétaire en 2024, mais la vigueur de la croissance et la ténacité de l'inflation ont conduit les marchés à revoir à la baisse leurs attentes concernant le rythme des réductions de taux, notamment outre-Atlantique.

L'économie américaine a connu un découplage par rapport aux autres grandes économies de la planète en 2024. Malgré quelques craintes durant l'été, l'exceptionnalisme US est resté largement intact. Le PIB a progressé en moyenne de 2,6 % en glissement trimestriel annualisé au cours des trois premiers trimestres de 2024 et les estimations de PIB de la Banque fédérale de réserve d'Atlanta pointent un taux toujours aussi robuste en fin d'année. Le S&P 500 a été le marché d'actions le plus performant, grâce aux « sept magnifiques », qui ont encore gagné énormément de terrain.

Compartiment & Performance du compartiment

En 2024, le compartiment (I-Cap : LU0461105875) a rapporté 24,04 %, sous-performant son indice de référence de 54 pb. L'indice MSCI USA NR a terminé la période en hausse de 24,58 % (en USD).

La performance relative du portefeuille est restée relativement proche de l'indice durant les trois premiers trimestres, avant d'accuser un retard de 31 points de base au cours des trois derniers mois de l'année. Le renversement de tendance dans les sondages et l'élection de Donald Trump début novembre ont entraîné une réallocation des actifs et une surperformance du secteur financier, avec des firmes comme Goldman Sachs (-4 pb) et Wells Fargo (-9 pb), toutes deux exclues par notre analyse ESG. Toutes les exclusions normatives de notre univers d'investissement ont cependant eu un effet d'allocation positif de 37 points de base. La principale contribution à cet effet d'allocation est venue de Boeing, toujours confronté à des retards et à des problèmes de fiabilité avec ses avions 737 Max. L'incertitude quant à la poursuite de l'aide du gouvernement américain à l'Ukraine a par ailleurs pesé sur la performance des fabricants d'armes, ce qui a eu une incidence positive de 28 pb sur le résultat.

La légère surpondération du secteur du fret aérien pour les produits alimentaires a eu un impact négatif de -11 et -8 points de base. Au niveau des titres individuels, pointons l'incidence positive de la sous-pondération de Microchip Technology Incorporated, dont le cours a chuté de 35 % l'année dernière suite à l'annonce de résultats mitigés et à la révision à la baisse des prévisions de revenus. Palantir Technologies s'est envolée de 340 % en 2024. Sous-pondérée en début d'année, l'action a été exclue de notre univers d'investissement en début octobre en raison de problèmes liés à son implication dans le conflit de Gaza, à la surveillance des migrants aux États-Unis et à la protection de la vie privée. Au total, le titre aura eu une influence négative de 18 pb.

Perspectives du compartiment

La stratégie appliquée à ce portefeuille vise à répliquer l'indice de référence en investissant dans des entreprises affichant de bonnes pratiques dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance (ESG), tout en réduisant le risque actif au minimum.

La performance de la stratégie dépendra de celle de l'univers ESG. Nous pensons que les facteurs ESG enregistreront une performance positive sur le long terme, notamment grâce aux changements de réglementations opérés dans le monde entier. Les entreprises adaptent leurs modèles économiques dans le but d'améliorer leur empreinte ESG. Les consommateurs prennent en compte ces critères ESG lorsqu'ils achètent des produits ou des services et les investisseurs font de même lorsqu'ils évaluent leurs choix d'investissement.

De plus, en excluant les entreprises avec de mauvaises pratiques ESG, la stratégie vise à réduire le risque de scandales. Les entreprises impliquées dans des controverses, telles que des violations environnementales ou des problèmes de gouvernance, subissent souvent de lourds préjudices financiers et d'importants dommages à leur réputation. En évitant ces entreprises, la stratégie vise à atténuer ces risques potentiels et à renforcer la stabilité sur le long terme.

Notre stratégie a pour objectif de tirer parti de ces tendances, grâce à un processus d'investissement systématique, intégré et rigoureux.

Note : les informations contenues dans ce rapport sont fournies à titre informatif et ne présagent pas de performances futures.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Index World Equities

Analyse du marché

Les actifs risqués ont de nouveau connu une année impressionnante en 2024. La vigueur du marché US a aidé les actions des pays développés à enregistrer de solides rendements. Si les méga-capitalisations technologiques américaines ont permis aux valeurs de croissance mondiales de tirer à nouveau leur épingle du jeu pour la deuxième année consécutive, les perspectives de déréglementation après les élections aux États-Unis ont également dopé les valeurs financières, ce qui a aussi poussé à la hausse les actions « value ». Les banques centrales des pays développés ont commencé à normaliser leur politique monétaire en 2024, mais la vigueur de la croissance et la ténacité de l'inflation ont conduit les marchés à revoir à la baisse leurs attentes concernant le rythme des réductions de taux, notamment outre-Atlantique.

L'économie américaine a connu un découplage par rapport aux autres grandes économies de la planète en 2024. Malgré quelques craintes durant l'été, l'exceptionnalisme US est resté largement intact. Le PIB a progressé en moyenne de 2,6 % en glissement trimestriel annualisé au cours des trois premiers trimestres de 2024 et les estimations de PIB de la Banque fédérale de réserve d'Atlanta pointent un taux toujours aussi robuste en fin d'année. Le S&P 500 a été le marché d'actions le plus performant, grâce aux « sept magnifiques », qui ont encore gagné énormément de terrain.

Compartiment & Performance du compartiment

En 2024, le compartiment (I-Cap : LU1292954903) a rapporté 26,26 %, soit 33 points de base de moins que son indice de référence. L'indice MSCI World NR a terminé la période en hausse de 26,60 % (en EUR).

La performance relative du portefeuille est restée légèrement positive durant les trois premiers trimestres, avant de devenir légèrement inférieure à celle de l'indice au cours des trois derniers mois de l'année, après la victoire de Trump aux États-Unis.

Cette élection a été jugée positive pour des secteurs tels que le tabac (-7 pb, contribution à la surperformance) et l'industrie américaine des marchés des capitaux (-6 pb), ainsi que pour les géants américains de la technologie et des médias (+11 pb).

En revanche, certains secteurs ont commencé à se replier dès la publication des sondages favorables au Républicain, notamment le secteur européen des équipements renouvelables, avec des sociétés comme Vestas Wind (-54,26 %, Cter : -5 pb) et EDP Renovaveis (-46 %, Cter : -6 pb).

La bonne performance du secteur de la défense européen a contribué à une sous-performance du portefeuille de -7 pb, compensée par la performance plus modérée du secteur de l'armement américain (+10 pb) sur fond d'incertitude quant à la poursuite du soutien financier américain à l'Ukraine.

Au niveau des titres individuels, soulignons la solide progression d'Hitachi, Ltd., qui a permis de compenser (de 5 pb au total) la sous-performance relative, grâce à un rendement de 87,19 % et une surpondération de 8 points de base. Hitachi a enregistré de bons résultats financiers tout au long de l'année 2024, les premier et deuxième trimestres étant marqués par une croissance significative du résultat net, des flux de trésorerie disponibles de base et du chiffre d'affaires. L'entreprise a été portée par la forte demande dans les secteurs des systèmes et services numériques et de l'énergie et la mobilité vertes, ainsi que sur les marchés DX et GX. Au quatrième trimestre, les résultats de la société ont dépassé les attentes, soutenus par la croissance dans le secteur des systèmes et services numériques et chez Hitachi Energy.

D'un autre côté, AppLovin Corp. Class A a contribué à la sous-performance relative avec un effet total de -9 points de base, via un rendement de 2,63 % dans le portefeuille par rapport à un rendement dans l'indice de référence de 439,36 % et une sous-pondération de -2 points de base. L'entreprise a connu une forte croissance début novembre après avoir publié des résultats meilleurs que prévu et avoir profité de la forte demande pour les jeux mobiles.

Perspectives du compartiment

La stratégie appliquée à ce portefeuille vise à répliquer l'indice de référence en investissant dans des entreprises affichant de bonnes pratiques dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance (ESG), tout en réduisant le risque actif au minimum.

La performance de la stratégie dépendra de celle de l'univers ESG. Nous pensons que les facteurs ESG enregistreront une performance positive sur le long terme, notamment grâce aux changements de réglementations opérés dans le monde entier. Les entreprises adaptent leurs modèles économiques dans le but d'améliorer leur empreinte ESG. Les consommateurs prennent en compte ces critères ESG lorsqu'ils achètent des produits ou des services et les investisseurs font de même lorsqu'ils évaluent leurs choix d'investissement.

De plus, en excluant les entreprises avec de mauvaises pratiques ESG, la stratégie vise à réduire le risque de scandales. Les entreprises impliquées dans des controverses, telles que des violations environnementales ou des problèmes de gouvernance, subissent souvent de lourds préjudices financiers et d'importants dommages à leur réputation. En évitant ces entreprises, la stratégie vise à atténuer ces risques potentiels et à renforcer la stabilité sur le long terme.

Notre stratégie a pour objectif de tirer parti de ces tendances, grâce à un processus d'investissement systématique, intégré et rigoureux.

Le Conseil d'Administration

Luxembourg, le 31 mars 2025.



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
Cleome Index

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle et sincère de la situation financière Cleome Index et de chacun de ses compartiments (le « Fonds ») au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de leurs opérations et des variations de leurs actifs nets pour l'exercice clôturé à cette même date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des états financiers.

Champ de l'audit

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état des actifs nets au 31 décembre 2024 ;
- les états des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 ;
- l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé à cette date ; et
- les notes relatives aux états financiers, qui incluent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous considérons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit constituent une base suffisante et appropriée pour fonder notre opinion.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au Code de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code IESBA), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux exigences éthiques pertinentes dans le cadre de notre audit des états financiers. Nous avons satisfait à nos responsabilités éthiques en vertu de ces exigences.

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T: +352 494848 1, F: +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*



Autres informations

Le Conseil d'administration du Fond est responsable des autres informations. Les autres informations se composent des renseignements repris dans le rapport annuel, à l'exclusion des états financiers et de notre rapport d'audit y afférent.

Notre opinion vis-à-vis des états financiers ne couvre pas les autres informations, à l'égard desquelles nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance.

S'agissant de l'audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées ci-dessus et, ce faisant, à déterminer si celles-ci sont substantiellement incompatibles avec les états financiers ou avec les connaissances que nous avons obtenues dans le cadre de notre audit, ou si elles semblent autrement comporter des anomalies significatives. Si, au terme de notre travail, nous arrivons à la conclusion que les autres informations comportent des anomalies significatives, nous sommes tenus d'en faire part. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration du Fond à l'égard des états financiers

Le Conseil d'administration du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg dans ce domaine. Il lui incombe également de procéder au contrôle interne qu'il juge approprié afin de permettre la préparation d'états financiers exempts de toute anomalie significative, qu'elle provienne d'une fraude ou d'une erreur.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers, il incombe au Conseil d'administration du Fonds d'évaluer la capacité du Fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre leurs activités, de communiquer, s'il y a lieu, des informations liées à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins qu'il n'ait l'intention de liquider le Fonds, de fermer l'un quelconque de ses compartiments ou de mettre un terme à ses activités, ou qu'il ne puisse objectivement faire autrement.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers

Notre audit a pour objectif d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport d'audit dans lequel nous faisons part de notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais non une garantie qu'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, permettra toujours de déceler une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur, et elles sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles sont raisonnablement susceptibles d'influer sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, définissons et appliquons des procédures d'audit adaptées à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que dans le cas d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- appréhendons les aspects du contrôle interne pertinents dans le cadre de l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le Conseil d'administration du Fonds ;
- formulons une conclusion quant à savoir si l'application du principe comptable de continuité d'exploitation par le Conseil d'administration du Fonds est pertinente et, à la lumière des éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude importante quant aux événements ou aux conditions susceptibles de remettre en cause la capacité du Fonds ou de l'un de ses compartiments à poursuivre leurs activités. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes figurant dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs peuvent amener le Fonds ou l'un de ses compartiments à cesser leurs activités;
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers reflètent les opérations et les événements sous-jacents dans le sens d'une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes en charge de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit ainsi que les constatations importantes en découlant, s'agissant notamment de tout dysfonctionnement important dans le contrôle interne.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative

Luxembourg, le 3 avril 2025

Représenté par

Sébastien Sadzot

Seule la version anglaise du présent rapport annuel a été revue par l'auditeur. Par conséquent, le rapport d'audit ne se réfère qu'à la version anglaise officielle du rapport annuel, les autres versions qui résultent de traduction ont été faites sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. En cas de différence entre la version anglaise officielle et les versions traduites, la version officielle doit être considérée.



État des actifs nets au 31 décembre 2024

		Cleome Index EMU Equities	Cleome Index Euro Corporate Bonds	Cleome Index Euro Government Bonds
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	262,053,379	548,288,532	335,467,055
Liquidités en banque et courtier	10	190,135	9,889,598	1,757,938
A recevoir sur souscriptions		481,039	180,131	109,807
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		5,925	7,029,162	3,242,949
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	274,820	0
Autres actifs		476,341	0	0
Total des actifs		263,206,819	565,662,243	340,577,749
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	641,412
Montant dû sur les rachats		10,649	194,556	84,416
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	16,154	35,561	23,341
Commissions de distribution à payer	4	0	11,798	0
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	21,469	44,187	23,995
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		48,272	286,102	773,164
Total des actifs nets		263,158,547	565,376,141	339,804,585



État des actifs nets au 31 décembre 2024

		Cleome Index Euro Long Term Bonds	Cleome Index Euro Short Term Bonds	Cleome Index Europe Equities
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	6,103,444	51,446,264	1,347,248,175
Liquidités en banque et courtier	10	44,628	264,697	4,826,768
A recevoir sur souscriptions		0	0	1,625,902
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		94,054	327,064	566,870
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Autres actifs		0	0	235,339
Total des actifs		6,242,126	52,038,025	1,354,503,054
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		3,093	0	0
Montant dû sur les rachats		3,392	5,312	1,300,207
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	1,617	4,217	67,019
Commissions de distribution à payer	4	13,508	4,363	58,058
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	614	2,496	115,198
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		22,224	16,388	1,540,482
Total des actifs nets		6,219,902	52,021,637	1,352,962,572



État des actifs nets au 31 décembre 2024

		Cleome Index USA Equities	Cleome Index World Equities	Combinés
		USD	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	3,082,649,656	181,577,752	5,709,151,917
Liquidités en banque et courtier	10	4,419,188	548,832	21,790,281
A recevoir sur souscriptions		2,409,662	14,545	4,738,476
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		1,413,558	103,263	12,734,384
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	274,820
Autres actifs		0	59,621	771,301
Total des actifs		3,090,892,064	182,304,013	5,749,461,179
Passifs				
Découvert bancaire		53	1,723	1,774
À payer pour investissements achetés		0	0	644,505
Montant dû sur les rachats		4,941,632	0	6,370,750
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	602,309	0	581,660
Commissions de gestion à payer	3	170,828	20,785	333,666
Commissions de distribution à payer	4	61,470	0	147,090
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	264,026	15,738	478,671
Autres passifs		0	12	12
Total des passifs		6,040,318	38,258	8,558,128
Total des actifs nets		3,084,851,746	182,265,755	5,740,903,051



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024

		Cleome Index EMU Equities	Cleome Index Euro Corporate Bonds	Cleome Index Euro Government Bonds
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		261,698,183	422,751,553	244,504,267
Revenus				
Dividendes, nets	2h	7,739,651	0	0
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		0	10,439,885	5,795,562
Intérêts sur prêts de titres	7	16,982	38,981	41,808
Intérêts bancaires		12,962	449,729	24,985
Autres revenus		60	258	23
Total des revenus		7,769,655	10,928,853	5,862,378
Frais				
Dividendes payé, nets	2h	0	0	4,286
Commissions de gestion	3	237,533	395,322	219,082
Charges opérationnelles et administratives	5	260,424	460,956	210,991
Commissions de distribution	4	0	48,939	0
Coûts de transaction	2g	92,614	4,651	0
Intérêts bancaires		1,956	25	0
Autres frais		3,327	0	77
Total des frais		595,854	909,893	434,436
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		7,173,801	10,018,960	5,427,942
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	10,815,812	(1,034,582)	(2,130,600)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	(251,666)	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(51,265)	2,482	(1)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		17,938,348	8,735,194	3,297,341
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	7,750,086	11,319,058	1,826,772
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	481,750	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		25,688,434	20,536,002	5,124,113
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		53,999,818	272,933,936	123,088,462
Rachats d'actions		(78,130,091)	(139,381,473)	(30,360,438)
Dividendes versés	8	(97,797)	(11,463,877)	(2,551,819)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		263,158,547	565,376,141	339,804,585



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024

		Cleome Index Euro Long Term Bonds	Cleome Index Euro Short Term Bonds	Cleome Index Europe Equities
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		7,120,650	55,133,249	1,505,415,573
Revenus				
Dividendes, nets	2h	0	0	40,437,090
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		191,947	1,024,586	0
Intérêts sur prêts de titres	7	325	9,061	101,120
Intérêts bancaires		1,568	6,301	81,707
Autres revenus		0	4	1,538
Total des revenus		193,840	1,039,952	40,621,455
Frais				
Dividendes payé, nets	2h	19	0	0
Commissions de gestion	3	19,814	51,257	827,593
Charges opérationnelles et administratives	5	7,531	29,951	1,387,575
Commissions de distribution	4	54,544	17,550	234,057
Coûts de transaction	2g	0	0	1,003,493
Intérêts bancaires		0	0	30,291
Autres frais		0	0	2,223
Total des frais		81,908	98,758	3,485,232
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		111,932	941,194	37,136,223
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(549,445)	(245,489)	93,799,188
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		0	3	4,926,615
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(437,513)	695,708	135,862,026
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	348,010	774,391	(23,691,118)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		(89,503)	1,470,099	112,170,908
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		36,385	1,215,002	767,293,318
Rachats d'actions		(847,630)	(5,796,713)	(1,025,204,968)
Dividendes versés	8	0	0	(6,712,259)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		6,219,902	52,021,637	1,352,962,572



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024

		Cleome Index USA Equities	Cleome Index World Equities	Combinés
		USD	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		1,908,743,531	128,550,136	4,353,090,625
Revenus				
Dividendes, nets	2h	24,776,642	2,241,136	74,345,102
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		0	0	17,451,980
Intérêts sur prêts de titres	7	27,549	2,158	237,040
Intérêts bancaires		61,341	3,708	640,198
Autres revenus		0	34	1,917
Total des revenus		24,865,532	2,247,036	92,676,237
Frais				
Dividendes payé, nets	2h	0	0	4,305
Commissions de gestion	3	1,468,695	206,882	3,375,827
Charges opérationnelles et administratives	5	2,542,272	151,993	4,964,536
Commissions de distribution	4	222,500	0	569,962
Coûts de transaction	2g	345,637	30,272	1,464,818
Intérêts bancaires		186,249	10,656	222,792
Autres frais		0	2	5,629
Total des frais		4,765,353	399,805	10,607,869
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		20,100,179	1,847,231	82,068,368
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	133,829,238	8,252,968	238,149,028
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(3,058,562)	572	(2,953,133)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	(251,666)
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		782,285	(14,171)	5,619,129
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		151,653,140	10,086,600	322,631,726
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	365,966,638	24,134,826	375,882,245
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	(1,079,223)	0	(1,042,224)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	481,750
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		516,540,555	34,221,426	697,953,497
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		1,724,168,625	49,946,107	2,933,572,057
Rachats d'actions		(1,064,017,983)	(30,415,060)	(2,337,676,675)
Dividendes versés	8	(582,982)	(36,854)	(21,425,602)
Différence de change		0	0	115,389,149
Actifs nets à la fin de l'exercice		3,084,851,746	182,265,755	5,740,903,051



Statistiques

Cleome Index EMU Equities

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		263,158,547	261,698,183	180,810,724
C	LU1292953335	Capitalisation	EUR	601.00	263.06	241.12	203.72
C	LU1365257788	Distribution	EUR	98.00	223.45	209.49	180.59
I	LU1292953418	Capitalisation	EUR	32,602.00	2,832.34	2,575.84	2,159.38
R	LU1292953509	Capitalisation	EUR	100,174.68	238.07	216.90	182.16
R	LU1718421743	Distribution	EUR	10,158.58	202.31	188.50	161.49
V	LU1292953681	Capitalisation	EUR	375.64	147.00	-	-
Z	LU1292953764	Capitalisation	EUR	50,547.00	2,862.29	2,599.96	2,176.98

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		565,376,141	422,751,553	232,512,812
C	LU1542321093	Capitalisation	EUR	2,847.82	156.37	150.49	139.66
C	LU1542321176	Distribution	EUR	748.97	106.85	107.50	100.49
I	LU1542321259	Capitalisation	EUR	159,923.41	153.89	147.84	136.98
R2	LU1542321416	Capitalisation	EUR	21,973.48	144.83	139.20	129.02
R2	LU1622416649	Distribution	EUR	2,136,972.17	140.72	141.38	131.99
V	LU1542321507	Capitalisation	EUR	1.00	1,510.09	-	-
VB	LU2898891598	Capitalisation	EUR	48,318.00	1,506.12	-	-
Y	LU1542321689	Capitalisation	EUR	133,418.60	41.21	40.00	37.45
Z	LU1542321762	Capitalisation	EUR	995,391.55	158.80	152.33	140.92

Cleome Index Euro Government Bonds

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		339,804,585	244,504,267	118,241,839
C	LU1542321929	Capitalisation	EUR	17.54	148.24	146.08	136.84
C	LU1542322141	Distribution	EUR	50.00	150.16	-	148.21
I	LU1542322224	Capitalisation	EUR	57,046.29	1,469.26	1,445.85	1,352.58
R2	LU1542322653	Capitalisation	EUR	10,611.86	145.01	142.77	133.63
R2	LU1622416722	Distribution	EUR	1,021,615.07	135.65	138.20	129.98
S	LU1933089531	Capitalisation	EUR	49,762.32	1,317.05	1,295.16	1,210.76
V	LU1542322737	Capitalisation	EUR	1.00	1,513.80	-	-
VB	LU2898891754	Capitalisation	EUR	180.00	1,492.60	-	-
Z	LU1542322810	Capitalisation	EUR	33,730.07	1,483.75	1,458.36	1,362.64

Cleome Index Euro Long Term Bonds

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		6,219,902	7,120,650	7,547,273
C	LU1542323032	Capitalisation	EUR	1.00	139.97	139.86	126.60
C	LU1542323115	Distribution	EUR	10.00	149.34	-	-
I	LU1542323206	Capitalisation	EUR	2.00	1,542.31	1,544.23	1,399.96
V	LU1542323628	Capitalisation	EUR	1.00	1,519.99	-	-
Y	LU1542323891	Capitalisation	EUR	116,076.91	53.50	54.15	49.62
Z	LU1542324196	Capitalisation	EUR	2.00	1,571.52	1,571.13	1,422.14

Cleome Index Euro Short Term Bonds

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		52,021,637	55,133,249	100,619,204
C	LU1542324352	Capitalisation	EUR	1.00	154.18	149.41	144.35
C	LU1542324436	Distribution	EUR	10.00	150.52	-	-



Statistiques

Cleome Index Euro Short Term Bonds (suite)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
I	LU1542324519	Capitalisation	EUR	5,706.02	1,119.29	1,087.03	1,052.23
V	LU1542324865	Capitalisation	EUR	37,978.00	1,123.79	1,090.96	1,055.61
Y	LU1542324949	Capitalisation	EUR	91,427.59	32.28	31.61	30.85
Z	LU1542325086	Capitalisation	EUR	2.00	1,237.02	1,199.60	1,159.46

Cleome Index Europe Equities

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		1,352,962,572	1,505,415,573	934,751,146
C	LU0461106337	Capitalisation	EUR	43,621.25	267.81	249.95	216.69
C	LU1365257432	Distribution	EUR	10.00	151.18	-	-
I	LU0461106683	Capitalisation	EUR	29,268.18	2,888.15	2,674.41	2,300.43
R	LU1006087669	Capitalisation	EUR	896,557.34	190.12	176.37	151.98
R	LU1718421826	Distribution	EUR	4,317.99	199.73	190.14	167.87
V	LU1933089705	Capitalisation	EUR	1.00	1,503.45	-	-
V2	LU0438017591	Capitalisation	EUR	9,287.63	2,914.33	2,696.76	2,318.03
VB	LU2898892489	Distribution	EUR	34,397.00	1,495.47	-	-
Y	LU0102768701	Capitalisation	EUR	364,078.73	58.90	55.21	48.09
Z	LU0479710047	Capitalisation	EUR	298,970.74	2,625.49	2,428.27	2,086.20
Z	LU1379319319	Distribution	EUR	86,877.25	2,308.27	2,190.71	1,928.20

Cleome Index USA Equities

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			USD		3,084,851,746	1,908,743,531	1,495,356,039
C	LU1006087313	Capitalisation	USD	1,936.04	458.31	372.38	297.07
C	LU1365257515	Distribution	USD	84.00	391.91	321.92	259.58
C - EUR - Hedged	LU2403432581	Capitalisation	EUR	280.41	191.76	158.55	129.25
C - EUR - Unhedged	LU0461105529	Capitalisation	EUR	3,432.38	725.78	552.78	456.44
I	LU0461105875	Capitalisation	USD	25,159.00	5,512.45	4,444.00	3,517.51
I - EUR - Hedged	LU2197357408	Capitalisation	EUR	8,892.00	2,090.11	1,713.20	-
I - EUR - Unhedged	LU2197357747	Capitalisation	EUR	5,363.00	2,489.99	1,881.69	1,541.59
R	LU1718422477	Capitalisation	USD	55,825.04	360.63	291.25	230.95
R	LU1718422550	Distribution	USD	4,769.24	318.97	260.41	208.69
R - EUR - Hedged	LU2403432748	Capitalisation	EUR	10.00	208.30	171.29	-
R - EUR - Unhedged	LU1006087586	Capitalisation	EUR	1,262,869.81	379.96	287.65	236.08
R - EUR - Unhedged	LU1718422394	Distribution	EUR	2,308.76	389.14	297.83	246.95
V	LU0438016601	Capitalisation	USD	588.00	3,292.78	2,653.47	2,099.43
V - EUR - Hedged	LU2403432821	Capitalisation	EUR	12,568.48	2,174.90	1,783.32	1,445.59
V - EUR - Unhedged	LU2197358042	Capitalisation	EUR	44,097.77	2,529.61	1,910.87	1,564.86
VB - EUR - Unhedged	LU2898892646	Distribution	EUR	91,667.00	1,502.26	-	-
Y - EUR - Unhedged	LU0102768370	Capitalisation	EUR	193,646.50	113.91	87.13	72.31
Z	LU0644256330	Capitalisation	USD	390,569.62	4,740.05	3,816.70	3,017.36
Z - EUR - Unhedged	LU0479709973	Capitalisation	EUR	26,375.88	8,332.18	6,289.11	5,146.20
Z - EUR - Unhedged	LU1379320085	Distribution	EUR	-	-	2,910.65	2,406.19

Cleome Index World Equities

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		182,265,755	128,550,136	112,003,755
C	LU1292953848	Capitalisation	EUR	3,606.25	169.17	-	-
C	LU1365257945	Distribution	EUR	4,863.40	338.69	274.55	235.30
I	LU1292954903	Capitalisation	EUR	30,570.21	4,211.01	3,335.07	2,791.91
R	LU1292955033	Capitalisation	EUR	80,225.50	285.22	226.30	189.78
R	LU1718422634	Distribution	EUR	4,493.81	264.64	213.20	181.54
V	LU1292955116	Capitalisation	EUR	1.00	1,537.24	-	-
Z	LU1292955207	Capitalisation	EUR	6,389.87	4,257.42	3,367.78	2,815.92



Cleome Index EMU Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Autriche				
ERSTE GROUP BANK AG	21,490	EUR	1,282,093	0.49
OMV AG	6,206	EUR	231,732	0.09
VERBUND AG	5,507	EUR	385,490	0.15
			1,899,315	0.72
Belgique				
AGEAS NOM	10,689	EUR	501,314	0.19
ANHEUSER-BUSCH INBEV	42,601	EUR	2,055,499	0.78
ELIA SYSTEM OPERATOR SA	3,179	EUR	236,517	0.09
GROUPE BRUXELLES LAMBERT GBL	166	EUR	10,964	0.00
KBC GROUPE SA	12,214	EUR	910,432	0.35
SYENSQO SA	5,399	EUR	380,953	0.14
UCB	7,988	EUR	1,535,294	0.58
			5,630,973	2.14
Finlande				
ELISA CORPORATION -A-	8,495	EUR	355,091	0.13
FORTUM CORP	26,102	EUR	352,769	0.13
KESKO CORP	9,529	EUR	173,237	0.07
KONE OYJ -B-	20,309	EUR	954,523	0.36
NESTE	25,828	EUR	313,165	0.12
NOKIA OYJ	296,611	EUR	1,267,864	0.48
NORDEA BANK	164,348	EUR	1,725,654	0.66
ORION CORPORATION (NEW) -B-	6,717	EUR	287,353	0.11
SAMPO	17,033	EUR	670,760	0.25
STORA ENSO -R-	39,870	EUR	387,457	0.15
UPM KYMMENE CORP	28,365	EUR	753,375	0.29
WARTSILA CORPORATION -B-	37,473	EUR	641,163	0.24
			7,882,411	3.00
France				
ACCOR SA	12,486	EUR	587,341	0.22
AEROPORTS DE PARIS-ADP-	560	EUR	62,552	0.02
AIR LIQUIDE SA	29,906	EUR	4,692,849	1.78
ALSTOM SA	27,672	EUR	596,608	0.23
AMUNDI SA	4,974	EUR	319,331	0.12
ARKEMA SA	4,177	EUR	307,218	0.12
AXA SA	99,225	EUR	3,405,402	1.29
BIOMERIEUX SA	4,534	EUR	469,269	0.18
BNP PARIBAS SA	53,931	EUR	3,193,794	1.21
BOUYGUES SA	15,568	EUR	444,310	0.17
BUREAU VERITAS SA	24,720	EUR	725,285	0.28
CAPGEMINI SE	8,340	EUR	1,318,971	0.50
CARREFOUR SA	31,700	EUR	435,242	0.17
CIE DE SAINT-GOBAIN	37,264	EUR	3,193,525	1.21
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	37,484	EUR	1,191,991	0.45
COVIVIO SA	8,565	EUR	417,630	0.16
CREDIT AGRICOLE SA	65,325	EUR	868,169	0.33
DANONE SA	37,832	EUR	2,463,619	0.94
DASSAULT SYST.	38,015	EUR	1,273,503	0.48
EDENRED SA	16,839	EUR	534,638	0.20
EIFFAGE	4,878	EUR	413,264	0.16
ENGIE SA	97,073	EUR	1,486,188	0.56
ESSILORLUXOTTICA SA	15,291	EUR	3,602,560	1.37
EURAZEO	4,929	EUR	354,642	0.13
GECINA	3,224	EUR	291,611	0.11
GETLINKÅ ACT	27,951	EUR	430,585	0.16

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index EMU Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
HERMES INTERNATIONAL SA	1,645	EUR	3,819,690	1.45
IPSEN	2,664	EUR	294,905	0.11
KERING	3,959	EUR	943,232	0.36
KLEPIERRE SA	18,213	EUR	506,321	0.19
LA FRANCAISE DES JEUX SA	6,960	EUR	259,051	0.10
LEGRAND SA	26,449	EUR	2,487,264	0.95
L'OREAL SA	11,755	EUR	4,018,446	1.53
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	13,954	EUR	8,867,766	3.37
ORANGE	87,959	EUR	846,869	0.32
PERNOD RICARD SA	9,335	EUR	1,017,515	0.39
PUBLICIS GROUPE	15,046	EUR	1,549,738	0.59
RENAULT SA	13,348	EUR	628,023	0.24
SANOFI	58,873	EUR	5,518,755	2.10
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	1,719	EUR	324,375	0.12
SCHNEIDER ELECTRIC SE	34,842	EUR	8,393,437	3.19
SOCIETE GENERALE SA	44,858	EUR	1,218,343	0.46
SODEXO SA	6,940	EUR	552,077	0.21
TELEPERFORMANCE SE	3,456	EUR	287,263	0.11
TOTALENERGIES SE	114,616	EUR	6,117,056	2.32
UNIBAIL RODAMCO	7,428	EUR	540,164	0.21
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	28,730	EUR	778,870	0.30
VINCI SA	25,656	EUR	2,558,929	0.97
			84,608,186	32.15
Allemagne				
ADIDAS AG - REG SHS	8,530	EUR	2,019,903	0.77
ALLIANZ SE PREFERENTIAL SHARE	18,940	EUR	5,604,345	2.13
BASF SE PREFERENTIAL SHARE	43,753	EUR	1,857,752	0.71
BECHTLE	3,948	EUR	122,783	0.05
BEIERSDORF AG	4,959	EUR	614,916	0.23
BMW AG	19,326	EUR	1,526,368	0.58
BRENNTAG - REG SHS	14,385	EUR	832,604	0.32
CARL ZEISS MEDITEC AG	3,591	EUR	163,462	0.06
COMMERZBK	55,300	EUR	869,593	0.33
CONTINENTAL AG	5,836	EUR	378,290	0.14
COVESTRO AG	11,578	EUR	650,221	0.25
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	27,960	EUR	1,030,326	0.39
DELIVERY HERO	11,336	EUR	307,432	0.12
DEUTSCHE BANK AG PREFERENTIAL SHARE	109,043	EUR	1,814,476	0.69
DEUTSCHE BOERSE AG - REG SHS	11,588	EUR	2,577,172	0.98
DEUTSCHE LUFTHANSA AG - REG SHS	26,184	EUR	161,712	0.06
DEUTSCHE POST AG - REG SHS	48,406	EUR	1,644,836	0.63
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	182,674	EUR	5,277,452	2.01
E.ON SE	126,982	EUR	1,427,913	0.54
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	12,651	EUR	558,668	0.21
FRESENIUS SE	24,231	EUR	812,708	0.31
GEA GROUP AG	16,752	EUR	801,081	0.30
HANNOVER RUECK SE	3,214	EUR	775,860	0.29
HENKEL AG & CO KGAA	2,986	EUR	222,158	0.08
HENKEL AG & CO KGAA PREFERENTIAL SHARE	9,522	EUR	806,513	0.31
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	69,841	EUR	2,193,007	0.83
KNORR-BREMSE - BEARER SHS	7,349	EUR	517,002	0.20
LEG IMMOBILIEN - REG SHS	5,676	EUR	464,297	0.18
MERCEDES-BENZ GROUP	38,156	EUR	2,052,793	0.78
MERCK KGAA	6,807	EUR	952,299	0.36
MTU AERO ENGINES HOLDING AG	4,391	EUR	1,413,902	0.54
MUENCHENER RUECK - REG SHS	7,498	EUR	3,652,276	1.39
NEMETSCHKE	3,708	EUR	347,069	0.13
PUMA AG	7,391	EUR	327,865	0.12
RATIONAL NAMEN	421	EUR	346,904	0.13

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index EMU Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SAP AG	54,078	EUR	12,778,631	4.86
SARTORIUS VORZ.OHNE STIMMRECHT.	1,497	EUR	322,155	0.12
SCOUT24	6,088	EUR	518,089	0.20
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	42,145	EUR	7,946,861	3.02
SIEMENS ENERGY - REG SHS	37,954	EUR	1,912,123	0.73
SIEMENS HEALTHINEERS	13,417	EUR	686,950	0.26
SYMRISE AG	8,410	EUR	863,287	0.33
VOLKSWAGEN AG VORZ.AKT	11,604	EUR	1,033,220	0.39
VONOVIA SE	41,985	EUR	1,231,000	0.47
ZALANDO SE	12,675	EUR	410,543	0.16
			72,828,817	27.67
Irlande				
BANK OF IRELAND - REGISTERED	72,442	EUR	637,924	0.24
KERRY GROUP -A-	9,301	EUR	867,321	0.33
KINGSPAN GROUP	16,972	EUR	1,195,677	0.45
			2,700,922	1.03
Italie				
AMPLIFON SPA	7,577	EUR	188,288	0.07
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	66,999	EUR	1,827,063	0.69
DIASORIN	2,456	EUR	244,519	0.09
ENEL SPA	411,916	EUR	2,836,454	1.08
ENI SPA	111,582	EUR	1,460,608	0.56
FINECOBANK	39,502	EUR	663,238	0.25
INTESA SANPAOLO	807,714	EUR	3,120,199	1.19
MONCLER SPA	11,559	EUR	589,278	0.22
NEXI SPA	48,251	EUR	258,624	0.10
PRYSMIAN SPA	28,280	EUR	1,743,745	0.66
RECORDATI SPA	4,581	EUR	231,799	0.09
SNAM SPA	77,908	EUR	333,213	0.13
TELECOM ITALIA	426,387	EUR	105,147	0.04
TERNA SPA	65,694	EUR	500,588	0.19
UNICREDIT SPA - REG SHS	80,805	EUR	3,113,013	1.18
			17,215,776	6.54
Luxembourg				
EUROFINS SCIENTIFIC SEÂ	6,683	EUR	329,540	0.13
TENARIS - REG SHS	31,631	EUR	571,572	0.22
			901,112	0.34
Pays-Bas				
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	26,359	EUR	392,486	0.15
ADYEN	1,133	EUR	1,628,121	0.62
AKZO NOBEL NV	12,403	EUR	718,878	0.27
ARGENX SE	3,444	EUR	2,066,400	0.79
ASM INTERNATIONAL NV	2,793	EUR	1,560,728	0.59
ASML HOLDING NV	20,506	EUR	13,917,422	5.29
ASR NEDERLAND NV	8,609	EUR	394,120	0.15
DAVIDE CAMPARI-MILANO N.V.	35,835	EUR	215,655	0.08
EXOR NV	5,951	EUR	526,961	0.20
FERRARI NV	6,325	EUR	2,608,430	0.99
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	23,344	EUR	947,766	0.36
HEINEKEN HOLDING	3,305	EUR	191,194	0.07
HEINEKEN NV	13,045	EUR	896,192	0.34
ING GROUP NV	170,985	EUR	2,587,003	0.98
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	52,377	EUR	1,649,352	0.63
KONINKLIJKE KPN NV	216,245	EUR	760,101	0.29
NN GROUP NV	20,618	EUR	867,399	0.33
PROSUS NV	71,268	EUR	2,733,128	1.04
QIAGEN NV - REG SHS	15,003	EUR	645,804	0.25
RANDSTAD BR	9,120	EUR	371,275	0.14
ROYAL PHILIPS NV	41,672	EUR	1,016,797	0.39

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index EMU Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
STELLANTIS NV-BEARER AND REGISTERED SHS	109,368	EUR	1,376,943	0.52
STMICROELECTRONICS NV	41,661	EUR	1,010,819	0.38
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V.	48,800	EUR	1,206,336	0.46
WOLTERS KLUWER NV	14,930	EUR	2,394,772	0.91
			42,684,082	16.22
Portugal				
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL SA - REG SHS	219,827	EUR	679,485	0.26
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	27,456	EUR	437,923	0.17
JERONIMO MARTINS SGPS SA	14,285	EUR	263,558	0.10
			1,380,966	0.52
Espagne				
ACS	10,397	EUR	503,631	0.19
AENA SME SA	4,015	EUR	792,561	0.30
AMADEUS IT GROUP SA -A-	23,936	EUR	1,632,435	0.62
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	308,429	EUR	2,915,271	1.11
BANCO SANTANDER SA - REG SHS	789,048	EUR	3,522,705	1.34
CAIXABANK SA	244,944	EUR	1,282,527	0.49
CELLNEX TELECOM SA	28,107	EUR	857,545	0.33
EDP RENOVAVEIS SA	42,747	EUR	429,180	0.16
GRIFOLS SA -A-	19,360	EUR	177,105	0.07
IBERDROLA SA	367,704	EUR	4,890,463	1.86
INDITEX SHARE FROM SPLIT	55,320	EUR	2,746,085	1.04
REDEIA CORPORACION SA	33,665	EUR	555,473	0.21
REPSOL SA	71,862	EUR	840,067	0.32
TELEFONICA SA	178,933	EUR	704,459	0.27
			21,849,507	8.30
Suisse				
DSM FIRMENICH	11,175	EUR	1,092,021	0.41
			1,092,021	0.41
Royaume-Uni				
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	11,081	EUR	831,075	0.32
			831,075	0.32
États-Unis d'Amérique				
AEGON - REGISTERED SHS	95,842	EUR	548,216	0.21
			548,216	0.21
Total des actions			262,053,379	99.58
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			262,053,379	99.58
Total du portefeuille-titres			262,053,379	99.58
Coût d'acquisition			216,088,389	



Cleome Index EMU Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	32.15
Allemagne	27.67
Pays-Bas	16.22
Espagne	8.30
Italie	6.54
Finlande	3.00
Belgique	2.14
Irlande	1.03
Autriche	0.72
Portugal	0.52
Suisse	0.41
Luxembourg	0.34
Royaume-Uni	0.32
États-Unis d'Amérique	0.21
	99.58

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	15.58
Électronique et semi-conducteurs	8.15
Industrie pharmaceutique	7.92
Internet et services d'Internet	7.68
Électrotechnique	7.51
Assurance	6.74
Textile et habillement	6.09
Énergie et eau	5.36
Télécommunication	3.98
Industrie automobile	3.90
Chimie	3.77
Pétrole	3.71
Matériaux de construction	3.16
Distribution, commerce de détail	2.36
Construction de machines et appareils	1.96
Tabac et boissons alcoolisées	1.66
Industrie agro-alimentaire	1.58
Art graphique, maison d'édition	1.50
Immobilier	1.31
Transport	1.18
Biotechnologie	1.10
Services divers	0.73
Pneus et caoutchouc	0.60
Industrie aéronautique et spatiale	0.54
Papier et bois	0.43
Biens de consommation divers	0.39
Restauration, industrie hôtelière	0.32
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.22
Services environnementaux et recyclage	0.16
	99.58



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSNET SERVICES HOLDI 1.50 15-27 26/02A	300,000	EUR	291,956	0.05
MACQUARIE GROUP LTD 0.35 20-28 03/12A	400,000	EUR	369,529	0.07
MACQUARIE GROUP LTD 0.95 21-31 21/05A	2,000,000	EUR	1,740,004	0.31
NATL AUSTRALIA BANK 1.125 19-31 20/05A	100,000	EUR	91,769	0.02
NATL AUSTRALIA BANK 1.375 18-28 30/08A	1,100,000	EUR	1,047,434	0.19
SCENTRE GROUP 1.75 18-28 11/04A	1,200,000	EUR	1,157,132	0.20
TELSTRA CORP LTD 1.125 16-26 14/04A	300,000	EUR	294,628	0.05
TELSTRA CORPORATION 1 20-30 23/04A	278,000	EUR	252,567	0.04
TRANSURBAN FINANCE 4.225 23-33 26/04A	1,000,000	EUR	1,055,198	0.19
TRANSURBAN FINANCE 1.45 19-29 16/05A	900,000	EUR	841,362	0.15
WESTPAC BANKING 1.125 17-27 05/09A	100,000	EUR	96,089	0.02
WESTPAC BANKING 1.45 18-28 17/07A	500,000	EUR	476,438	0.08
WESTPAC BANKING CORP 0.766 21-31 13/05A	1,000,000	EUR	966,078	0.17
			8,680,184	1.54
Autriche				
ERSTE GROUP BAN 0.8750 19-26 22/05A	1,200,000	EUR	1,169,801	0.21
ERSTE GROUP BANK AG 0.05 20-25 16/09A	200,000	EUR	196,303	0.03
ERSTE GROUP BANK AG 0.875 20 27 13/05A	300,000	EUR	287,242	0.05
OMV AG 0.75 20-30 16/06A	770,000	EUR	690,882	0.12
OMV AG 1.875 18-28 04/12A	300,000	EUR	289,801	0.05
VIENNA INSURANCE GRO 1 21-36 26/03A	500,000	EUR	386,747	0.07
			3,020,776	0.53
Belgique				
ANHEUSER INBEV SANV 3.75 24-37 22/03A	2,000,000	EUR	2,044,880	0.36
ANHEUSER-BUSCH INBEV 1.50 15-30 18/04A	500,000	EUR	470,726	0.08
ANHEUSER-BUSCH INBEV 1.6500 19-31 28/03A	800,000	EUR	742,195	0.13
ANHEUSER-BUSCH INBEV 2.00 16-28 17/03A	645,000	EUR	635,235	0.11
ANHEUSER-BUSCH INBEV 2.875 20-32 02/04A	800,000	EUR	789,486	0.14
BELFIUS BANQUE SA 0.00 19-26 28/08U	500,000	EUR	477,750	0.08
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.01 20-25 15/10A	1,800,000	EUR	1,766,089	0.31
BELFIUS SANV 3.75 24-29 22/01A	1,600,000	EUR	1,635,567	0.29
BPOST BANK NVÂ 1.25 18-26 11/07A	100,000	EUR	98,058	0.02
ELIA SYSTEM OP SA/NV 3.25 13-28 04/04A	300,000	EUR	303,255	0.05
ELIA SYSTEM OPERATOR 1.375 19-26 14/01A	100,000	EUR	98,768	0.02
ELIA TRANSMISSION BE 0.875 20-30 28/04A	200,000	EUR	179,326	0.03
FLUVIUS SYSTEM 0.2500 21-28 14/06A	1,300,000	EUR	1,193,213	0.21
FLUVIUS SYSTEM OPERA 3.857 23-33 09/05A	500,000	EUR	514,284	0.09
KBC GROUPE SA 0.6250 19-25 10/04A	200,000	EUR	198,631	0.04
KBC GROUPE SA 3 22-30 25/08A	600,000	EUR	597,932	0.11
SOLVAY SA 2.75 15-27 02/12A15-27 02/12A	1,200,000	EUR	1,201,685	0.21
VGP SA 2.25 22-30 17/01A	100,000	EUR	91,468	0.02
			13,038,548	2.31
Canada				
MAGNA INTL 1.500 17-27 25/09A	100,000	EUR	96,555	0.02
MAGNA INTL 4.375 23-32 17/03A	800,000	EUR	847,293	0.15
TORONTO DOMINION BANK 3.129 22-32 03/08A	400,000	EUR	391,829	0.07
TORONTO DOMINION BK 1.952 22-30 08/04A	300,000	EUR	281,738	0.05
TOTALENERGIES 2.125 14-29 18/09A	200,000	EUR	193,791	0.03
			1,811,206	0.32
Îles Caïman				
CK HUTCHINSON E 0.7500 21-29 02/11A	500,000	EUR	447,974	0.08
CK HUTCHISON TCOM FIN 0.75 19-26 17/04A	500,000	EUR	486,285	0.09
CHE HUTCHISON FINANCE 2.00 16-28 06/04A	200,000	EUR	194,674	0.03

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
CKH GRP TELECOM FIN 1.125 19-28 17/10A	800,000	EUR	738,187	0.13
			1,867,120	0.33
Danemark				
A.P. MOELLER - MAERSK 4.125 24-36 05/03A	1,000,000	EUR	1,057,799	0.19
AP MOLLER MAERSK 1.75 18-26 16/03A	200,000	EUR	197,906	0.04
CARLSBERG BREWERIES A 4.25 23-33 05/10A	700,000	EUR	745,447	0.13
DANSKE BANK A/S 0.625 20-25 12/05A	200,000	EUR	198,180	0.04
DANSKE BANK A/S 4.0000 23-27 12/01A	1,000,000	EUR	1,011,939	0.18
NYKREDIT 4.625% 19-01-29 EMTN	500,000	EUR	524,864	0.09
NYKREDIT REALKREDIT 0.875 21-31 28/04A	900,000	EUR	869,633	0.15
ORSTED 3.25 22-31 13/09A	600,000	EUR	599,046	0.11
			5,204,814	0.92
Finlande				
BALDER FINLAND OYJ 1.375 21-30 24/05A	400,000	EUR	350,981	0.06
FORTUM CORP 1.625 19-26 27/02A	1,500,000	EUR	1,484,166	0.26
NORDEA BANK ABP 0.50 21-28 02/11A	800,000	EUR	728,918	0.13
NORDEA BKP 3.625 24-34 15/03A	1,000,000	EUR	1,015,658	0.18
OP CORPORATE BA 1.0000 18-25 22/05A	100,000	EUR	99,223	0.02
OP CORPORATE BANK 0.625 19-29 12/11U	300,000	EUR	265,984	0.05
OP CORPORATE BANK PLC 0.375 21-28 08/12A	500,000	EUR	449,514	0.08
			4,394,444	0.78
France				
AEROPORTS DE PARIS 1.125 19-34 18/06A	100,000	EUR	82,040	0.01
AEROPORTS DE PARIS A 1 20-29 02/07A	600,000	EUR	555,391	0.10
AEROPORTS DE PARIS A 1.5 20-32 02/07A	1,300,000	EUR	1,144,663	0.20
AEROPORTS DE PARIS-ADP- 1 17-27 13/12A	400,000	EUR	380,239	0.07
AIR LIQUIDE FINANCE 0.375 21-33 20/09A	800,000	EUR	635,519	0.11
APRR SA 0.125 20-29 18/09A	300,000	EUR	269,015	0.05
APRR SA 1.25 20-27 14/04A	300,000	EUR	291,861	0.05
APRR SA 1.625 17-32 13/01A	100,000	EUR	91,106	0.02
ARKEMA SA 0.75 19-29 03/12A	200,000	EUR	179,663	0.03
ARKEMA SA 1.50 17-27 20/04A	500,000	EUR	486,881	0.09
ARVAL SERVICE LEASE 4.0 22-26 22/09A	1,500,000	EUR	1,521,110	0.27
AUTOROUTES DU SUD 1.375 18-30 22/01A	100,000	EUR	93,326	0.02
AUTOROUTES DU SUD FRA 1.125 17-26 20/04A	300,000	EUR	294,617	0.05
AXA 3.625 23-33 10/01A	500,000	EUR	522,424	0.09
AXA 3.75 22-30 12/10A	1,000,000	EUR	1,045,319	0.18
BANQUE FEDERATIVE DU 0.1 20-27 08/10A	2,200,000	EUR	2,037,376	0.36
BFCM 0.01 21-26 11/05A	800,000	EUR	770,289	0.14
BFCM 0.25 21-28 19/01A	200,000	EUR	180,482	0.03
BFCM 1.25 15-25 14/01A	1,200,000	EUR	1,199,267	0.21
BFCM 1.25 20-30 03/06A 1.25 20-30 03/06A	2,500,000	EUR	2,234,855	0.40
BFCM 1.75 19-29 15/03A	1,600,000	EUR	1,503,755	0.27
BFCM 1.875 16-26 04/11A	100,000	EUR	97,904	0.02
BFCM 2.5 18-28 25/05A	200,000	EUR	194,565	0.03
BFCM 3.625 22-32 14/09A	1,000,000	EUR	1,024,950	0.18
BFCM 4.524 22-25 13/07S	400,000	EUR	385,135	0.07
BFCM BANQUE FEDERATI 3.75 22-33 01/02A	1,300,000	EUR	1,336,155	0.24
BNP PAR 4.095% 13-02-34 EMTN	1,000,000	EUR	1,028,466	0.18
BNP PARIBAS 1.50 16-28 25/05A	300,000	EUR	288,669	0.05
BNP PARIBAS 1.625 16-26 23/03A	800,000	EUR	791,786	0.14
BNP PARIBAS 2.1 22-32 07/04A	1,000,000	EUR	909,439	0.16
BNP PARIBAS 4.125 23-33 24/05A	1,000,000	EUR	1,056,200	0.19
BNP PARIBAS FL.R 19-27 23/01A	3,700,000	EUR	3,667,283	0.65
BNP PARIBAS SA 1.125 18-26 11/06A	200,000	EUR	195,163	0.03
BNP PARIBAS SA 2.875 16-26 01/10A	350,000	EUR	349,018	0.06
BOUYGUES 1.125 20-28 14/04A	100,000	EUR	94,697	0.02

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BOUYGUES 2.25 22-29 29/06A	800,000	EUR	781,829	0.14
BOUYGUES 5.375 22-42 30/06A	600,000	EUR	701,937	0.12
BPCE 0.5 20-27 15/09A	700,000	EUR	670,296	0.12
BPCE 0.625 20-25 28/04A	400,000	EUR	397,053	0.07
BPCE 1.0 19-25 01/04A	1,400,000	EUR	1,392,650	0.25
BPCE 1.00 16-28 05/10A	500,000	EUR	466,575	0.08
BPCE 2.375 22-32 26/04A	2,300,000	EUR	2,169,678	0.38
BPCE 2.875 16-26 22/04A	100,000	EUR	99,704	0.02
BPCE SA 1.75 22-34 02/02A	500,000	EUR	459,580	0.08
CA 2.5 22-34 22/04A	1,200,000	EUR	1,094,769	0.19
CA 3.75 24-34 22/01A	1,000,000	EUR	1,021,954	0.18
CA 3.875 22-34 28/11A	700,000	EUR	728,073	0.13
CA ASSURANCES SA 1.5 21-31 06/10A 06/10A	500,000	EUR	431,106	0.08
CA ASSURANCES SA 2 20-30 17/07A	1,400,000	EUR	1,285,024	0.23
CAPGEMINI SE 0.625 20-25 23/06A	200,000	EUR	197,865	0.03
CAPGEMINI SE 1.125 20-30 23/06A	100,000	EUR	90,759	0.02
CAPGEMINI SE 1.625 20-26 15/04A	100,000	EUR	98,783	0.02
CARREFOUR S A 4.375% 14-11-31	2,000,000	EUR	2,110,194	0.37
CARREFOUR SA 1.7500 18-26 04/05A	200,000	EUR	197,546	0.03
CARREFOUR SA 2.375 22-29 30/10A	500,000	EUR	484,808	0.09
CARREFOUR SA 2.625 20-27 01/04A	500,000	EUR	495,971	0.09
CIE DE SAINT GOBAIN 1.125 18-26 23/03A	300,000	EUR	294,666	0.05
CIE DE SAINT GOBAIN 1.875 19-31 15/03A	300,000	EUR	278,798	0.05
CIE DE SAINT-GOBAIN 2.625 22-32 10/08A	300,000	EUR	288,081	0.05
CNP ASSURANCES 1.25 22-29 27/01A	500,000	EUR	461,460	0.08
CNP ASSURANCES 1.875% 12-10-53	1,000,000	EUR	841,466	0.15
COFIROUTE SA 1 20-31 19/05A	300,000	EUR	264,039	0.05
COMPAGNIE DE SAINT G 3.625 24-34 08/04A	1,000,000	EUR	1,013,297	0.18
COVIVIO SA 1.625 20-30 23/06A	700,000	EUR	640,557	0.11
COVIVIO SA 1.875 16-26 20/05A	100,000	EUR	98,993	0.02
CREDIT AGRICOLE 0.125 20-27 09/12A	300,000	EUR	276,268	0.05
CREDIT AGRICOLE 0.375 19-25 21/10A	400,000	EUR	392,691	0.07
CREDIT AGRICOLE 0.375 21-28 20/04A	200,000	EUR	183,444	0.03
CREDIT AGRICOLE 1.75 19-29 05/03A	1,300,000	EUR	1,225,541	0.22
CREDIT AGRICOLE 2.70 15-25 14/04Q	100,000	EUR	99,914	0.02
CREDIT AGRICOLE LDN 3.125 14-26 05/02AA	100,000	EUR	100,678	0.02
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.01 20-26 28/10A	300,000	EUR	291,205	0.05
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875 21-33 11/03A	100,000	EUR	81,418	0.01
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.125 19-29 23/05A	100,000	EUR	92,319	0.02
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.25 16-26 01/06A	100,000	EUR	100,167	0.02
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375 19-31 11/03A	100,000	EUR	97,640	0.02
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.625 24-33 03/10A	1,000,000	EUR	1,018,037	0.18
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.25 22-32 01/12A	500,000	EUR	523,092	0.09
CTE CO TRANSP ELEC 2.125 17-32 29/07A	900,000	EUR	825,205	0.15
DASSAULT SYSTEM 0.1250 19-26 16/09A	300,000	EUR	287,270	0.05
EDENRED 3.625% 05-08-32	1,000,000	EUR	1,006,743	0.18
EDENRED SA 1.375 15-25 10/03A	200,000	EUR	199,322	0.04
EDENRED SA 1.875 17-27 30/03A	100,000	EUR	98,263	0.02
EDENRED SA 1.875 18-26 06/03A	300,000	EUR	296,639	0.05
EDF 1.00 16-26 13/10A	500,000	EUR	485,257	0.09
EDF 2.0019-49 09/12A	500,000	EUR	326,395	0.06
EDF 4.625 23-43 25/01A	700,000	EUR	724,478	0.13
EDF ENERGY EMTN 4.625 10-30 26/04A	300,000	EUR	321,366	0.06
EDF SA 2.00 18-30 02/10A	1,500,000	EUR	1,412,022	0.25
EDF SA 4.50 10-40 12/11A	100,000	EUR	105,858	0.02
ELECTRICITE DE FRANCE 4.75 22-34 12/10A	800,000	EUR	867,177	0.15
ENGIE 2.0% 28-09-37 EMTN	1,500,000	EUR	1,233,915	0.22
ENGIE SA 0.375 19-27 21/06A	300,000	EUR	283,446	0.05

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ENGIE SA 0.5 19-30 24/10A	300,000	EUR	258,824	0.05
ENGIE SA 1.00 15-26 13/03A	200,000	EUR	196,772	0.03
ENGIE SA 1.25 19-41 24/10A	200,000	EUR	133,470	0.02
ENGIE SA 1.375 17-29 28/02A	100,000	EUR	94,257	0.02
ENGIE SA 1.50 15-35 13/03A	100,000	EUR	82,400	0.01
ENGIE SA 1.875 18-33 19/09A	300,000	EUR	268,895	0.05
ENGIE SA 3.625 23-30 11/01A	300,000	EUR	307,091	0.05
ENGIE SPA 4.25 23-43 11/01A	1,200,000	EUR	1,230,835	0.22
GECINA 1.00 16-29 30/01A	100,000	EUR	92,992	0.02
GECINA 1.375 17-28 26/01A	800,000	EUR	767,874	0.14
GECINA 1.625 18-30 14/03A	100,000	EUR	94,038	0.02
GECINA 1.625 19-34 29/05A	400,000	EUR	350,474	0.06
GIE PSA TRESORERIE 6 03-33 19/09A 19/09A	100,000	EUR	113,341	0.02
GROUPAMA SA 3.375 18-28 24/09A	100,000	EUR	99,609	0.02
GROUPAMA SA 6.00 17-27 23/01A	200,000	EUR	210,798	0.04
HLDG INFRA TRANSPORT 1.475 22-31 18/01A	1,300,000	EUR	1,157,145	0.20
HLDG INFRA TRANSPORT 2.25 14-25 24/03A	500,000	EUR	498,875	0.09
HOLDING D'INFRASTRUC 0.625 21-28 14/05A	500,000	EUR	456,504	0.08
HSBC CONTINENTAL EUR 1.3750 18-28 04/09A	1,000,000	EUR	950,612	0.17
ICADE SA 0.625 21-31 18/01A	200,000	EUR	166,877	0.03
ICADE SA 1.50 17-27 13/09A	100,000	EUR	95,998	0.02
ICADE SA 1.625 18-28 28/02A	200,000	EUR	190,441	0.03
JC DECAUX SE 5.0 3-29 11/01A	1,400,000	EUR	1,483,779	0.26
JCDECAUX SE 1.6250 22-30 07/02A	300,000	EUR	275,527	0.05
KERING SA 3.875 23-35 05/09A	1,500,000	EUR	1,515,740	0.27
KLEPIERRE (EX-COMPAG 0.875 20-31 17/11A	500,000	EUR	435,897	0.08
KLEPIERRE 1.25 16-31 29/09A	100,000	EUR	87,914	0.02
KLEPIERRE 1.375 17-27 16/02A	400,000	EUR	389,856	0.07
KLEPIERRE 1.875 16-26 19/02A	100,000	EUR	99,050	0.02
L OREAL S A 3.375 23-29 23/11A	2,000,000	EUR	2,057,302	0.36
LA BANQUE POSTALE 0.75 21-31 23/06A	500,000	EUR	418,035	0.07
LA BANQUE POSTALE 2.00 18-28 13/07A	100,000	EUR	95,537	0.02
LA POSTE 0.625 20-26 21/04A	500,000	EUR	482,061	0.09
LA POSTE 1.375 20-32 21/04A	800,000	EUR	702,252	0.12
LA POSTE 4.00 23-35 12/06A	1,000,000	EUR	1,041,012	0.18
LEGRAND SA 0.75 20-30 20/05A	1,000,000	EUR	895,124	0.16
LEGRAND SA 1.875 17-32 06/07A	200,000	EUR	185,767	0.03
LVMH MOET HENNE 3.5 23-33 07/09A	1,000,000	EUR	1,025,775	0.18
MMA USA HOLDINGS INC 1.75 19-31 13/06A6A	100,000	EUR	92,496	0.02
ORANGE SA 0.00 19-26 04/09U	400,000	EUR	383,088	0.07
ORANGE SA 0.125 20-29 16/09A	500,000	EUR	441,778	0.08
ORANGE SA 1.00 18-25 12/09A	200,000	EUR	197,594	0.03
ORANGE SA 1.25 20-27 07/04A	200,000	EUR	193,696	0.03
ORANGE SA 1.375 18-28 20/03A	1,400,000	EUR	1,344,043	0.24
PERNOD RICARD S 3.3750 24-30 07/11A	2,000,000	EUR	2,024,696	0.36
PERNOD RICARD SA 0.50 19-27 24/10A	400,000	EUR	376,591	0.07
PERNOD RICARD SA 0.875 19-31 24/10A	200,000	EUR	172,798	0.03
PERNOD RICARD SA 1.125 20-25 06/04A	500,000	EUR	497,309	0.09
PEUGEOT SA 2 18-25 20/03A	200,000	EUR	199,575	0.04
PRAEMIA HEALTHCARE 0.875 19-29 04/11A	500,000	EUR	442,636	0.08
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	100,000	EUR	87,765	0.02
RCI BANQUE SA 1.625 18-26 24/05A	200,000	EUR	196,127	0.03
RCI BANQUE SA 4.75 22-27 06/07A	1,000,000	EUR	1,033,300	0.18
RCI BANQUE SA 4.875 22-28 21/09A	300,000	EUR	313,697	0.06
RCI BANQUE SA 4.875 23-29 02/10A	1,300,000	EUR	1,369,949	0.24
RTE EDF TRANSPORT 1.125 19-49 09/09A	2,000,000	EUR	1,175,078	0.21
RTE RESEAU DE T 0.6250 20-32 08/07A	400,000	EUR	330,405	0.06
SANEF SA 1.875 15-26 16/03A	100,000	EUR	98,845	0.02

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SANOFI SA 1.375 18-30 21/03A	500,000	EUR	467,351	0.08
SANOFI SA 1.875 18-38 21/03A	1,000,000	EUR	867,009	0.15
SCHNEIDER ELECTRIC 1.5000 19-28 15/01A	400,000	EUR	387,206	0.07
SCHNEIDER ELECTRIC 3.5 22-32 09/11A	1,000,000	EUR	1,038,474	0.18
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.375 18-27 21/06A	200,000	EUR	194,574	0.03
SOCIETE DES AUTOROUTE 1.375 19-31 21/02A	2,100,000	EUR	1,902,114	0.34
SOCIETE GENERALE SA 0.125 21-28 18/02A	400,000	EUR	366,182	0.06
SOCIETE GENERALE SA 0.75 20-27 23/01A	200,000	EUR	190,626	0.03
SOCIETE GENERALE SA 0.875 19-26 01/07A	100,000	EUR	96,876	0.02
SOCIETE GENERALE SA 1.125 18-25 23/01A	300,000	EUR	299,639	0.05
SOCIETE GENERALE SA 1.25 20-30 12/06A	400,000	EUR	354,374	0.06
SOCIETE GENERALE SA 1.375 17-28 13/01A	100,000	EUR	94,656	0.02
SOCIETE GENERALE SA 2.125 18-28 27/09A	100,000	EUR	95,976	0.02
SOCIETE GENERALE SA 2.625 15-25 27/02A	400,000	EUR	399,495	0.07
SOCIETE GENERALE SA 4.25 22-32 16/11A	2,200,000	EUR	2,339,954	0.41
SODEXO 0.75 20-25 27/04A	625,000	EUR	620,353	0.11
SODEXO 1 20-29 27/04A	300,000	EUR	276,811	0.05
SODEXO 2.50 14-26 24/06A	300,000	EUR	299,359	0.05
STE AUTOROUTES PARIS 1.875 16-31 06/01A	1,000,000	EUR	934,953	0.17
STE AUTORPARRHI 1.5 18-30 25/01A	300,000	EUR	278,922	0.05
STELLANTIS 2.75 20-26 15/05A	200,000	EUR	199,516	0.04
SUEZ 1.25 16-28 19/05A	100,000	EUR	95,419	0.02
SUEZ 1.625 18-30 17/09A	100,000	EUR	92,282	0.02
SUEZ 1.875 22-27 24/05A	1,000,000	EUR	973,802	0.17
SUEZ 5.0000 22-32 03/11A	300,000	EUR	328,243	0.06
SUEZ ENVIRONNEMENT 1.75 15-25 10/09A	100,000	EUR	99,332	0.02
TOTALENERGIES CAP 1.491 18-30 04/09A	200,000	EUR	184,899	0.03
TOTALENERGIES CAPIT 1.535 19-39 31/05A	500,000	EUR	389,855	0.07
TOTALENERGIES CAPITA 0.952 20-31 18/05A	400,000	EUR	352,855	0.06
TOTALENERGIES CAPITA 1.994 20-32 08/04A	1,400,000	EUR	1,309,904	0.23
UNIBAIL RODAMCO 1.00 15-25 14/03A	200,000	EUR	199,227	0.04
UNIBAIL-RODAMCO 1.375 15-30 15/04A	300,000	EUR	273,579	0.05
UNIBAIL-RODAMCO 1.375 16-26 09/03A	200,000	EUR	196,913	0.03
UNIBAIL-RODAMCO 1.8750 18-31 15/01A	1,700,000	EUR	1,557,340	0.28
UNIBAIL-RODAMCO-WEST 0.625 20-27 04/12A	100,000	EUR	95,033	0.02
UNIBAIL-RODAMCO-WEST 1.375 21-33 25/05A	1,300,000	EUR	1,087,559	0.19
UNIBAIL-RODAMCO-WEST 2.125 20-25 09/04A	900,000	EUR	897,195	0.16
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.8 20-32 15/06A	200,000	EUR	169,013	0.03
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.59 15-28 10/01A	200,000	EUR	193,129	0.03
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.94 18-30 07/01A	200,000	EUR	190,080	0.03
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.625 12-27 30/03A	200,000	EUR	208,302	0.04
VEOLIA ENVIRONNEMENT 6.125 03-33 25/11A	300,000	EUR	366,019	0.06
VINCI SA 1.625 19-29 18/01A	1,200,000	EUR	1,145,154	0.20
VINCI SA 1.7500 18-30 26/09A	400,000	EUR	373,960	0.07
WENDEL SE 2.5 15-27 09/02A	200,000	EUR	198,965	0.04
WPP FINANCE 4.125 23-28 30/05A	570,000	EUR	593,456	0.10
WPP FINANCE SA 2.25 14-26 22/09A6 22/09A	300,000	EUR	297,637	0.05
			113,005,697	19.99
Allemagne				
ADIDAS AG 0.6250 20-35 10/09A	200,000	EUR	153,343	0.03
BASF 4.5 23-35 08/03A	800,000	EUR	862,386	0.15
BASF SE 0.875 16-31 06/10A	300,000	EUR	263,750	0.05
BASF SE 3.75 22-32 29/06A	300,000	EUR	308,635	0.05
COMMERZBANK AG 0.875 20-27 22/01A	2,800,000	EUR	2,681,120	0.47
COMMERZBANK AG 4.00 16-26 23/03A	200,000	EUR	202,059	0.04
CONTINENTAL 3.5% 01-10-29 EMTN	2,000,000	EUR	2,019,557	0.36
CONTINENTAL AG 4.0000 23-27 01/03A	2,000,000	EUR	2,045,080	0.36
DEUTSCHE BAHN FIN 0.75 20-35 16/07A/01A	200,000	EUR	158,535	0.03

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
DEUTSCHE BAHN FIN 1.625 18-33 16/08A	2,300,000	EUR	2,085,055	0.37
DEUTSCHE BAHN FIN 3.875 22-42 13/10A	500,000	EUR	526,588	0.09
DEUTSCHE BAHN FINANC 0.625 20-50 08/12A	400,000	EUR	212,122	0.04
DEUTSCHE BAHN FINANC 0.625 21-36 15/04A	550,000	EUR	422,219	0.07



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
DEUTSCHE BAHN FINANCE 1.375% 16-04-40	1,000,000	EUR	758,542	0.13
DEUTSCHE BANK AG 1.625 20-27 20/01A	400,000	EUR	388,895	0.07
DEUTSCHE BANK AG 4 22-27 29/11A	1,900,000	EUR	1,969,458	0.35
DEUTSCHE TELEKOM AG 1.75 19-49 09/12A	1,500,000	EUR	1,079,509	0.19
E.ON SE 0.35 19-30 28/02A	300,000	EUR	264,772	0.05
E.ON SE 0.8750 20-31 20/08A	1,500,000	EUR	1,305,752	0.23
E.ON SE 3.3750 24-31 15/01A	1,500,000	EUR	1,520,193	0.27
EON SE 3.875 23-35 12/01A	1,500,000	EUR	1,540,866	0.27
EUROGRID GMBH 1 3.722 23-30 27/04A	1,000,000	EUR	1,024,988	0.18
FRES ME 3.875 22-27 20/09A	800,000	EUR	823,286	0.15
FRESENIUS MEDICAL CA 1 20-26 29/05A	343,000	EUR	335,080	0.06
FRESENIUS MEDICAL CARE 1.50 18-25 11/07A	261,000	EUR	259,166	0.05
FRESENIUS SE CO. KG 1.125 20-33 28/09A	350,000	EUR	297,531	0.05
FRESENIUS SE CO. KG 1.625 20-27 08/04A	201,000	EUR	195,874	0.03
HEIDELBERGCEMENT AG 3.75 23-32 31/05A	500,000	EUR	512,570	0.09
HOCHTIEF AG 0.5 19-27 03/09A	200,000	EUR	189,031	0.03
HOCHTIEF AG 0.625 21-29 26/04A	800,000	EUR	723,723	0.13
INFINEON TECHNO 1.1250 20-26 24/06A	400,000	EUR	390,772	0.07
INFINEON TECHNO 1.625 20-29 24/06A	300,000	EUR	283,102	0.05
INFINEON TECHNO 2.0000 20-32 24/06A	1,000,000	EUR	914,132	0.16
INNOGY FINANCE BV 5.75 03-33 14/02A	300,000	EUR	354,066	0.06
LANDESBANK BADEN-WUER 2.2 19-29 09/05A	500,000	EUR	470,208	0.08
LBBW 0.25 21-28 21/07A 0.25 21-28 21/07A	300,000	EUR	272,683	0.05
LEG IMMOBILIEN 0.3750 22-26 17/01A	400,000	EUR	390,059	0.07
LEG IMMOBILIEN SE 1.5 22-34 17/01A	500,000	EUR	419,761	0.07
MERCEDES-BENZ 1.125 19-31 06/11A	400,000	EUR	351,251	0.06
MERCEDES-BENZ GROUP 0.75 19-30 08/02A	200,000	EUR	178,401	0.03
MERCEDESSENZ GROUP 0.75 20-30 10/09A	100,000	EUR	88,062	0.02
MERCEDES-BENZ GROUP 1.1250 19-34 08/08A	1,000,000	EUR	825,020	0.15
MERCEDES-BENZ GROUP 1.375 16-28 11/05A	300,000	EUR	287,098	0.05
MERCEDES-BENZ GROUP 1.50 17-29 03/07A	1,000,000	EUR	942,131	0.17
MERCEDES-BENZ GROUP 2.375 20-30 22/05A	100,000	EUR	96,562	0.02
MERCK FIN SERVI 0.1250 20-25 16/07A	300,000	EUR	295,898	0.05
MERCK FINANCIAL SERVI 0.375 19-27 05/07A	700,000	EUR	663,948	0.12
MERCK FINANCIAL SERVICES 0.875% 05-07-31	2,000,000	EUR	1,760,176	0.31
TALANX AG 2.50 14-26 23/07A	100,000	EUR	99,805	0.02
VOLKSWAGEN BANK 4.625 23-31 03/05A	1,800,000	EUR	1,869,649	0.33
VOLKSWAGEN FIN 2.2500 19-27 01/10A	500,000	EUR	487,372	0.09
VOLKSWAGEN FINANCIAL 3 20-25 06/04A	400,000	EUR	399,819	0.07
VOLKSWAGEN LEASING G 0.25 21-26 12/01A	300,000	EUR	291,983	0.05
VOLKSWAGEN LEASING G 0.5 21-29 12/01A	743,000	EUR	661,201	0.12
VOLKSWAGEN LEASING GMB 1.50 19-26 19/06A	100,000	EUR	97,858	0.02
VONOVIA FINANCE BV 2.25 20-30 07/04A	1,100,000	EUR	1,045,642	0.18
VONOVIA SE 1 21-33 16/06A	400,000	EUR	322,012	0.06
VONOVIA SE 1.625 21-51 01/09A	100,000	EUR	60,022	0.01
VONOVIA SE 1.8750 22-28 28/06A	1,000,000	EUR	964,965	0.17
			40,413,343	7.15
Indonésie				
REPSOL INTL FINANCE 0.25 19-27 02/08A	300,000	EUR	281,482	0.05
			281,482	0.05
Irlande				
AIB GROUP PLC 2.25 18-25 03/07A	100,000	EUR	99,730	0.02
CRH SMW FINANCE DAC 4.25 23-35 11/07A	800,000	EUR	853,511	0.15
ESB FINANCE LIMITED 2.125 18-33 05/11A	200,000	EUR	182,246	0.03
ESB FINANCE LIMITED 4.25 23-36 03/03A	500,000	EUR	531,213	0.09
FRESENIUS FINANCE IR 0.875 21-31 01/04A	1,000,000	EUR	853,828	0.15
JOHN NT 3.0 22-28 15/09A	1,000,000	EUR	1,002,898	0.18
JOHNSON CONTROLS INT 4.25 23-35 01/06A	600,000	EUR	640,704	0.11
JOHNSON CONTROLS INTL 1.375 16-25 25/02A	200,000	EUR	199,394	0.04

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
KERRY GROUP FIN SERV 0.625 19-29 20/09A	300,000	EUR	271,874	0.05
KERRY GROUP FINANCIAL SERVICES 3.375% 05-03-33	500,000	EUR	499,346	0.09
LINDE PUBLIC LIMITED 3.2 24-31 14/02A	2,700,000	EUR	2,738,336	0.48
SMURFIT KAPPA TSY 1.5 19-27 15/09S	2,000,000	EUR	1,940,977	0.34
VODAFONE INTERNATIONAL 3.75 22-34 02/12A	1,500,000	EUR	1,548,902	0.27
			11,362,959	2.01
Italie				
A2A EX AEM 0.625% 15-07-31	2,000,000	EUR	1,694,448	0.30
A2A EX AEM 2.5 22-26 15/06A	1,000,000	EUR	998,676	0.18
A2A SPA 4.5000 22-30 19/09A	300,000	EUR	321,558	0.06
ACEA SPA 0.00 21-25 28/09U	177,000	EUR	173,372	0.03
ACEA SPA 0.25 21-30 28/07A	159,000	EUR	136,762	0.02
ACEA SPA 1 16-26 24/10A	200,000	EUR	194,439	0.03
ACEA SPA 1.50 18-27 08/06	100,000	EUR	97,208	0.02
ACEA SPA 1.7500 19-28 23/05A	102,000	EUR	99,029	0.02
ASSICURAZ GENERALI 4.125 14-26 04/05A	300,000	EUR	304,977	0.05
ASSICURAZ GENERALI 5.272 23-33 12/09A	600,000	EUR	661,160	0.12
AUTOSTRADA ITALIA 2 21-30 15/01A/01A	200,000	EUR	186,687	0.03
AUTOSTRADA ITALIA SPA 2 20-28 08/03A	1,250,000	EUR	1,194,839	0.21
AUTOSTRADA PER L ITALILIA 4.625% 28-02-36	1,500,000	EUR	1,544,509	0.27
ENEL SOCIETA -EMTN- 5.625 07-27 21/06A	400,000	EUR	428,726	0.08
ENI S.P.A. 0.625 20-30 23/01A	500,000	EUR	445,661	0.08
ENI SPA 0.375 21-28 14/06A	1,000,000	EUR	919,045	0.16
ENI SPA 1.0000 19-34 11/10A	600,000	EUR	474,570	0.08
ENI SPA 1.125 16-28 19/09A	250,000	EUR	236,517	0.04
ENI SPA 3.625 14-29 29/01A	400,000	EUR	412,635	0.07
ERG SPA 0.875 21-31 15/09A	100,000	EUR	84,598	0.01
HERA SPA 4.25 23-33 20/04A	200,000	EUR	211,259	0.04
INTE 5.25 22-30 13/01A	500,000	EUR	549,193	0.10
INTESA SANPAOLO 1.00 19-26 19/11A	100,000	EUR	96,765	0.02
INTESA SANPAOLO 1.75 19-29 04/07A	518,000	EUR	490,641	0.09
INTESA SANPAOLO SPA 1.75 18-28 20/03A	1,800,000	EUR	1,734,774	0.31
INTESA SANPAOLO SPA 5.625 23-33 08/03A	500,000	EUR	567,433	0.10
IREN SPA 1.50 17-27 24/10A	800,000	EUR	778,292	0.14
ITALGAS SPA 0.875 19-30 24/04A	500,000	EUR	449,981	0.08
ITALGAS SPA 1.0 19-31 11/12A	100,000	EUR	87,221	0.02
ITALGAS SPA 1.625 17-29 18/01A	300,000	EUR	286,378	0.05
MEDIOBANCA 0.875 19-26 15/01A	467,000	EUR	457,586	0.08
MEDIOBANCA 1 20-27 08/09A8/09A	194,000	EUR	184,728	0.03
POSTE ITALIANE SPA 0.50 20-28 10/12A	129,000	EUR	117,517	0.02
SNAM SPA 0.625 21-31 30/06A	400,000	EUR	339,441	0.06
SNAM SPA 0.875 16-26 25/10A	300,000	EUR	290,535	0.05
SNAM SPA 1.25 22-34 20/06A	200,000	EUR	165,324	0.03
SNAM SPA 1.2500 19-25 28/08A	106,000	EUR	105,045	0.02
SNAM SPA 3.875 24-34 19/02A	1,000,000	EUR	1,024,042	0.18
TERNA SPA 0.75 20-32 24/07A	1,200,000	EUR	1,005,838	0.18
TERNA SPA 1.00 16-28 11/10U	100,000	EUR	94,012	0.02
TERNA SPA 1.0000 19-26 10/04A	350,000	EUR	342,934	0.06
TERNA SPA 1.375 17-27 26/07A	200,000	EUR	193,595	0.03
UNICREDIT SPA 0.85 21-31 19/01A	1,500,000	EUR	1,304,320	0.23
UNICREDIT SPA 2.125 16-26 24/10A	400,000	EUR	396,758	0.07
			21,883,028	3.87
Japon				
MITSUBISHI UFJ FIN 0.848 19-29 19/07A	400,000	EUR	364,362	0.06
MITSUBISHI UFJ FINA 3.556 22-32 15/06A	400,000	EUR	407,578	0.07
MIZUHO FINA 1.5980 18-28 10/04A	200,000	EUR	191,382	0.03
MIZUHO FINANCIAL GRO 0.797 20-30 14/01A	2,000,000	EUR	1,768,231	0.31
MIZUHO FINANCIAL GRP 0.214 20-25 07/10A	208,000	EUR	204,288	0.04
NISSAN MOTOR CO 3.2010 20-28 17/09A	200,000	EUR	196,886	0.03

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SUMITOMO MITSUI FIN 0.632 19-29 23/10A	300,000	EUR	268,130	0.05
SUMITOMO MITSUI FIN 1.546 16-26 15/06A	100,000	EUR	98,280	0.02
TAKEDA PHARMA 0.75 20-27 09/07A	4,077,000	EUR	3,881,670	0.69
TAKEDA PHARMA 2.25 18-26 21/11A	496,000	EUR	492,327	0.09
			7,873,134	1.39
Luxembourg				
AMERICAN MEDIC SYS EU 1.875 22-34 08/03A	1,000,000	EUR	887,625	0.16
AROUNDTOWN SA 0.3750 21-27 15/04A	800,000	EUR	746,629	0.13
AROUNDTOWN SA 1.45 19-28 09/07A	200,000	EUR	185,692	0.03
BECTON DICKINSON 1.208 19-26 04/06A	799,000	EUR	783,000	0.14
BECTON DICKINSON EUR 1.213 21-36 12/02A	700,000	EUR	557,437	0.10
BLACKSTONE PROPERTY 1.25 20-27 26/10A	150,000	EUR	143,214	0.03
BLACKSTONE PROPERTY P 3.625 22-29 29/10A	700,000	EUR	700,474	0.12
DH EUROPE FIN 0.20 19-26 18/03A	200,000	EUR	194,304	0.03
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	775,000	EUR	721,675	0.13
ENEL FINANCE INTL 1.125 18-26 16/09A	201,000	EUR	196,156	0.03
HEIDELBERG MATERIALS 1.75 18-28 24/04A	100,000	EUR	96,715	0.02
JOHN DEERE CASH MANA 1.85 20-28 02/04A	300,000	EUR	293,843	0.05
JOHN DEERE CASH MGT 2.2 20-32 02/04A4A	300,000	EUR	287,336	0.05
LOGICOR FINANCI 2.0000 22-34 17/01A	300,000	EUR	255,345	0.05
LOGICOR FINANCING 1.625 22-30 17/01A/01A	400,000	EUR	363,720	0.06
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 0.375 20-28 15/10A	200,000	EUR	182,869	0.03
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 1.375 20-40 15/10A	1,000,000	EUR	732,325	0.13
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 1.50 19-39 02/07A	200,000	EUR	153,786	0.03
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 2.25 19-39 07/03A	300,000	EUR	255,695	0.05
MEDTRONIC GLOBAL HOL 1.625 20-50 29/09A	500,000	EUR	328,664	0.06
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 0.25 19-25 02/07A	200,000	EUR	197,510	0.03
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.00 19-31 02/07A	450,000	EUR	397,942	0.07
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.125 19-27 07/03A	1,500,000	EUR	1,451,144	0.26
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.625 19-31 07/03A	500,000	EUR	462,811	0.08
NESTLE FINANCE INTER 0.875 21-41 14/06A	800,000	EUR	563,497	0.10
NESTLE FINANCE INTER 3.375 22-34 15/11A	800,000	EUR	825,311	0.15
NESTLE FINANCE INTL 1.75 17-37 02/11A	300,000	EUR	253,643	0.04
NOVARTIS FINANCE 1.70 18-38 14/08A	100,000	EUR	83,516	0.01
RELAX CAPITAL INC 1.30 15-25 12/05A	300,000	EUR	298,098	0.05
REPSOL EUROPE FINANC 0.375 21-29 06/07A	1,300,000	EUR	1,161,768	0.21
RICHEMONT INTL 2.0 18-38 26/03A	1,160,000	EUR	988,345	0.17
SIMON INTERNATIONAL 1.125 21-33 19/03A	400,000	EUR	333,996	0.06
SIMON INTL FINANCE 1.25 16-25 13/05A	400,000	EUR	397,787	0.07
TRATON FINANCE LUXEM 1.25 21-33 24/03A	500,000	EUR	422,337	0.07
WHIRLPOOL FINANCE 1.25 16-26 02/11A	400,000	EUR	388,024	0.07
ZURICH FINANCE 1.6250 19-39 17/06A	300,000	EUR	240,373	0.04
			16,532,606	2.92
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 1.25 22-34 20/01A	200,000	EUR	167,936	0.03
ABN AMRO BANK 4.25 22-30 21/02A	1,000,000	EUR	1,047,419	0.19
ABN AMRO BANK 4.375 23-28 20/10A	1,000,000	EUR	1,049,221	0.19
ABN AMRO BANK NV 1 21-33 02/06A	400,000	EUR	334,391	0.06
ABN AMRO BANK NV 4.5 22-34 21/11A	500,000	EUR	543,755	0.10
AIRBUS SE 2.375 20-40 09/06A	450,000	EUR	389,440	0.07
AKZO NOBEL NV 2.0 22-32 28/03A	600,000	EUR	544,963	0.10
ASML HOLDING NV 0.625 20-29 07/05A	459,000	EUR	421,720	0.07
ASML HOLDING NV 1.375 16-26 07/07S	100,000	EUR	98,314	0.02
BMW FINANCE NV 0.2 21-33 11/01A	1,286,000	EUR	1,015,953	0.18
BMW FINANCE NV 1.5000 19-29 06/02A	1,292,000	EUR	1,224,883	0.22
CNH INDUSTRIAL 1.625 19-29 03/07A	500,000	EUR	469,093	0.08
CNH INDUSTRIAL 1.875 18-26 19/01A	200,000	EUR	197,963	0.04
COOPERATIEVE RABOBANK 0.625 21-33 25/02A	1,000,000	EUR	821,218	0.15
CRH FINANCE 1.375 16-28 18/10A	400,000	EUR	381,501	0.07

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
CRH FUNDING B.V. 1.625 20-30 05/05A	111,000	EUR	103,870	0.02
DEUT TELEKOM INT FIN 1.50 16-28 03/04A	300,000	EUR	290,410	0.05
DEUTSCHE TEL INTL FIN 7.5 03-33 24/01A	200,000	EUR	261,508	0.05
DIAGEO CAPITAL BV 0.125 20-28 28/09A	300,000	EUR	273,251	0.05
DIAGEO CAPITAL BV 1.875 22-34 08/06A	500,000	EUR	448,002	0.08
DIGITAL DUTCH FINCO 1.5 20-30 17/01A	300,000	EUR	274,097	0.05
DIGITAL DUTCH FINCO 1 20-32 23/09A	325,000	EUR	274,538	0.05
DIGITAL DUTCH FINCO 1.25 20-31 26/06A	100,000	EUR	87,980	0.02
EASYJET FINCO BV 1.875 21-28 03/03A	500,000	EUR	481,279	0.09
EDP FINANCE BV 1.5 17-27 22/11A	500,000	EUR	482,906	0.09
EDP FINANCE BV 1.625 18-26 26/01A	217,000	EUR	215,098	0.04
ENEL FIN INTL 0.875 22-31 17/01A	1,000,000	EUR	875,772	0.15
ENEL FIN INTL 0.8750 21-34 28/09A	800,000	EUR	628,240	0.11
ENEL FINANCE INTL 0.375 19-27 17/06A	520,000	EUR	492,034	0.09
ENEL FINANCE INTL 0.5 21-30 17/06A	300,000	EUR	264,937	0.05
ENEL FINANCE INTL 1.125 19-34 17/10A	700,000	EUR	561,546	0.10
EURONEXT NV 0.125 21-26 17/05A	700,000	EUR	677,159	0.12
EURONEXT NV 1 18-25 18/04A	100,000	EUR	99,444	0.02
EURONEXT NV 1.1250 19-29 12/06A	500,000	EUR	465,581	0.08
EURONEXT NV 1.5 21-41 17/05A	100,000	EUR	75,019	0.01
GIVAUDAN FINANCE EUR 1.625 20-32 22/04A	1,000,000	EUR	902,061	0.16
HEIMSTADEN BOSTAD TSY 1 21-28 13/04A	400,000	EUR	365,672	0.06
HEINEKEN 1.50 17-29 03/10A	700,000	EUR	661,508	0.12
HEINEKEN NV 1.25 20-33 07/05A	400,000	EUR	348,955	0.06
HEINEKEN NV 2.25 20-30 30/03A	800,000	EUR	776,544	0.14
HEINEKEN NV 2.875 12-25 04/08A	240,000	EUR	240,273	0.04
HEINEKEN NV 4.125 23-35 23/03A	500,000	EUR	532,503	0.09
ING GROEP NV FL.R 20-29 18/02A	300,000	EUR	274,722	0.05
ING GROUP NV 0.25 21-30 11/01A	500,000	EUR	444,260	0.08
ING GROUP NV 1.125 18-25 14/02A	600,000	EUR	598,551	0.11
ING GROUP NV 2.125 19-26 10/01A	1,000,000	EUR	994,462	0.18
ING GROUP NV 2.5 18-30 15/11A	200,000	EUR	193,035	0.03
JAB HOLDINGS B.V. 2.25 19-39 19/12A	500,000	EUR	401,889	0.07
JAB HOLDINGS B.V. 3.375 20-35 17/04A	200,000	EUR	194,509	0.03
JAB HOLDINGS BV 2 17-28 18/05A	500,000	EUR	486,989	0.09
KONINKLIJKE AHOLD 1.125 18-26 19/03A	113,000	EUR	111,125	0.02
KONINKLIJKE AHOLD 3.5 23-28 04/04A	300,000	EUR	306,927	0.05
KONINKLIJKE AHOLD DE 0.375 21-30 18/03A	500,000	EUR	439,917	0.08
KONINKLIJKE AHOLD DE 3.875 24-36 11/03A	500,000	EUR	512,985	0.09
KONINKLIJKE DSM NV 0.625 20-32 23/06A	800,000	EUR	670,955	0.12
KONINKLIJKE KPN NV 0.875 20-32 14/09A	300,000	EUR	251,110	0.04
KONINKLIJKE PHILIPS 2.125 22-29 05/11A	1,300,000	EUR	1,253,547	0.22
KPN NV 0.875 21-33 15/11A50 21-33 15/11A	1,000,000	EUR	814,935	0.14
LINDE FINANCE BV 0.55 20-32 19/05A	800,000	EUR	667,157	0.12
MONDELEZ INTERNATION 0.375 20-29 22/09A	1,000,000	EUR	885,193	0.16
MSD NETHERLANDS CAP 3.25 24-32 30/05A	1,000,000	EUR	1,012,205	0.18
NATURGY FINANCE BV 1.375 17-27 19/01A	400,000	EUR	390,874	0.07
NN BANK NV NETH 0.5000 21-28 21/09A	1,000,000	EUR	912,254	0.16
PROSUS NV 2.031 20-32 03/08A	600,000	EUR	523,952	0.09
RABOBANK 1.125 19-31 07/05A	300,000	EUR	264,427	0.05
RABOBANK 1.25 16-27 23/03A 16-26 23/03A	200,000	EUR	196,689	0.03
RELX FINANCE BV 0.875 20-32 10/03A	500,000	EUR	429,420	0.08
RELX FINANCE BV 1.375 16-26 12/05A	350,000	EUR	344,666	0.06
RENTOKIL INITIAL FIN 3.875 22-27 27/06A	500,000	EUR	510,176	0.09
RENTOKIL INITIAL FIN 4.375 22-30 27/06AA	600,000	EUR	626,159	0.11
REPSOL INTL FINANCE 2.6250 20-30 15/04A	200,000	EUR	197,463	0.03
ROYAL PHILIPS NV 0.50 19-26 22/05A	292,000	EUR	283,524	0.05
SCHLUMBERGER FINANCE 0.25 19-27 15/10A	546,000	EUR	510,822	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SCHLUMBERGER FINANCE 1.375 20-26 06/05A	650,000	EUR	635,049	0.11
SHELL INT FIN 0.75 16-28 15/08A	300,000	EUR	280,629	0.05
SHELL INTL FINANCE 1.625 14-27 10/01A	300,000	EUR	294,009	0.05
SHELL INTL FINANCE 1.875 20-32 07/04A	500,000	EUR	460,735	0.08
SHELL INTL FINANCE BV 0.875 19-39 08/11A	200,000	EUR	137,083	0.02
SIEM FI 3.625 23-43 24/02A	1,300,000	EUR	1,301,793	0.23
SIEMENS FIN NV 0.375 20-26 05/06A	200,000	EUR	194,356	0.03
SIEMENS FIN NV 1.3750 18-30 06/09A	1,600,000	EUR	1,492,680	0.26
SIEMENS FINANCIERING 1.25 19-31 28/02A	300,000	EUR	277,626	0.05
SIEMENS FINANCIERING 3.625 24-44 22/02A	800,000	EUR	797,621	0.14
STEDIN HOLDING NV 0.50 19-29 14/11A	400,000	EUR	355,761	0.06
STELLANTIS N.V. 1.25 21-33 18/06A	700,000	EUR	571,961	0.10
STELLANTIS NV 4.2500 23-31 16/06A	1,000,000	EUR	1,027,982	0.18
TELEFONICA EUROPE BV 5.875 03-33 14/02A	500,000	EUR	600,321	0.11
TENNET HOLDING BV 4.75 22-42 28/10A	1,200,000	EUR	1,345,702	0.24
UNILEVER 1.625 18-33 12/02A	700,000	EUR	642,830	0.11
UNILEVER FINANCE NET 3.5 23-35 23/02A	1,000,000	EUR	1,028,133	0.18
UNILEVER NV 1.125 16-28 29/04A	200,000	EUR	191,329	0.03
UPJOHN FINANCE 1.908 20-32 23/06A06A	500,000	EUR	444,411	0.08
VIATRIS INC 3.125 16-28 22/11	300,000	EUR	301,686	0.05
VOLKSWAGEN INTL FIN 0.875 20-28 22/09A	1,400,000	EUR	1,281,105	0.23
VOLKSWAGEN INTL FIN 1.25 20-32 23/09A	2,200,000	EUR	1,834,958	0.32
VONOVIA FINANCE B.V. 1 21-41 28/01A	300,000	EUR	190,884	0.03
VONOVIA FINANCE BV 1.625 19-39 07/10A	500,000	EUR	362,729	0.06
VONOVIA FINANCE BV 2.125 18-30 22/03A	100,000	EUR	95,192	0.02
VW INTL FINANCE 1.625 15-30 16/01A	500,000	EUR	457,839	0.08
WINTERSHALL DEA FIN 1.823 19-31 25/09A	300,000	EUR	261,284	0.05
WINTERSHALL DEA FINANCE BV 3.83% 03-10-29	2,000,000	EUR	2,010,446	0.36
WOLTERS KLUWER 1.50 17-27 22/03A	200,000	EUR	195,192	0.03
WOLTERS KLUWER N.V. 0.75 20-30 03/07A	500,000	EUR	446,376	0.08
			55,090,558	9.74
Norvège				
STATOIL ASA 1.625 15-35 17/02A	200,000	EUR	171,738	0.03
STATOIL ASA 1.625 16-36 09/11A	200,000	EUR	167,585	0.03
TELENOR AS 4.25 23-35 03/10A	500,000	EUR	540,545	0.10
TELENOR ASA 0.25 20-28 14/02A	147,000	EUR	136,193	0.02
TELENOR ASA 0.2500 19-27 25/09A	254,000	EUR	237,859	0.04
TELENOR ASA 1.75 19-34 31/05A	200,000	EUR	178,269	0.03
			1,432,189	0.25
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL 1.625 20-27 15/04A	100,000	EUR	97,754	0.02
			97,754	0.02
Espagne				
ABERTIS INFRASTRUCT 0.625 19-25 15/07A	500,000	EUR	493,585	0.09
ABERTIS INFRASTRUCT 1.00 16-27 27/02A	200,000	EUR	193,325	0.03
ABERTIS INFRASTRUCT 1.125 19-28 26/03A	200,000	EUR	188,834	0.03
ABERTIS INFRASTRUCT 1.625 19-29 15/07A	1,100,000	EUR	1,036,879	0.18
ABERTIS INFRASTRUCT 3.0000 19-31 27/03A	200,000	EUR	199,183	0.04
AMADEUS IT GROUP SA 1.875 20-28 24/09A	1,000,000	EUR	967,215	0.17
BANCO BILBAO VI 0.3750 19-26 15/11A	200,000	EUR	191,593	0.03
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.5 20-27 14/01A	200,000	EUR	191,141	0.03
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.75 20-25 04/06A	200,000	EUR	198,186	0.04
BANCO BILBAO VIZCAYA 1.00 19-26 21/06A	100,000	EUR	97,512	0.02
BANCO BILBAO VIZCAYA 3.50 17-27 10/02A	200,000	EUR	202,705	0.04
BANCO BILBAO VIZCAYA 3.875 24-34 15/01A	2,000,000	EUR	2,083,245	0.37
BANCO SANTANDER 3.875 23-28 16/01A	800,000	EUR	824,128	0.15
BANCO SANTANDER 4.25 23-30 12/06A	1,500,000	EUR	1,586,460	0.28
BANCO SANTANDER ALL 4.125 24-34 22/04A	1,000,000	EUR	1,042,063	0.18
BANCO SANTANDER SA 0.2 21-28 11/02A	1,200,000	EUR	1,104,972	0.20

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BANCO SANTANDER SA 0.30 19-26 04/10A	300,000	EUR	287,828	0.05
BANCO SANTANDER SA 0.5 21-27 24/03A	100,000	EUR	97,190	0.02
BANCO SANTANDER SA 1.125 18-25 17/01A	400,000	EUR	399,652	0.07
BANCO SANTANDER SA 1.125 20-27 23/06A	400,000	EUR	384,443	0.07
BANCO SANTANDER SA 2.125 18-28 08/02A	400,000	EUR	387,746	0.07
BANCO SANTANDER SA 2.50 15-25 18/03A	300,000	EUR	299,494	0.05
BANKINTER SA 0.8750 19-26 08/07A	300,000	EUR	291,273	0.05
BBVA 3.375 22-27 20/09A	2,000,000	EUR	2,036,930	0.36
BBVA 4.375 22-29 14/10A	800,000	EUR	853,562	0.15
CAIXABANK SA 0.75 19-26 09/07A	200,000	EUR	194,138	0.03
CAIXABANK SA 0.75 21-28 26/05A	300,000	EUR	285,578	0.05
CAIXABANK SA 1.125 19-26 27/03A	200,000	EUR	196,323	0.03
CAIXABANK SA 3.75 22-29 07/09A	500,000	EUR	519,610	0.09
CAIXABANK SA 4.375 23-33 29/11A	1,000,000	EUR	1,081,641	0.19
CRITERIA CAIXA SAU 0.875 20-27 28/10A	300,000	EUR	282,967	0.05
EDP SERVICIOS FINANC 4.375 23-32 04/04A	1,000,000	EUR	1,060,041	0.19
ENAGAS FIN REGS 1.25 15-25 06/02A	1,300,000	EUR	1,297,731	0.23
ENAGAS FINANCIACIONES SAU 1.375% 05-05-28	2,000,000	EUR	1,907,752	0.34
IBERDROLA FINANZAS 1.25 18-26 28/10A	200,000	EUR	195,510	0.03
IBERDROLA FINANZAS 3.125 22-28 22/11A	1,000,000	EUR	1,013,723	0.18
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	500,000	EUR	507,778	0.09
IBERDROLA FINANZAS S 3.625 23-33 13/07A	700,000	EUR	719,214	0.13
NATURGY FINANCE 0.7500 19-29 28/11A	200,000	EUR	181,016	0.03
NATURGY FINANCE BV 3.25% 02-10-30	2,000,000	EUR	2,004,193	0.35
SANTANDER CONS FIN 0 21-26 23/02A	100,000	EUR	96,946	0.02
SANTANDER CONS FIN 0.00 19-22 06/05A	200,000	EUR	191,917	0.03
SANTANDER CONSUMER F 0.375 20-25 17/01A	400,000	EUR	399,502	0.07
TELEFONICA EMISIONES 1.447 18-27 22/01A	500,000	EUR	487,616	0.09
TELEFONICA EMISIONES 1.788 19-29 12/03A	200,000	EUR	192,072	0.03
TELEFONICA EMISIONES 1.807 20-32 21/05A	200,000	EUR	180,425	0.03
TELEFONICA EMISIONES 1.864 20-40 13/07A	300,000	EUR	229,092	0.04
TELEFONICA EMISIONES 1.93 16-31 17/10A	100,000	EUR	91,912	0.02
TELEFONICA EMISIONES 2.318 17-28 17/10A	100,000	EUR	98,536	0.02
TELEFONICA EMISIONES 2.592 22-31 25/05A	1,000,000	EUR	968,572	0.17
TELEFONICA EMISIONES 2.932 14-29 17/10A	300,000	EUR	302,172	0.05
			30,325,121	5.36
Suède				
INVESTOR AB 0.375 20-35 29/10A	500,000	EUR	364,720	0.06
INVESTOR AB 1.5000 18-30 12/09A	200,000	EUR	185,801	0.03
MOLNLYCKE HOLDING AB 0.875 19-29 05/09AA	800,000	EUR	720,712	0.13
NORDEA BANK ABP 0.5 20-27 14/05A	1,000,000	EUR	950,186	0.17
SBAB BANK AB 0.5 20-25 13/05A	200,000	EUR	198,334	0.04
SKANDINAVISKA ENSKIL 0.625 19-29 12/11A	1,400,000	EUR	1,244,361	0.22
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.010 20-27 02/12A	1,000,000	EUR	922,352	0.16
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.05 19-26 03/09A	200,000	EUR	191,228	0.03
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.75% 15-02-34	500,000	EUR	519,668	0.09
TELIA COMPANY AB 2.125 19-34 20/02A	400,000	EUR	367,683	0.07
			5,665,045	1.00
Suisse				
UBS GROUP SA 0.25 20-28 05/11A	600,000	EUR	555,865	0.10
UBS GROUP SA 0.625 21-33 24/02A	1,000,000	EUR	807,377	0.14
			1,363,242	0.24
Royaume-Uni				
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.375 19-29 17/09A	500,000	EUR	449,200	0.08
ASTRAZENECA PLC 1.25 16-28 12/05A	200,000	EUR	192,233	0.03
ASTRAZENECA PLC 3.75 23-32 03/03A	500,000	EUR	522,886	0.09
AVIVA PLC 3.375 15-45 04/12A	100,000	EUR	100,189	0.02
BARCLAYS 4.918 23-30 08/08A	2,000,000	EUR	2,138,584	0.38
BARCLAYS PLC 0.577 21-29 09/08A	400,000	EUR	365,352	0.06

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BARCLAYS PLC 1.375 18-26 24/01A	300,000	EUR	299,538	0.05
BP CAPITAL MARKETS 1.00 14-26 25/09A	100,000	EUR	99,426	0.02
BP CAPITAL MARKETS 1.231 19-31 08/05A	300,000	EUR	266,796	0.05
BP CAPITAL MARKETS 1.573 15-27 16/02A	100,000	EUR	97,708	0.02
BP CAPITAL MARKETS 1.637 17-29 26/06A	700,000	EUR	663,593	0.12
BP CAPITAL MARKETS 2.822 20-32 07/04A	250,000	EUR	242,886	0.04
BP CAPITAL MARKETS B 0.933 20-40 04/12A	1,000,000	EUR	652,842	0.12
BRITISH TEL 3.375 22-32 30/08A	2,000,000	EUR	2,007,550	0.36
COCA-COLA EUROPACIFIC 1.125 19-29 12/04A	628,000	EUR	584,508	0.10
COCA-COLA EUROPEAN 1.75 16-28 26/05A	100,000	EUR	97,219	0.02
CREDIT AGRICOLE LDN 1.875 16-26 20/12A	300,000	EUR	293,945	0.05
DIAGEO FINANCE 3.375% 30-08-35	1,000,000	EUR	1,005,568	0.18
DIAGEO FINANCE PLC 2.375 14-26 20/05A	400,000	EUR	399,446	0.07
DS SMITH PLC 0.8750 19-26 12/09A	500,000	EUR	483,678	0.09
DS SMITH PLC 08750 1 4.375 23-27 27/07A	500,000	EUR	516,980	0.09
GLAXOSMITHKLINE 1.2500 18-26 21/05A	300,000	EUR	294,947	0.05
GLAXOSMITHKLINE 1.375 17-29 12/09A	600,000	EUR	565,048	0.10
HSBC HOLDINGS PLC 3.125 16-28 07/06A/06A	400,000	EUR	399,693	0.07
INFORMA 3.25% 23-10-30 EMTN	500,000	EUR	498,390	0.09
INFORMA PLC 1.2500 19-28 22/04A	200,000	EUR	189,878	0.03
LLOYDS BANKING GROUP 1.50 17-27 12/09A	100,000	EUR	96,520	0.02
LONDON STOCK EX 1.7500 18-27 06/12A	500,000	EUR	486,635	0.09
LSE GROUP 1.75 17-29 19/09A	700,000	EUR	666,493	0.12
NATIONAL BUILDING 3.25 22-29 05/09A	1,000,000	EUR	1,013,228	0.18
NATIONAL GRID ELEC 0.823 20-32 07/07A	300,000	EUR	251,977	0.04
NATIONAL GRID PLC 0.75 21-33 01/09A1/09A	500,000	EUR	398,756	0.07
NATIONAL GRID PLC 2.949 22-30 30/03A	300,000	EUR	297,032	0.05
NATIONAL GRID PLC 3.245 22-34 30/03A	500,000	EUR	488,248	0.09
NATIONWIDE BUILDING 2.00 22-27 28/04A	1,000,000	EUR	984,089	0.17
STANDARD CHARTERED 0.9 19-27 02/07A	1,800,000	EUR	1,750,345	0.31
UBS AG LONDON 0.5 21-31 31/03A	400,000	EUR	341,770	0.06
VODAFONE GROUP 0.90 19-26 24/11A	100,000	EUR	96,995	0.02
VODAFONE GROUP 1.50 17-27 24/07A	100,000	EUR	97,278	0.02
VODAFONE GROUP 2.875 17-37 20/11A	100,000	EUR	94,459	0.02
VODAFONE GROUP PLC 1.60 16-31 29/07A	207,000	EUR	189,520	0.03
			20,681,428	3.66
États-Unis d'Amérique				
3M CO 1.50 16-31 02/06A	1,100,000	EUR	1,000,239	0.18
ABBVIE INC 0.75 19-27 18/11A	200,000	EUR	189,952	0.03
ABBVIE INC 1.25 19-31 18/11A	1,000,000	EUR	900,043	0.16
ABBVIE INC 2.125 16-28 17/11A	100,000	EUR	97,942	0.02
AMERICAN HONDA FINAN 0.3 21-28 09/07A	300,000	EUR	272,831	0.05
AMERICAN INTL GRP 1.875 17-27 21/06A	200,000	EUR	195,479	0.03
AMERICAN TOWER 0.45 21-27 21/05A	400,000	EUR	381,472	0.07
AMERICAN TOWER 0.5 20-28 10/09A	800,000	EUR	745,092	0.13
AMERICAN TOWER 4.125 23-27 16/05A	300,000	EUR	307,860	0.05
AMERICAN TOWER CORP 0.875 21-29 21/05A	1,600,000	EUR	1,458,848	0.26
AMERICAN TOWER CORP 1 20-32 10/09A	400,000	EUR	340,350	0.06
AMERICAN TOWER CORP 1.25 21-33 21/05A	300,000	EUR	252,264	0.04
AMGEN INC 2.00 16-26 25/02A	200,000	EUR	198,509	0.04
APPLE INC 1.375 17-29 24/05A	2,000,000	EUR	1,902,810	0.34
ARCHER DANIELS MIDLAND 1% 18-25 12/09A	100,000	EUR	98,649	0.02
AT T INC 1.80 18-26 05/09A	100,000	EUR	98,440	0.02
AT T INC 2.45 15-35 15/03S	100,000	EUR	91,178	0.02
AT&T INC 0.8000 19-30 04/03A	100,000	EUR	89,676	0.02
AT&T INC 1.6 20-28 27/05A	2,388,000	EUR	2,291,203	0.41
AT&T INC 2.60 14-29 17/12A	1,100,000	EUR	1,082,001	0.19
AT&T INC 3.375 14-34 15/03A	400,000	EUR	399,679	0.07

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
AT&T INC 3.55 12-32 17/12A	200,000	EUR	203,278	0.04
ATT INC 3.95 23-31 30/04A	500,000	EUR	522,035	0.09
BANK OF AMERICA CORP 1.102 21-32 24/05A	400,000	EUR	350,086	0.06
BANK OF AMERICA CORP 1.375 15-25 26/03A	200,000	EUR	199,213	0.04
BAXTER INTL INC 1.3 17-25 30/05A	200,000	EUR	198,670	0.04
BAXTER INTL INC 1.3 19-29 15/05A	200,000	EUR	185,381	0.03
BECTON DICKINSON AND 3.519% 08-02-31	2,000,000	EUR	2,035,751	0.36
BOOKING 4.125 23-33 12/05A	800,000	EUR	844,430	0.15
BOOKING HOLDING 4.7500 22-34 15/11A	500,000	EUR	553,067	0.10
BOSTON SCIENTIF CORP 0.6250 19-27 01/12A	832,000	EUR	783,986	0.14
BRISTOL-MYERS SQUIBB 1.75 15-35 15/05A	100,000	EUR	87,926	0.02
CHUBB INA HOLDINGS 0.875 19-27 15/06A	200,000	EUR	191,046	0.03
CHUBB INA HOLDINGS 0.875 19-29 15/12A	400,000	EUR	363,102	0.06
CHUBB INA HOLDINGS 1.55 18-28 15/03A	100,000	EUR	96,105	0.02
CITIGROUP INC 1.50 16-28 26/10A	200,000	EUR	189,239	0.03
CITIGROUP INC 1.75 15-25 28/01A	100,000	EUR	99,899	0.02
COCA COLA 1.625 15-35 09/09A	300,000	EUR	260,948	0.05
COCA-COLA CO 0.5 21-33 09/03A	1,200,000	EUR	984,515	0.17
COCA-COLA CO 0.8 20-40 18/09A	800,000	EUR	560,834	0.10
COCA-COLA CO 1.875 14-26 22/09A	100,000	EUR	98,963	0.02
COCA-COLA EUROPEAN 1.875 15-30 18/03A	3,400,000	EUR	3,230,993	0.57
COMCAST CORP 0.25 20-27 20/05A	386,000	EUR	364,512	0.06
COMCAST CORP 0.7500 20-32 20/02A	2,500,000	EUR	2,130,227	0.38
DANAHER CORP 2.5 20-30 30/03A	1,000,000	EUR	981,186	0.17
DIGITAL EURO FINCO 1.125 19-28 09/10A	1,451,000	EUR	1,364,614	0.24
DIGITAL EURO FINCO 2.5 19-26 16/01A	500,000	EUR	498,195	0.09
DOW CHEMICAL CO 0.5 20-27 25/02A	200,000	EUR	190,182	0.03
DOW CHEMICAL CO 1.125 20-32 25/02A	900,000	EUR	775,178	0.14
ELI LILLY & CO 1.625 15-26 02/06A	200,000	EUR	198,066	0.04
ELI LILLY & CO 2.125 15-30 03/06A	3,000,000	EUR	2,909,748	0.51
EQUINIX INC 0.2500 21-27 15/03A	730,000	EUR	690,104	0.12
EQUINIX INC 1 21-33 10/03A	400,000	EUR	332,214	0.06
EXXON MOBIL CORP 0.524 20-28 26/06A	1,000,000	EUR	928,544	0.16
EXXON MOBIL CORP 0.835 20-32 26/06A	300,000	EUR	256,389	0.05
FEDEX CORP 0.95 21-33 04/05A	200,000	EUR	165,047	0.03
FEDEX CORP 1.30 19-31 05/08A	100,000	EUR	89,178	0.02
FIDELITY NATIONAL INF 0.625 19-25 03/12A	300,000	EUR	294,189	0.05
FIDELITY NATIONAL INF 1.5 19-27 21/05A	1,200,000	EUR	1,164,619	0.21
FIDELITY NATIONAL INF 2 19-30 21/05A	150,000	EUR	142,298	0.03
FISERV INC 1.125 19-27 01/07A	200,000	EUR	193,155	0.03
FISERV INC 1.625 19-30 01/07A	200,000	EUR	185,372	0.03
GENERAL ELECTRIC CO 0.875 17-25 17/05A	500,000	EUR	496,199	0.09
GENERAL ELECTRIC CO 4.125 05-35 19/09A	250,000	EUR	265,008	0.05
GENERAL MOTORS 0.6500 21-28 07/09A	200,000	EUR	183,194	0.03
GENERAL MOTORS FINAN 1.694 18-25 26/03A	200,000	EUR	199,325	0.04
GENERAL MOTORS FINAN 4.3 23-29 15/02A	800,000	EUR	830,782	0.15
IBM CORP 0.875 19-25 31/01A	393,000	EUR	392,312	0.07
IBM CORP 1.25 19-27 29/01A	300,000	EUR	291,832	0.05
IBM CORP 1.5 17-29 23/05A	100,000	EUR	94,639	0.02
IBM CORP 1.75 16-28 07/03A	100,000	EUR	97,351	0.02
IBM CORP 1.75 19-31 31/01A	300,000	EUR	279,041	0.05
IBM INTL BUSINESS MA 3.375 23-27 06/02A	1,000,000	EUR	1,012,572	0.18
IBM INTL BUSINESS MA 4.0 23-43 06/02A	1,300,000	EUR	1,335,526	0.24
ILLINOIS TOOL WORKS 2.125 15-30 22/05A	200,000	EUR	193,517	0.03
ILLINOIS TOOL WORKS 3.00 14-34 19/05A	100,000	EUR	98,546	0.02
ILLINOIS TOOL WORKS INC 1.0 19-31 25/06A	500,000	EUR	443,486	0.08
INTERNATIONAL BUSINE 0.3 20-28 11/02A	772,000	EUR	716,690	0.13
JOHNSON CONTROLS INT 0.375 20-27 15/09A	355,000	EUR	332,851	0.06

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
JPMORGAN CHASE & CO 1.5 16-26 29/10A	200,000	EUR	195,984	0.03
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	600,000	EUR	590,475	0.10
MC DONALD S 2.375 22-29 31/05A	3,000,000	EUR	2,938,117	0.52
MCDONALD S CORP 0.9 19-26 15/06A	200,000	EUR	195,233	0.03
MCDONALD'S CORP 0.2500 21-28 04/10A	500,000	EUR	455,241	0.08
MCDONALD'S CORP 1.875 15-27 26/05A	700,000	EUR	692,621	0.12
MCKESSON CORP 1.50 17-25 17/11A	200,000	EUR	197,976	0.04
MERCK & CO 2.50 14-34 15/10A	200,000	EUR	190,158	0.03
MERCK & CO INC 1.375 16-36 02/11A	500,000	EUR	409,833	0.07
MERCK & CO INC 1.875 14-26 15/10A	100,000	EUR	98,674	0.02
MICROSOFT 2.625 13-33 02/05A	1,000,000	EUR	998,827	0.18
MMS USA INVESTMENTS 1.25 19-28 13/06A	1,000,000	EUR	947,414	0.17
MONDELEZ INTERNATIONAL 0.75 21-33 17/03A	400,000	EUR	326,272	0.06
MONDELEZ INTERNATIONAL 1.625 15-27 08/03	200,000	EUR	195,688	0.03
MOODY'S CORPORATION 0.95 19-30 25/02A	480,000	EUR	434,113	0.08
MOODY'S CORPORATION 1.75 15-27 09/03A	1,000,000	EUR	987,894	0.17
MORGAN STANLEY 0.497 21-31 08/02A	900,000	EUR	784,025	0.14
MORGAN STANLEY 1.375 16-26 27/10	100,000	EUR	97,664	0.02
MORGAN STANLEY 1.75 15-25 30/01A	300,000	EUR	299,638	0.05
NASDAQ INC 0.9 21-33 30/07A	300,000	EUR	243,287	0.04
NASDAQ INC 1.7500 19-29 28/03A	900,000	EUR	857,470	0.15
NATL GRID NORTH AMERICA 4.151% 12-09-27	2,000,000	EUR	2,064,704	0.37
NETFLIX INC 3.6250 19-30 15/06S	1,500,000	EUR	1,545,594	0.27
PEPSICO INC 0.5 20-28 06/05A	617,000	EUR	575,687	0.10
PEPSICO INC 0.75 21-33 14/10A	800,000	EUR	663,751	0.12
PEPSICO INC 1.125 19-31 18/03A	100,000	EUR	90,416	0.02
PPG INDUSTRIES 1.40 15-27 13/03A	1,200,000	EUR	1,168,758	0.21
PROCTER & GAMBLE 1.875 18-38 30/10A	500,000	EUR	435,007	0.08
PROCTER AND GAMBLE 3.15 24-28 29/04A	1,000,000	EUR	1,018,971	0.18
PROLOGIS 3.00 14-26 02/06A	100,000	EUR	100,219	0.02
PROLOGIS EURO FINANCE 0.25 19-27 10/09A	200,000	EUR	186,766	0.03
PROLOGIS EURO FINANCE 0.375 20-28 06/02A	174,000	EUR	161,505	0.03
PROLOGIS EURO FINANCE 0.625 19-31 10/09A	300,000	EUR	254,489	0.05
PROLOGIS EURO FINANCE 1.875 18-29 05/01A	400,000	EUR	384,569	0.07
PROLOGIS EURO FINANCE L 1.5 19-49 10/09A	700,000	EUR	450,408	0.08
PROLOGIS INTL FDG II 1.625 20-32 17/06A	700,000	EUR	618,013	0.11
STRYKER CORP 0.75 19-29 01/03A	732,000	EUR	672,836	0.12
STRYKER CORP 1.00 19-31 03/12A	100,000	EUR	87,351	0.02
STRYKER CORP 2.125 18-27 30/11A	100,000	EUR	98,074	0.02
STRYKER CORP 2.6250 18-30 30/11A	100,000	EUR	98,288	0.02
SUMITOMO MITSUI FINL 1.143 17-27 14/06A	100,000	EUR	96,949	0.02
THERMO FISHER SCIEN 1.95 17-29 24/07A	100,000	EUR	96,377	0.02
THERMO FISHER SCIEN 0.50 19-28 01/03A	100,000	EUR	93,229	0.02
THERMO FISHER SCIEN 0.875 19-31 01/10A	1,100,000	EUR	955,683	0.17
THERMO FISHER SCIEN 1.40 17-26 23/01A	112,000	EUR	110,683	0.02
THERMO FISHER SCIEN 1.45 17-27 16/03A	1,000,000	EUR	975,445	0.17
THERMO FISHER SCIEN 1.75 20-27 02/04A	400,000	EUR	392,575	0.07
THERMO FISHER SCIEN 1.875 19-49 01/10A	1,300,000	EUR	906,622	0.16
THERMO FISHER SCIEN 2.00 14-25 15/04A	400,000	EUR	398,885	0.07
THERMO FISHER SCIEN 3.65 22-34 21/11A	500,000	EUR	511,013	0.09
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.125 21-27 06/05A	800,000	EUR	742,408	0.13
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.25 20-26 16/01A	200,000	EUR	192,599	0.03
TOYOTA MOTOR CREDIT 3.85 23-30 24/07A	1,000,000	EUR	1,037,559	0.18
UNITED PARCEL 1.00 16-28 28/11A	300,000	EUR	282,529	0.05
VERIZON COMM 1.125 21-35 19/09A	500,000	EUR	394,359	0.07
VERIZON COMM 2.625 14-31 01/12A31 01/12A	200,000	EUR	193,595	0.03
VERIZON COMMUNICATIO 0.375 21-29 22/03A	1,000,000	EUR	902,056	0.16
VERIZON COMMUNICATIO 1.85 20-40 18/05A	1,500,000	EUR	1,178,827	0.21

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
VERIZON COMMUNICATION 1.375 16-28 02/11A	100,000	EUR	95,190	0.02
VERIZON COMMUNICATION 1.50 19-39 19/09A	200,000	EUR	151,816	0.03
VERIZON COMMUNICATION 1.875 17-29 26/10A	500,000	EUR	477,843	0.08
VERIZON COMMUNICATION 3.25 14-26 17/02A	200,000	EUR	201,375	0.04
VF CORP 0.25 20-28 25/02A	400,000	EUR	356,577	0.06
ZIMMER BIOMET HLDG 1.164 19-27 15/11A	100,000	EUR	95,606	0.02
ZIMMER BIOMET HOLDING 2.425 16-26 13/12A	500,000	EUR	498,094	0.09
			79,699,776	14.10
Total des obligations			443,724,454	78.48
Obligations à taux variables				
Autriche				
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 20-31 08/09	400,000	EUR	390,516	0.07
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 23-31 16/01A	500,000	EUR	522,600	0.09
OMV AG FL.R 20-XX 01/09A	800,000	EUR	757,641	0.13
VIENNA INSURANCE GRP FL.R 15-XX 02/03A	100,000	EUR	100,238	0.02
			1,770,995	0.31
Belgique				
AGEAS NV FL.R 19-XX 02/07A	100,000	EUR	98,901	0.02
AGEAS NV FL.R 20-51 24/11A	400,000	EUR	355,576	0.06
KBC GROUPE FL.R 22-28 21/01A	500,000	EUR	479,381	0.08
KBC GROUPE FL.R 23-33 25/04A	1,200,000	EUR	1,247,566	0.22
			2,181,424	0.39
Danemark				
DANSKE BANK A/S FL.R 19-30 12/02A	800,000	EUR	797,957	0.14
DANSKE BK FL.R 23-31 10/01A	1,000,000	EUR	1,052,845	0.19
ORSTED FL.R 19-XX 09/12A	400,000	EUR	376,891	0.07
			2,227,693	0.39
France				
AXA FL.R 22-43 10/03A	200,000	EUR	203,629	0.04
AXA FL.R 23-43 11/07A	1,000,000	EUR	1,096,565	0.19
AXA SA FL.R 16-47 06/07A	300,000	EUR	301,230	0.05
AXA SA FL.R 18-49 28/05A	500,000	EUR	495,334	0.09
BNP PARIBAS CARDIF FL.R 14-XX 25/11A	200,000	EUR	200,386	0.04
BNP PARIBAS FL.R 20-29 17/04A	600,000	EUR	562,068	0.10
BNP PARIBAS SA FL.R 19-26 04/06A	200,000	EUR	197,897	0.04
BNP PARIBAS SA FL.R 20-27 14/10A	200,000	EUR	191,000	0.03
BNP PARIBAS SA FL.R 20-32 15/01A	2,900,000	EUR	2,759,004	0.49
BPCE ISSUER FL.R 24-36 26/02A	1,500,000	EUR	1,553,890	0.27
CNP ASSURANCES FL.R 14-45 05/06A	400,000	EUR	401,168	0.07
CNP ASSURANCES FL.R 15-47 10/06A	500,000	EUR	511,601	0.09
CREDIT AGRICOLE FL.R 16-48 27/09A	100,000	EUR	103,914	0.02
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 20-30 05/06A	500,000	EUR	495,678	0.09
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 20-29 11/06A	200,000	EUR	187,328	0.03
DANONE SA FL.R 21-XX 16/12A	700,000	EUR	667,929	0.12
ENGIE SA FL.R 20-XX 30/11A	400,000	EUR	369,889	0.07
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-26 17/06A	1,100,000	EUR	1,087,432	0.19
LA BANQUE POSTALE FL.R 21-32 02/02A	500,000	EUR	466,615	0.08
LA BANQUE POSTALE FL.R 22-28 09/02A	1,000,000	EUR	957,083	0.17
ORANGE SA FL.R 14-26 01/10AA	400,000	EUR	411,103	0.07
ORANGE SA FL.R 20-XX 15/10A	500,000	EUR	465,869	0.08
ORANGE SA FL.R 23-XX 18/04A	1,500,000	EUR	1,598,013	0.28
SCOR FL.R 15-XX 05/06A	100,000	EUR	99,368	0.02
SCOR SE FL.R 16-48 27/05A	100,000	EUR	100,009	0.02
SOCIETE GENERALE SA FL.R 21-29 12/06A	200,000	EUR	181,191	0.03
SOGECAP FL.R 23-44 16/05A	500,000	EUR	558,807	0.10
SOGECAP SA FL.R 14-XX 18/02A14-49 29/12A	500,000	EUR	502,113	0.09
TOTALENERGIES SE FL.R 16-XX 06/10A	400,000	EUR	399,763	0.07
TOTALENERGIES SE FL.R 20-XX 04/09A	300,000	EUR	272,083	0.05

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
TOTALENERGIES SE FL.R 21-XX 25/01A	300,000	EUR	260,032	0.05
VIGIE FL.R 19-XX 12/09A	1,100,000	EUR	1,064,621	0.19
			18,722,612	3.31
Allemagne				
ALLIANZ SE 4.851% 26-07-54	1,000,000	EUR	1,072,416	0.19
ALLIANZ SE FL.R 19-49 25/09A	200,000	EUR	181,681	0.03
ALLIANZ SE FL.R 20-50 22/05A	1,900,000	EUR	1,774,310	0.31
COMMERZBANK AG FL.R 20-26 24/03A	100,000	EUR	99,451	0.02
COMMERZBANK AG FL.R 23-33 05/10A	2,000,000	EUR	2,187,635	0.39
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.0% 16-07-32	500,000	EUR	509,280	0.09
DEUTSCHE BAHN FINANCE FL.R 19-XX 22/04A	1,000,000	EUR	991,167	0.18
DEUTSCHE BANK AG FL.R 20-30 19/11A	100,000	EUR	92,204	0.02
DEUTSCHE BANK AG FL.R 22-32 24/06A	1,000,000	EUR	1,001,522	0.18
DEUTSCHE BANK FL. 22-30 05/09A	1,500,000	EUR	1,596,662	0.28
DEUTSCHE BOERSE AG FL.R 20-47 16/06A	1,000,000	EUR	953,072	0.17
DEUTSCHE BOERSE AG FL.R 22-48 23/06A	1,000,000	EUR	952,673	0.17
HANNOVER RUCKVERSICH FL.R 22-43 26/08A	300,000	EUR	340,461	0.06
MERCK KGAA FL.R 19-79 25/06A	1,000,000	EUR	973,960	0.17
MERCK KGAA FL.R 20-80 09/09A	500,000	EUR	486,095	0.09
MUENCHENER RUECK FL.R 20-41 26/05A	800,000	EUR	697,118	0.12
MUNICH REINSURANCE FL.R 18-49 26/05A/05A	200,000	EUR	198,317	0.04
TALANX AG FL.R 17-47 05/12A	600,000	EUR	581,111	0.10
TALANX AG FL.R 21-42 01/12A	300,000	EUR	261,440	0.05
			14,950,575	2.64
Irlande				
AIB GROUP PLC FL.R 22-28 04/04A	500,000	EUR	492,766	0.09
AIB GROUP PLC FL.R 23-29 23/07A	500,000	EUR	525,886	0.09
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 23-29 13/11A	1,000,000	EUR	1,054,198	0.19
BANK OF IRELAND GRP FL.R 21-27 10/03A	500,000	EUR	484,420	0.09
BANK OF IRELAND GRP FL.R 22-26 05/06A	1,000,000	EUR	995,277	0.18
			3,552,547	0.63
Italie				
ASSICURAZ GENERALI FL.R 15-47 27/10A	800,000	EUR	846,663	0.15
ASSICURAZ GENERALI FL.R 16-48 08/06A	500,000	EUR	525,529	0.09
ENEL SPA FL.R 20-XX 10/03A	402,000	EUR	390,643	0.07
ENEL SPA FL.R 21-XX 08/09A	400,000	EUR	350,892	0.06
ENI SPA FL.R 20-XX 13/01A	577,000	EUR	571,991	0.10
ENI SPA FL.R 21-99 31/12A	1,083,000	EUR	1,043,041	0.18
MEDIOBANCA FL.R 22-29 07/02A	500,000	EUR	524,188	0.09
UNICREDIT FL.R 22-28 18/01A	3,000,000	EUR	2,887,227	0.51
UNICREDIT SPA FL.R 20-27 22/07A	500,000	EUR	494,624	0.09
			7,634,798	1.35
Luxembourg				
HANNOVER RUECK SE FL.R 14-XX 26/06A	900,000	EUR	898,629	0.16
			898,629	0.16
Pays-Bas				
ASR NEDERLAND NV FL.R 15-45 29/09A	2,100,000	EUR	2,123,714	0.38
ASR NEDERLAND NV FL.R 22-43 07/12A	600,000	EUR	712,438	0.13
ASSICURAZ GENERALI FL.R 14-XX 21/11A	1,600,000	EUR	1,613,339	0.29
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 20-28 05/05A	900,000	EUR	857,988	0.15
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 22-32 30/11A	500,000	EUR	508,113	0.09
ELM BV FL.R 15-XX 01/09A	1,400,000	EUR	1,391,267	0.25
ENEL FINANCE IN FL.R 0.00 21-26 28/05U	1,000,000	EUR	968,237	0.17
IBERDROLA INTL BV FL.R 19-XX 12/02A	200,000	EUR	199,890	0.04
IBERDROLA INTL BV FL.R 20-XX 28/04A	500,000	EUR	490,304	0.09
IBERDROLA INTL BV FL.R 21-XX 09/02A	300,000	EUR	288,631	0.05
IBERDROLA INTL BV FL.R 21-XX 09/02A12A	500,000	EUR	454,863	0.08
ING GROEP NV FL.R 23-34 23/05A	800,000	EUR	866,340	0.15
ING GROEP NV FL.R 23-35 20/02A	500,000	EUR	528,098	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ING GROEP NV FL.R 24-34 15/08A	2,000,000	EUR	2,053,402	0.36
ING GROUP NV FL.R 19-30 13/11A	300,000	EUR	293,640	0.05
ING GROUP NV FL.R 20-31 26/05A	1,100,000	EUR	1,085,259	0.19
ING GROUP NV FL.R 22-33 14/11A	300,000	EUR	335,828	0.06
NN GROUP NV FL.R 14-XX 15/07A	700,000	EUR	706,255	0.12
NN GROUP NV FL.R 17-48 13/01A	100,000	EUR	104,111	0.02
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-XX 27/06A	1,500,000	EUR	1,475,683	0.26
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 20-XX 17/06A	1,000,000	EUR	933,022	0.17
			17,990,422	3.18
Norvège				
DNB BANK ASA 4.625 22-33 28/02A	800,000	EUR	827,702	0.15
			827,702	0.15
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	500,000	EUR	499,517	0.09
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-27 11/09A	100,000	EUR	98,026	0.02
BANKINTER SA FL.R 23-30 03/05A	1,000,000	EUR	1,052,792	0.19
CAIXABANK SA FL.R 18-30 17/04A	100,000	EUR	99,564	0.02
CAIXABANK SA FL.R 20-26 10/07A	900,000	EUR	888,943	0.16
CAIXABANK SA FL.R 20-26 18/11A11A	100,000	EUR	97,855	0.02
CAIXABANK SA FL.R 22-28 21/01A	1,000,000	EUR	958,144	0.17
CAIXABANK SA FL.R 22-33 23/02A	800,000	EUR	857,912	0.15
REDELA CORPORACION 23-XX 07/08A	700,000	EUR	720,164	0.13
			5,272,917	0.93
Suède				
SVENSKA HANDELSBANKEN 3.25 22-33 01/06A	500,000	EUR	498,483	0.09
SWEDBANK AB FL.R 22-32 23/08A	800,000	EUR	807,228	0.14
TELI CO FL.R 22-82 21/12A	1,200,000	EUR	1,232,551	0.22
			2,538,262	0.45
Suisse				
UBS GROUP AG FL.R 22-30 15/06A	700,000	EUR	701,951	0.12
			701,951	0.12
Royaume-Uni				
BANCO DE SABADELL FL.R 22-28 10/11A	800,000	EUR	845,822	0.15
BARCLAYS PLC FL.R 21-32 12/05A	800,000	EUR	694,226	0.12
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX 22/06A	300,000	EUR	298,851	0.05
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX 22/06A	800,000	EUR	788,058	0.14
CREDIT SUISSE GROUP FL.R 22-32 02/04A	1,200,000	EUR	1,169,449	0.21
HSBC 3.834% 25-09-35	1,700,000	EUR	1,729,126	0.31
HSBC FL.R 23-32 10/03A	500,000	EUR	539,680	0.10
HSBC HOLDINGS PLC FL.R 20-31 13/11A	200,000	EUR	174,187	0.03
LLOYDS BANKING GROU FL.R 23-31 21/09A	2,000,000	EUR	2,143,238	0.38
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 22-30 24/08A	700,000	EUR	696,498	0.12
NATIONWIDE BUILDING FL.R 18-26 08/03A	500,000	EUR	498,871	0.09
NATWEST GROUP 4.771% 16-02-29	1,000,000	EUR	1,050,371	0.19
NATWEST GROUP FL.R 23-28 14/03A	1,300,000	EUR	1,348,581	0.24
NATWEST GROUP PLC FL.R 18-26 02/03A	200,000	EUR	199,576	0.04
NATWEST GROUP PLC FL.R 21-30 26/02A	800,000	EUR	728,703	0.13
STANDARD CHARTERED 4.874% 10-05-31	2,000,000	EUR	2,150,791	0.38
STANDARD CHARTERED FL.R 20-28 16/01A	200,000	EUR	191,530	0.03
			15,247,558	2.70
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 19-29 08/08A	300,000	EUR	275,488	0.05
BANK OF AMERICA CORP FL.R 20-31 26/10A	600,000	EUR	519,258	0.09
BANK OF AMERICA CORP FL.R 22-33 27/04A	600,000	EUR	580,006	0.10
CITIGROUP 3.75% 14-05-32 EMTN	1,000,000	EUR	1,020,322	0.18
CITIGROUP INC FL.R 19-27 08/10A	400,000	EUR	383,647	0.07
CITIGROUP INC FL.R 20-26 06/05A	489,000	EUR	484,626	0.09
CITIGROUP INC FL.R 22-33 22/09A	300,000	EUR	314,030	0.06
JPM CHASE FL.R 24-34 21/03A	1,000,000	EUR	1,023,328	0.18

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
JPMORGAN CHASE & CO FL.R 19-32 04/11A	400,000	EUR	347,139	0.06
JPMORGAN CHASE CO FL.R 19-27 11/03A	224,000	EUR	219,391	0.04
JPMORGAN CHASE CO FL.R 19-31 25/07A	1,000,000	EUR	892,306	0.16
JPMORGAN CHASE CO FL.R 22-30 23/03A	1,000,000	EUR	957,955	0.17
MORGAN STANLEY CAPITAL FL.R 22-34 25/01A	2,400,000	EUR	2,679,711	0.47
MORGAN STANLEY FL.R 17-26 23/10A	200,000	EUR	197,581	0.03
MORGAN STANLEY FL.R 20-29 26/10A	166,000	EUR	151,205	0.03
			10,045,993	1.78
Total des obligations à taux variables			104,564,078	18.49
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			548,288,532	96.98
Total du portefeuille-titres			548,288,532	96.98
Coût d'acquisition			547,127,862	



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	23.30
États-Unis d'Amérique	15.87
Pays-Bas	12.93
Allemagne	9.79
Royaume-Uni	6.35
Espagne	6.30
Italie	5.22
Luxembourg	3.08
Belgique	2.69
Irlande	2.64
Australie	1.54
Suède	1.45
Japon	1.39
Danemark	1.31
Autriche	0.85
Finlande	0.78
Norvège	0.40
Suisse	0.37
Îles Caïman	0.33
Canada	0.32
Indonésie	0.05
Portugal	0.02
	96.98

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	53.01
Énergie et eau	5.63
Industrie pharmaceutique	4.36
Télécommunication	4.32
Assurance	3.96
Immobilier	3.34
Pétrole	2.61
Transport	2.53
Tabac et boissons alcoolisées	1.96
Industrie agro-alimentaire	1.49
Électronique et semi-conducteurs	1.43
Internet et services d'Internet	1.43
Chimie	1.36
Matériaux de construction	1.13
Articles de bureaux et ordinateurs	1.08
Distribution, commerce de détail	1.07
Industrie automobile	1.05
Électrotechnique	0.91
Art graphique, maison d'édition	0.90
Restauration, industrie hôtelière	0.76
Biens de consommation divers	0.69
Services divers	0.59
Pneus et caoutchouc	0.36
Construction de machines et appareils	0.30
Textile et habillement	0.27
Industries d'emballage	0.18
Soins de santé	0.17
Industrie aéronautique et spatiale	0.07
	96.98



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIA 0.00 20-40 20/10U	1,250,000	EUR	790,010	0.23
AUSTRIA 0.5 19-29 20/02A	1,700,000	EUR	1,576,130	0.46
AUSTRIA 0.50 17-27 20/04A	600,000	EUR	577,394	0.17
AUSTRIA 0.75 16-26 20/10A	850,000	EUR	828,991	0.24
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	1,500,000	EUR	1,332,679	0.39
AUSTRIA 1.20 15-25 20/10A	1,500,000	EUR	1,487,371	0.44
AUSTRIA 1.50 16-47 20/02A	1,000,000	EUR	759,041	0.22
AUSTRIA 2.10 2017-2117 20/09A	750,000	EUR	572,157	0.17
AUSTRIA 2.40 13-34 23/05A	1,000,000	EUR	970,708	0.29
AUSTRIA 3.80 12-62 26/01A	600,000	EUR	700,802	0.21
AUSTRIA 4.15 06-37 15/03A	850,000	EUR	956,380	0.28
AUSTRIA 4.85 09-26 15/03A	500,000	EUR	515,427	0.15
AUSTRIA 6.25 97-27 15/07A	650,000	EUR	713,550	0.21
AUSTRIA GOVERNMENT B 3.45 23-30 20/10A	1,350,000	EUR	1,416,698	0.42
			13,197,338	3.88
Belgique				
BELGIUM 0.00 21-31 22/10U	1,000,000	EUR	834,460	0.25
BELGIUM 0.0000 20-27 22/10U	1,000,000	EUR	939,095	0.28
BELGIUM 0.1000 20-30 22/06A	1,500,000	EUR	1,315,208	0.39
BELGIUM 0.35 22-32 22/06A	1,800,000	EUR	1,507,243	0.44
BELGIUM 0.80 17-27 22/06A	1,500,000	EUR	1,448,789	0.43
BELGIUM 0.80 18-28 22/06A	2,500,000	EUR	2,373,543	0.70
BELGIUM 1.60 16-47 22/06A	1,500,000	EUR	1,077,159	0.32
BELGIUM 1.90 15-38 22/06A	1,000,000	EUR	860,805	0.25
BELGIUM 2.25 17-57 22/06A	1,100,000	EUR	827,070	0.24
BELGIUM 3.00 14-34 22/06A	1,900,000	EUR	1,915,049	0.56
BELGIUM 3.45 23-43 22/06A	1,000,000	EUR	1,010,727	0.30
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	1,500,000	EUR	1,577,895	0.46
BELGIUM 5.00 04-35 28/03A	1,100,000	EUR	1,291,322	0.38
BELGIUM GOVERNMENT B 2.7 24-29 22/10A	700,000	EUR	706,445	0.21
			17,684,810	5.20
Finlande				
FINLAND 0.000 20-30 15/09U	650,000	EUR	564,324	0.17
FINLAND 0.125 20-36 15/04A	450,000	EUR	330,857	0.10
FINLAND 0.5 18-28 15/09A	1,500,000	EUR	1,403,895	0.41
FINLAND 0.50 16-26 15/04A	1,000,000	EUR	978,672	0.29
FINLAND 0.50 17-27 15/09A	250,000	EUR	239,175	0.07
FINLAND 0.75 15-31 15/04A	500,000	EUR	448,210	0.13
FINLAND 0.875 15-25 15/09A	1,000,000	EUR	990,071	0.29
FINLAND 1.125 18-34 15/04A	200,000	EUR	172,846	0.05
FINLAND 1.375 17-47 15/04A	700,000	EUR	516,292	0.15
FINLAND 1.5000 22-32 15/09A	1,100,000	EUR	1,009,684	0.30
FINLAND 2.625 12-42 04/07A	500,000	EUR	474,538	0.14
			7,128,564	2.10
France				
FRANCE (GOVT OF 2.5000 23-27 24/09A	1,500,000	EUR	1,504,501	0.44
FRANCE 0.00 19-29 25/11U	1,900,000	EUR	1,671,589	0.49
FRANCE 0.00 20-26 25/02U	1,700,000	EUR	1,657,064	0.49
FRANCE 0.00 21-27 25/02U	2,250,000	EUR	2,142,782	0.63
FRANCE 0.00 21-31 25/11U	2,850,000	EUR	2,344,549	0.69
FRANCE 0.00 22-32 25/05U	1,800,000	EUR	1,452,352	0.43
FRANCE 0.0000 20-30 25/11U	2,000,000	EUR	1,703,305	0.50
FRANCE 0.25 15-26 25/11A	2,000,000	EUR	1,926,226	0.57
FRANCE 0.5 18-29 25/05A	2,400,000	EUR	2,191,949	0.65

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	1,000,000	EUR	581,419	0.17
FRANCE 0.5 20-72 25/05A	1,000,000	EUR	343,425	0.10
FRANCE 0.50 15-26 25/05A	2,000,000	EUR	1,953,238	0.57
FRANCE 0.50 20-40 25/05A	1,400,000	EUR	910,444	0.27
FRANCE 0.75 17-28 25/05A	3,100,000	EUR	2,928,604	0.86
FRANCE 0.75 17-28 25/11A	2,450,000	EUR	2,288,501	0.67
FRANCE 0.75 19-52 25/05A	1,000,000	EUR	507,000	0.15
FRANCE 0.75 21-53 25/05A	1,600,000	EUR	794,349	0.23
FRANCE 0.7500 22-28 25/02A	3,000,000	EUR	2,847,921	0.84
FRANCE 1 14-25 25/11A	2,000,000	EUR	1,976,786	0.58
FRANCE 1.00 16-27 25/05A	2,100,000	EUR	2,036,629	0.60
FRANCE 1.25 15-36 25/05A	2,100,000	EUR	1,700,256	0.50
FRANCE 1.25 17-34 25/04A	2,400,000	EUR	2,035,864	0.60
FRANCE 1.25 21-38 25/05A	1,500,000	EUR	1,157,625	0.34
FRANCE 1.50 15-31 25/05A	2,600,000	EUR	2,400,246	0.71
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	1,500,000	EUR	976,218	0.29
FRANCE 1.75 15-66 25/05A	1,250,000	EUR	760,622	0.22
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	1,500,000	EUR	1,222,678	0.36
FRANCE 2 21-32 25/11A	2,400,000	EUR	2,230,606	0.66
FRANCE 2.00 17-48 25/05A	1,200,000	EUR	900,793	0.27
FRANCE 2.5 22-43 25/05A	950,000	EUR	818,324	0.24
FRANCE 2.5 23-26 24/09A	2,000,000	EUR	2,007,757	0.59
FRANCE 2.50 13-30 25/05A	2,500,000	EUR	2,474,751	0.73
FRANCE 2.75 11-27 25/10A	2,300,000	EUR	2,324,070	0.68
FRANCE 2.75 23-29 25/02A	2,500,000	EUR	2,514,284	0.74
FRANCE 3 22-54 25/05A	900,000	EUR	788,069	0.23
FRANCE 3.0 23-33 25/05A	1,800,000	EUR	1,790,751	0.53
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	1,200,000	EUR	1,148,920	0.34
FRANCE 3.50 10-26 25/04A	2,500,000	EUR	2,540,062	0.75
FRANCE 4 05-38 25/10A	1,000,000	EUR	1,066,939	0.31
FRANCE 4.00 04-55 25/04A	1,150,000	EUR	1,209,903	0.36
FRANCE 4.00 09-60 25/04A	700,000	EUR	738,713	0.22
FRANCE 4.50 09-41 25/04A	1,600,000	EUR	1,801,242	0.53
FRANCE 4.75 03-35 25/04A	1,600,000	EUR	1,816,183	0.53
FRANCE 5.5 97-29 25/04A	2,000,000	EUR	2,233,115	0.66
FRANCE 5.75 00-32 25/10A	1,600,000	EUR	1,905,744	0.56
FRANCE 6.00 94-25 25/10A	1,500,000	EUR	1,543,193	0.45
FRANCE GOVERNMENT BO 2.75 24-30 25/02A	2,500,000	EUR	2,503,351	0.74
FRANCE GOVERNMENT BO 3.25 24-55 25/05A	700,000	EUR	641,120	0.19
FRANCE GOVERNMENT BO 3.5 23-33 25/11A	2,450,000	EUR	2,522,718	0.74
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-11-34	1,600,000	EUR	1,575,722	0.46
FRANCE GOVT BD OAT 3.00 24-49 25/06A	900,000	EUR	814,605	0.24
			83,927,077	24.70
Allemagne				
GERMANY 0.00 16-26 15/08U	5,000,000	EUR	4,839,083	1.42
GERMANY 0.00 19-29 15/08U	2,300,000	EUR	2,094,300	0.62
GERMANY 0.00 19-50 15/08U	1,400,000	EUR	735,658	0.22
GERMANY 0.00 20-25 10/10U	2,500,000	EUR	2,459,065	0.72
GERMANY 0.00 20-30 15/02U	3,500,000	EUR	3,149,821	0.93
GERMANY 0.00 20-30 15/08U	2,000,000	EUR	1,781,072	0.52
GERMANY 0.00 20-35 15/05U	1,350,000	EUR	1,054,897	0.31
GERMANY 0.00 20-49 15/11U	1,300,000	EUR	1,228,282	0.36
GERMANY 0.00 21-28 15/11U	2,150,000	EUR	1,989,464	0.59
GERMANY 0.00 21-31 15/02U	2,150,000	EUR	1,890,868	0.56
GERMANY 0.00 21-31 15/08U	1,400,000	EUR	1,216,891	0.36
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	1,100,000	EUR	578,922	0.17
GERMANY 0.00 21-52 15/08A	1,100,000	EUR	549,635	0.16
GERMANY 0.25 17-27 15/02A	3,000,000	EUR	2,892,816	0.85
GERMANY 0.50 16-26 15/02A	2,500,000	EUR	2,457,064	0.72

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
GERMANY 1 22-38 15/05A	1,200,000	EUR	992,476	0.29
GERMANY 1.00 15-25 15/08A	2,500,000	EUR	2,480,436	0.73
GERMANY 1.25 17-48 15/08A	1,300,000	EUR	999,349	0.29
GERMANY 1.70 22-32 15/08A	3,350,000	EUR	3,229,353	0.95
GERMANY 1.8 22-53 15/08A	1,100,000	EUR	927,292	0.27
GERMANY 1.8 23-53 15/08A	1,500,000	EUR	1,267,587	0.37
GERMANY 2.1 22-29 15/11A	2,100,000	EUR	2,095,205	0.62
GERMANY 2.20 23-28 13/04A	2,200,000	EUR	2,211,919	0.65
GERMANY 2.4 23-28 19/10A	2,400,000	EUR	2,428,380	0.71
GERMANY 2.50 12-44 04/07A	1,750,000	EUR	1,727,092	0.51
GERMANY 2.50 14-46 15/08A	1,400,000	EUR	1,381,819	0.41
GERMANY 2.6 23-33 15/08A	3,500,000	EUR	3,578,200	1.05
GERMANY 3.25 10-42 04/07A	650,000	EUR	709,168	0.21
GERMANY 4.00 05-37 04/01A	1,100,000	EUR	1,270,745	0.37
GERMANY 4.25 07-39 04/07A	950,000	EUR	1,141,183	0.34
GERMANY 4.75 08-40 04/07A	1,100,000	EUR	1,402,255	0.41
GERMANY 4.75 98-28 04/07A	1,800,000	EUR	1,965,128	0.58
GERMANY 6.5 97-27 04/07A	2,500,000	EUR	2,769,896	0.82
REPUBLIQUE FEDERALE 2.5 24-54 15/08A	700,000	EUR	686,853	0.20
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.6% 15-08-34	2,800,000	EUR	2,856,453	0.84
			65,038,627	19.14
Irlande				
IRELAND 0.00 21-31 18/10U	850,000	EUR	720,314	0.21
IRELAND 0.20 20-27 15/05A	400,000	EUR	382,769	0.11
IRELAND 0.20 20-30 18/10A	250,000	EUR	221,091	0.07
IRELAND 0.9 18-28 15/02A	600,000	EUR	576,841	0.17
IRELAND 1.00 16-26 15/05A	600,000	EUR	591,013	0.17
IRELAND 1.1 19-29 15/05A	500,000	EUR	476,463	0.14
IRELAND 1.30 18-33 15/05A	600,000	EUR	546,469	0.16
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	250,000	EUR	235,370	0.07
IRELAND 1.50 19-50 15/05A	400,000	EUR	300,884	0.09
IRELAND 1.70 17-37 15/05A	850,000	EUR	755,735	0.22
IRELAND 2.00 15-45 18/02A	500,000	EUR	431,133	0.13
IRELAND 2.40 14-30 15/05A	400,000	EUR	401,739	0.12
			5,639,821	1.66
Italie				
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	2,000,000	EUR	1,347,901	0.40
ITALY 0.00 21-26 01/08U	1,400,000	EUR	1,351,301	0.40
ITALY 0.60 21-31 01/08S	2,000,000	EUR	1,709,048	0.50
ITALY 0.85 19-27 15/01S	2,000,000	EUR	1,941,899	0.57
ITALY 0.90 20-31 01/04S	2,300,000	EUR	2,021,995	0.60
ITALY 0.95 20-30 01/08S	2,600,000	EUR	2,335,922	0.69
ITALY 1.45 20-36 01/03S	2,500,000	EUR	2,020,292	0.59
ITALY 1.60 16-26 01/06S	3,000,000	EUR	2,972,360	0.87
ITALY 1.65 15-32 01/03S	3,000,000	EUR	2,719,885	0.80
ITALY 2.05 17-27 01/08S	3,000,000	EUR	2,973,192	0.87
ITALY 2.15 22-52 01/09S	1,300,000	EUR	907,057	0.27
ITALY 2.20 17-27 01/06S	1,500,000	EUR	1,493,840	0.44
ITALY 2.5 18-25 15/11S	1,500,000	EUR	1,503,532	0.44
ITALY 2.50 22-32 01/12S	2,000,000	EUR	1,901,089	0.56
ITALY 2.8 22-29 15/06S	2,500,000	EUR	2,506,369	0.74
ITALY 2.80 16-67 01/03S	2,300,000	EUR	1,764,732	0.52
ITALY 3.4 22-28 01/04S	3,100,000	EUR	3,177,803	0.94
ITALY 3.45 17-48 01/03S	2,250,000	EUR	2,074,946	0.61
ITALY 3.50 14-30 01/03S	3,000,000	EUR	3,099,732	0.91
ITALY 4.00 05-37 01/02S	2,500,000	EUR	2,610,719	0.77
ITALY 4.2 23-34 01/03S	2,000,000	EUR	2,127,543	0.63
ITALY 4.75 13-28 01/09S	3,300,000	EUR	3,545,618	1.04
ITALY 4.75 13-44 01/09S	2,300,000	EUR	2,555,917	0.75

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ITALY 5 07-39 01/08S	2,300,000	EUR	2,612,722	0.77
ITALY 5.00 03-34 01/08S	1,600,000	EUR	1,806,242	0.53
ITALY 5.00 09-40 01/09S	2,500,000	EUR	2,835,622	0.83
ITALY 5.25 98-29 01/11S	3,250,000	EUR	3,617,837	1.06
ITALY 5.75 02-33 01/02S	1,900,000	EUR	2,230,646	0.66
ITALY 6 99-31 01/05S	2,600,000	EUR	3,050,455	0.90
ITALY 7.25 96-26 01/11S	2,000,000	EUR	2,176,324	0.64
ITALY BTP 6.50 97-27 01/11S	2,500,000	EUR	2,771,816	0.82
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.15% 15-11-31	750,000	EUR	749,228	0.22
			72,513,584	21.34
Pays-Bas				
NETHERLANDS 0.00 20-30 15/07U	2,000,000	EUR	1,761,575	0.52
NETHERLANDS 0.25 15-25 15/07A	1,000,000	EUR	988,355	0.29
NETHERLANDS 0.25 19-29 15/07A	1,500,000	EUR	1,371,149	0.40
NETHERLANDS 0.5 22-32 15/07A	1,100,000	EUR	953,337	0.28
NETHERLANDS 0.50 16-26 15/07A	1,450,000	EUR	1,415,589	0.42
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	1,400,000	EUR	1,021,060	0.30
NETHERLANDS 0.75 17-27 15/07A	1,200,000	EUR	1,160,161	0.34
NETHERLANDS 0.75 18-28 15/07A	1,500,000	EUR	1,426,710	0.42
NETHERLANDS 2 22-54 15/01A	700,000	EUR	601,486	0.18
NETHERLANDS 2.5 23-33 15/07A	1,000,000	EUR	997,719	0.29
NETHERLANDS 2.50 12-33 15/01A	550,000	EUR	550,708	0.16
NETHERLANDS 2.75 14-47 15/01A	1,500,000	EUR	1,511,845	0.44
NETHERLANDS 4.00 05-37 15/01A	1,400,000	EUR	1,588,411	0.47
NETHERLANDS GOVERNME 3.25 23-44 15/01A	700,000	EUR	752,184	0.22
			16,100,289	4.74
Portugal				
OBRIGACOES DO T 1.1500 22-42 11/04A	600,000	EUR	437,692	0.13
PORTUGAL 0.30 21-31 17/10A	600,000	EUR	520,028	0.15
PORTUGAL 2.125 18-28 17/10A	1,000,000	EUR	998,154	0.29
PORTUGAL 2.25 18-34 18/04A	700,000	EUR	671,324	0.20
PORTUGAL 2.875 15-25 15/10A	500,000	EUR	501,824	0.15
PORTUGAL 3.875 14-30 15/02A	700,000	EUR	753,498	0.22
PORTUGAL 4.10 06-37 15/04A	500,000	EUR	555,478	0.16
PORTUGAL 4.10 15-45 15/02A	800,000	EUR	891,797	0.26
PORTUGAL 4.125 17-27 14/04A	500,000	EUR	522,881	0.15
			5,852,676	1.72
Espagne				
SPAIN 0.5 21-31 31/10A	2,800,000	EUR	2,416,423	0.71
SPAIN 0.60 19-29 31/10A	2,400,000	EUR	2,190,402	0.64
SPAIN 0.8 22-29 30/07A	1,800,000	EUR	1,667,875	0.49
SPAIN 0.80 20-27 30/07A	1,700,000	EUR	1,635,411	0.48
SPAIN 1.00 20-50 31/10A	1,500,000	EUR	859,508	0.25
SPAIN 1.40 18-28 30/07A	1,700,000	EUR	1,642,805	0.48
SPAIN 1.45 17-27 31/10A	2,700,000	EUR	2,634,326	0.78
SPAIN 1.45 19-29 30/04A	1,950,000	EUR	1,869,018	0.55
SPAIN 1.50 17-27 30/04A	2,500,000	EUR	2,457,563	0.72
SPAIN 1.85 19-35 30/07A	1,300,000	EUR	1,154,926	0.34
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	3,300,000	EUR	3,190,498	0.94
SPAIN 2.15 15-25 31/10A	1,900,000	EUR	1,897,165	0.56
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	3,000,000	EUR	2,940,714	0.87
SPAIN 2.8 23-26 31/05A	1,000,000	EUR	1,007,408	0.30
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	1,200,000	EUR	1,087,015	0.32
SPAIN 3.15 23-33 30/04A	2,750,000	EUR	2,800,947	0.82
SPAIN 3.45 16-66 30/07A	2,100,000	EUR	1,971,284	0.58
SPAIN 3.45 24-34 31/10A	1,500,000	EUR	1,549,271	0.46
SPAIN 3.55 23-33 31/10A	1,400,000	EUR	1,463,358	0.43
SPAIN 3.9 23-39 30/07A	1,800,000	EUR	1,910,083	0.56
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	1,000,000	EUR	1,098,629	0.32

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SPAIN 4.70 09-41 30/07A	2,500,000	EUR	2,895,442	0.85
SPAIN 5.15 13-28 31/10A	1,000,000	EUR	1,097,872	0.32
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	1,100,000	EUR	1,354,537	0.40
SPAIN 5.90 11-26 30/07A	2,000,000	EUR	2,112,990	0.62
SPAIN 6.00 98-29 31/01A	1,300,000	EUR	1,478,799	0.44
			48,384,269	14.24
Total des obligations			335,467,055	98.72
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			335,467,055	98.72
Total du portefeuille-titres			335,467,055	98.72
Coût d'acquisition			346,430,678	



Cleome Index Euro Government Bonds

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	25.26
Italie	20.78
Allemagne	19.14
Espagne	14.24
Belgique	5.20
Pays-Bas	4.74
Autriche	3.88
Finlande	2.10
Portugal	1.72
Irlande	1.66
	98.72

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	97.92
Banques et autres institutions financières	0.68
Fonds d'investissement	0.13
	98.72



Cleome Index Euro Long Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIA 0.00 20-40 20/10U	25,000	EUR	15,800	0.25
AUSTRIA 0.25 21-36 20/10A	35,000	EUR	25,813	0.42
AUSTRIA 0.75 20-51 20/03A	45,000	EUR	26,895	0.43
AUSTRIA 2.10 2017-2117 20/09A	40,000	EUR	30,515	0.49
AUSTRIA 3.15 12-44 20/06A	35,000	EUR	35,508	0.57
AUSTRIA 3.80 12-62 26/01A	60,000	EUR	70,080	1.13
AUSTRIA 4.15 06-37 15/03A	50,000	EUR	56,258	0.90
			260,869	4.19
Belgique				
BELGIUM 1.4 22-53 22/06A	50,000	EUR	31,403	0.50
BELGIUM 1.60 16-47 22/06A	60,000	EUR	43,087	0.69
BELGIUM 1.90 15-38 22/06A	55,000	EUR	47,344	0.76
BELGIUM 2.15 16-66 22/06A	65,000	EUR	46,876	0.75
BELGIUM 3.45 23-43 22/06A	35,000	EUR	35,375	0.57
BELGIUM 3.5 24-55 22/06A	45,000	EUR	44,448	0.71
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	45,000	EUR	47,337	0.76
BELGIUM 4.25 10-41 28/03A	70,000	EUR	78,207	1.26
BELGIUM 5.00 04-35 28/03A	60,000	EUR	70,436	1.13
			444,513	7.15
Finlande				
FINLAND 0.125 20-36 15/04A	60,000	EUR	44,114	0.71
FINLAND 0.125 21-52 15/04A	30,000	EUR	14,283	0.23
FINLAND 1.375 17-47 15/04A	30,000	EUR	22,127	0.36
FINLAND 2.625 12-42 04/07A	20,000	EUR	18,982	0.31
			99,506	1.60
France				
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	125,000	EUR	72,677	1.17
FRANCE 0.50 20-40 25/05A	30,000	EUR	19,510	0.31
FRANCE 0.75 19-52 25/05A	120,000	EUR	60,840	0.98
FRANCE 0.75 21-53 25/05A	125,000	EUR	62,058	1.00
FRANCE 1.25 15-36 25/05A	100,000	EUR	80,965	1.30
FRANCE 1.25 21-38 25/05A	165,000	EUR	127,339	2.05
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	125,000	EUR	81,351	1.31
FRANCE 1.75 15-66 25/05A	95,000	EUR	57,807	0.93
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	150,000	EUR	122,268	1.97
FRANCE 2.00 17-48 25/05A	125,000	EUR	93,833	1.51
FRANCE 2.5 22-43 25/05A	20,000	EUR	17,228	0.28
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	130,000	EUR	124,466	2.00
FRANCE 4 05-38 25/10A	30,000	EUR	32,008	0.51
FRANCE 4.00 04-55 25/04A	100,000	EUR	105,209	1.69
FRANCE 4.00 09-60 25/04A	100,000	EUR	105,530	1.70
FRANCE 4.50 09-41 25/04A	160,000	EUR	180,124	2.90
FRANCE 4.75 03-35 25/04A	100,000	EUR	113,511	1.82
			1,456,724	23.42
Allemagne				
GERMANY 0.00 19-50 15/08U	115,000	EUR	60,429	0.97
GERMANY 0.00 20-35 15/05U	55,000	EUR	42,977	0.69
GERMANY 0.00 21-36 15/05U	95,000	EUR	72,035	1.16
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	50,000	EUR	26,315	0.42
GERMANY 0.00 21-52 15/08A	100,000	EUR	49,967	0.80
GERMANY 1 22-38 15/05A	80,000	EUR	66,165	1.06
GERMANY 1.25 17-48 15/08A	125,000	EUR	96,091	1.54
GERMANY 1.8 22-53 15/08A	90,000	EUR	75,869	1.22
GERMANY 1.8 23-53 15/08A	30,000	EUR	25,352	0.41

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Long Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
GERMANY 2.50 12-44 04/07A	70,000	EUR	69,084	1.11
GERMANY 2.50 14-46 15/08A	120,000	EUR	118,442	1.90
GERMANY 3.25 10-42 04/07A	65,000	EUR	70,917	1.14
GERMANY 4.00 05-37 04/01A	70,000	EUR	80,866	1.30
GERMANY 4.25 07-39 04/07A	50,000	EUR	60,062	0.97
GERMANY 4.75 08-40 04/07A	65,000	EUR	82,861	1.33
REPUBLIQUE FEDERALE 2.5 24-54 15/08A	50,000	EUR	49,061	0.79
REPUBLIQUE FEDERALE 2.6 24-41 15/05A	30,000	EUR	29,996	0.48
			1,076,489	17.31
Irlande				
IRELAND 1.50 19-50 15/05A	25,000	EUR	18,805	0.30
IRELAND 1.70 17-37 15/05A	25,000	EUR	22,228	0.36
IRELAND 2.00 15-45 18/02A	40,000	EUR	34,491	0.55
IRELAND 3 23-43 18/10A	35,000	EUR	35,660	0.57
			111,184	1.79
Italie				
BUONI POLIENNAL 2.15 21-72 01/03S	90,000	EUR	57,321	0.92
BUONI POLIENNAL 3.8500 18-49 01/09S	140,000	EUR	136,826	2.20
ITALY 1.80 20-41 01/03S	355,000	EUR	268,762	4.32
ITALY 2.80 16-67 01/03S	100,000	EUR	76,728	1.23
ITALY 3.25 14-46 01/09S	70,000	EUR	63,047	1.01
ITALY 3.45 17-48 01/03S	100,000	EUR	92,220	1.48
ITALY 4 22-35 30/04S	140,000	EUR	147,086	2.36
ITALY 4.00 05-37 01/02S	200,000	EUR	208,857	3.36
ITALY 5 07-39 01/08S	250,000	EUR	283,992	4.57
			1,334,839	21.46
Pays-Bas				
NETHERLANDS 0.00 20-52 15/01U	50,000	EUR	24,822	0.40
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	100,000	EUR	72,933	1.17
NETHERLANDS 2 22-54 15/01A	40,000	EUR	34,371	0.55
NETHERLANDS 2.75 14-47 15/01A	75,000	EUR	75,592	1.22
NETHERLANDS 4.00 05-37 15/01A	85,000	EUR	96,439	1.55
NETHERLANDS GOVERNME 3.25 23-44 15/01A	55,000	EUR	59,100	0.95
			363,257	5.84
Portugal				
OBRIGACOES DO T 1.1500 22-42 11/04A	30,000	EUR	21,885	0.35
PORTUGAL 1.00 21-52 12/04A	55,000	EUR	32,545	0.52
PORTUGAL 4.10 06-37 15/04A	45,000	EUR	49,993	0.80
			104,423	1.68
Espagne				
SPAIN 1 21-42 30/07A	65,000	EUR	44,300	0.71
SPAIN 1.9 22-52 31/10A	40,000	EUR	28,084	0.45
SPAIN 2.70 18-48 31/10A	70,000	EUR	60,404	0.97
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	75,000	EUR	67,939	1.09
SPAIN 3.45 16-66 30/07A	130,000	EUR	122,032	1.96
SPAIN 3.45 22-43 30/07A	65,000	EUR	64,295	1.03
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	70,000	EUR	76,904	1.24
SPAIN 4.70 09-41 30/07A	160,000	EUR	185,308	2.98
SPAIN 4.90 07-40 30/07A	130,000	EUR	153,118	2.46
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	40,000	EUR	49,256	0.79
			851,640	13.69
Total des obligations			6,103,444	98.13
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			6,103,444	98.13
Total du portefeuille-titres			6,103,444	98.13
Coût d'acquisition			7,237,858	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Long Term Bonds

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	23.42
Italie	21.46
Allemagne	17.31
Espagne	13.69
Belgique	7.15
Pays-Bas	5.84
Autriche	4.19
Irlande	1.79
Portugal	1.68
Finlande	1.60
	98.13

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	96.83
Banques et autres institutions financières	0.95
Fonds d'investissement	0.35
	98.13



Cleome Index Euro Short Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIA 0.50 17-27 20/04A	550,000	EUR	529,278	1.02
AUSTRIA 0.75 16-26 20/10A	600,000	EUR	585,170	1.12
AUSTRIA 1.20 15-25 20/10A	350,000	EUR	347,053	0.67
AUSTRIA 2 22-26 15/07A	50,000	EUR	49,854	0.10
AUSTRIA 4.85 09-26 15/03A	400,000	EUR	412,341	0.79
			1,923,696	3.70
Belgique				
BELGIUM 0.0000 20-27 22/10U	500,000	EUR	469,548	0.90
BELGIUM 0.80 17-27 22/06A	250,000	EUR	241,465	0.46
BELGIUM 1.00 16-26 22/06A	550,000	EUR	540,353	1.04
BELGIUM 4.50 11-26 28/03A	400,000	EUR	410,844	0.79
			1,662,210	3.20
Finlande				
FINLAND 0 21-26 15/09A	300,000	EUR	289,194	0.56
FINLAND 0.50 16-26 15/04A	100,000	EUR	97,867	0.19
FINLAND 0.875 15-25 15/09A	350,000	EUR	346,525	0.67
FINLAND 1.375 22-27 15/04A	250,000	EUR	245,346	0.47
			978,932	1.88
France				
FRANCE (GOVT OF 2.5000 23-27 24/09A	1,050,000	EUR	1,053,151	2.02
FRANCE 0.00 20-26 25/02U	1,200,000	EUR	1,169,692	2.25
FRANCE 0.00 21-27 25/02U	1,250,000	EUR	1,190,435	2.29
FRANCE 0.25 15-26 25/11A	1,100,000	EUR	1,059,425	2.04
FRANCE 0.50 15-26 25/05A	1,300,000	EUR	1,269,605	2.44
FRANCE 1.00 16-27 25/05A	1,200,000	EUR	1,163,788	2.24
FRANCE 2.5 23-26 24/09A	1,300,000	EUR	1,305,042	2.51
FRANCE 2.75 11-27 25/10A	1,850,000	EUR	1,869,360	3.59
FRANCE 3.50 10-26 25/04A	1,150,000	EUR	1,168,429	2.25
FRANCE 6.00 94-25 25/10A	1,800,000	EUR	1,851,831	3.56
			13,100,758	25.18
Allemagne				
BUNDESSCHATZANWEISUN 3.1 23-25 12/12A	700,000	EUR	705,741	1.36
BUNDESSCHATZANWEISUN 3.1 23-25 18/09A	250,000	EUR	251,336	0.48
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 2.5% 19-03-26	450,000	EUR	451,994	0.87
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 2.9% 18-06-26	450,000	EUR	454,933	0.87
GERMANY 0.00 16-26 15/08U	1,000,000	EUR	967,816	1.86
GERMANY 0.00 20-25 10/10U	850,000	EUR	836,082	1.61
GERMANY 0.00 20-25 10/10U	1,000,000	EUR	983,685	1.89
GERMANY 0.00 20-49 15/11U	350,000	EUR	330,691	0.64
GERMANY 0.00 21-26 09/10U	1,000,000	EUR	965,329	1.86
GERMANY 0.00 21-26 10/04U	600,000	EUR	584,907	1.12
GERMANY 0.00 22-27 16/04U	800,000	EUR	764,308	1.47
GERMANY 0.25 17-27 15/02A	1,150,000	EUR	1,108,913	2.13
GERMANY 0.50 16-26 15/02A	750,000	EUR	737,119	1.42
GERMANY 0.50 17-27 15/08A	1,000,000	EUR	963,426	1.85
GERMANY 1.3 22-27 15/10A	400,000	EUR	392,814	0.76
GERMANY 1.30 22-27 15/10A	775,000	EUR	761,085	1.46
			11,260,179	21.65
Irlande				
IRELAND 0.20 20-27 15/05A	300,000	EUR	287,077	0.55
IRELAND 1.00 16-26 15/05A	400,000	EUR	394,009	0.76
			681,086	1.31
Italie				
BUONI POLIENNAL 0.5000 20-26 01/02S	500,000	EUR	490,659	0.94
BUONI POLIENNAL 1.2000 22-25 15/08S	1,000,000	EUR	992,804	1.91

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Short Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ITALY 0.95 20-27 15/09S	2,000,000	EUR	1,922,496	3.70
ITALY 1.60 16-26 01/06S	1,000,000	EUR	990,787	1.90
ITALY 2.00 15-25 01/12S	500,000	EUR	498,770	0.96
ITALY 4.50 10-26 01/03S	1,000,000	EUR	1,024,815	1.97
ITALY 7.25 96-26 01/11S	2,000,000	EUR	2,176,323	4.18
ITALY BUONI POLIENNALI 2.95 24-27 15/02S	2,100,000	EUR	2,122,634	4.08
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.65% 01-12-27	1,000,000	EUR	1,004,162	1.93
			11,223,450	21.57
Pays-Bas				
NETHERLANDS 0 22-26 15/01A	400,000	EUR	391,313	0.75
NETHERLANDS 0.00 20-27 15/01U	500,000	EUR	479,407	0.92
NETHERLANDS 0.25 15-25 15/07A	600,000	EUR	593,013	1.14
NETHERLANDS 0.50 16-26 15/07A	500,000	EUR	488,134	0.94
NETHERLANDS 0.75 17-27 15/07A	400,000	EUR	386,720	0.74
			2,338,587	4.50
Portugal				
PORTUGAL 2.875 16-26 21/07A	300,000	EUR	303,481	0.58
PORTUGAL 4.125 17-27 14/04A	300,000	EUR	313,729	0.60
			617,210	1.19
Espagne				
BONOS Y OBLIG D 2.5000 24-27 31/05A	750,000	EUR	753,239	1.45
SPAIN 0.00 20-26 31/01U	800,000	EUR	781,423	1.50
SPAIN 0.00 21-27 31/01U	650,000	EUR	620,304	1.19
SPAIN 0.80 20-27 30/07A	300,000	EUR	288,602	0.55
SPAIN 1.30 16-26 31/10A	800,000	EUR	787,489	1.51
SPAIN 1.45 17-27 31/10A	350,000	EUR	341,487	0.66
SPAIN 1.50 17-27 30/04A	550,000	EUR	540,664	1.04
SPAIN 1.95 16-26 30/04A	700,000	EUR	698,062	1.34
SPAIN 2.15 15-25 31/10A	1,250,000	EUR	1,248,134	2.40
SPAIN 2.8 23-26 31/05A	750,000	EUR	755,556	1.45
SPAIN 5.90 11-26 30/07A	800,000	EUR	845,196	1.62
			7,660,156	14.72
Total des obligations			51,446,264	98.89
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			51,446,264	98.89
Total du portefeuille-titres			51,446,264	98.89
Coût d'acquisition			50,703,978	



Cleome Index Euro Short Term Bonds

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	25.18
Allemagne	21.65
Italie	21.57
Espagne	14.72
Pays-Bas	4.50
Autriche	3.70
Belgique	3.20
Finlande	1.88
Irlande	1.31
Portugal	1.19
	98.89

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	98.89
	98.89



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Autriche				
ERSTE GROUP BANK AG	50,321	EUR	3,002,151	0.22
VERBUND AG	16,050	EUR	1,123,500	0.08
			4,125,651	0.30
Belgique				
AGEAS NOM	26,460	EUR	1,240,974	0.09
ANHEUSER-BUSCH INBEV	131,612	EUR	6,350,279	0.47
ELIA SYSTEM OPERATOR SA	7,791	EUR	579,651	0.04
KBC GROUPE SA	27,618	EUR	2,058,646	0.15
SYENSQO SA	12,786	EUR	902,180	0.07
UCB	23,939	EUR	4,601,076	0.34
			15,732,806	1.16
Danemark				
A.P. MOELLER-MAERSK -A-	428	DKK	662,325	0.05
A.P. MOELLER-MAERSK A/S -B-	650	DKK	1,037,681	0.08
CARLSBERG AS -B-	12,482	DKK	1,154,927	0.09
COLOPLAST -B-	15,324	DKK	1,615,573	0.12
DANSKE BANK	73,789	DKK	2,015,598	0.15
DSV A/S	28,805	DKK	5,906,044	0.44
GENMAB AS	8,070	DKK	1,615,136	0.12
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	433,241	DKK	36,263,908	2.68
NOVOZYMES -B-	53,654	DKK	2,933,351	0.22
ORSTED	30,570	DKK	1,329,015	0.10
PANDORA	11,225	DKK	1,982,410	0.15
ROCKWOOL SHS -B-	2,765	DKK	946,231	0.07
TRYG A/S	25,443	DKK	516,895	0.04
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	173,409	DKK	2,280,727	0.17
ZEALAND PHARMA	8,209	DKK	787,628	0.06
			61,047,449	4.51
Finlande				
ELISA CORPORATION -A-	18,104	EUR	756,747	0.06
KONE OYJ -B-	58,277	EUR	2,739,019	0.20
NESTE	58,509	EUR	709,422	0.05
NOKIA OYJ	829,143	EUR	3,544,172	0.26
NORDEA BANK	426,565	EUR	4,478,933	0.33
ORION CORPORATION (NEW) -B-	15,947	EUR	682,213	0.05
SAMPO	44,868	EUR	1,766,902	0.13
STORA ENSO -R-	116,778	EUR	1,134,849	0.08
UPM KYMMENE CORP	78,612	EUR	2,087,935	0.15
WARTSILA CORPORATION -B-	93,345	EUR	1,597,132	0.12
			19,497,324	1.44
France				
ACCOR SA	23,085	EUR	1,085,918	0.08
AIR LIQUIDE SA	79,519	EUR	12,478,121	0.92
ALSTOM SA	68,370	EUR	1,474,058	0.11
ARKEMA SA	11,602	EUR	853,327	0.06
AXA SA	259,574	EUR	8,908,579	0.66
BIOMERIEUX SA	9,767	EUR	1,010,885	0.07
BNP PARIBAS SA	139,795	EUR	8,278,660	0.61
BOLLORE --- ACT	98,044	EUR	582,381	0.04
BOUYGUES SA	35,313	EUR	1,007,833	0.07
BUREAU VERITAS SA	52,158	EUR	1,530,316	0.11
CAPGEMINI SE	20,993	EUR	3,320,043	0.25
CARREFOUR SA	123,685	EUR	1,698,195	0.13
CIE DE SAINT-GOBAIN	92,256	EUR	7,906,340	0.58

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	89,215	EUR	2,837,037	0.21
COVIVIO SA	22,079	EUR	1,076,572	0.08
CREDIT AGRICOLE SA	158,233	EUR	2,102,917	0.16
DANONE SA	116,386	EUR	7,579,056	0.56
DASSAULT SYST.	94,110	EUR	3,152,685	0.23
EDENRED SA	35,873	EUR	1,138,968	0.08
EIFFAGE	11,978	EUR	1,014,776	0.08
ENGIE SA	266,523	EUR	4,080,467	0.30
ESSILORLUXOTTICA SA	41,979	EUR	9,890,252	0.73
GECINA	8,586	EUR	776,603	0.06
GETLINKÂ ACT	81,100	EUR	1,249,346	0.09
HERMES INTERNATIONAL SA	4,360	EUR	10,123,920	0.75
IPSEN	6,343	EUR	702,170	0.05
KERING	10,534	EUR	2,509,725	0.19
KLEPIERRE SA	50,434	EUR	1,402,065	0.10
LEGRAND SA	62,059	EUR	5,836,028	0.43
L'OREAL SA	31,514	EUR	10,773,060	0.80
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	36,818	EUR	23,397,838	1.73
ORANGE	275,898	EUR	2,656,345	0.20
PERNOD RICARD SA	27,410	EUR	2,987,690	0.22
PUBLICIS GROUPE	36,444	EUR	3,753,732	0.28
RENAULT SA	35,529	EUR	1,671,639	0.12
REXEL SA	64,567	EUR	1,588,348	0.12
SANOFI	160,459	EUR	15,041,425	1.11
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	4,296	EUR	810,655	0.06
SCHNEIDER ELECTRIC SE	89,379	EUR	21,531,400	1.59
SOCIETE GENERALE SA	107,724	EUR	2,925,784	0.22
SODEXO SA	15,802	EUR	1,257,049	0.09
TELEPERFORMANCE SE	8,019	EUR	666,539	0.05
TOTALENERGIES SE	294,059	EUR	15,693,929	1.16
UNIBAIL RODAMCO	21,355	EUR	1,552,936	0.11
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	56,584	EUR	1,533,992	0.11
VINCI SA	66,727	EUR	6,655,351	0.49
			220,104,955	16.27
Allemagne				
ADIDAS AG - REG SHS	22,557	EUR	5,341,497	0.39
ALLIANZ SE PREFERENTIAL SHARE	50,192	EUR	14,851,813	1.10
BASF SE PREFERENTIAL SHARE	120,669	EUR	5,123,606	0.38
BEIERSDORF AG	8,652	EUR	1,072,848	0.08
BMW AG	44,883	EUR	3,544,859	0.26
BMW VORZUG - STIMMRECHTSLOS	9,783	EUR	708,289	0.05
BRENNTAG - REG SHS	31,991	EUR	1,851,639	0.14
COMMERZBK	131,589	EUR	2,069,237	0.15
CONTINENTAL AG	14,067	EUR	911,823	0.07
COVESTRO AG	31,841	EUR	1,788,191	0.13
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	73,366	EUR	2,703,537	0.20
DELIVERY HERO	25,630	EUR	695,086	0.05
DEUTSCHE BANK AG PREFERENTIAL SHARE	278,719	EUR	4,637,884	0.34
DEUTSCHE BOERSE AG - REG SHS	29,698	EUR	6,604,835	0.49
DEUTSCHE POST AG - REG SHS	131,963	EUR	4,484,103	0.33
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	501,040	EUR	14,475,044	1.07
E.ON SE	321,483	EUR	3,615,077	0.27
EVONIK INDUSTRIES	45,689	EUR	764,377	0.06
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	32,556	EUR	1,437,673	0.11
FRESENIUS SE	66,524	EUR	2,231,215	0.16
GEA GROUP AG	44,541	EUR	2,129,951	0.16
HANNOVER RUECK SE	7,295	EUR	1,761,013	0.13
HENKEL AG & CO KGAA	12,329	EUR	917,278	0.07
HENKEL AG & CO KGAA PREFERENTIAL SHARE	22,777	EUR	1,929,212	0.14

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	177,912	EUR	5,586,437	0.41
KNORR-BREMSE - BEARER SHS	17,354	EUR	1,220,854	0.09
LEG IMMOBILIEN - REG SHS	14,785	EUR	1,209,413	0.09
MERCEDES-BENZ GROUP	112,580	EUR	6,056,804	0.45
MERCK KGAA	16,662	EUR	2,331,014	0.17
MTU AERO ENGINES HOLDING AG	12,274	EUR	3,952,228	0.29
MUENCHENER RUECK - REG SHS	18,943	EUR	9,227,136	0.68
NEMETSCHEK	7,698	EUR	720,533	0.05
PUMA AG	16,832	EUR	746,668	0.06
RATIONAL NAMEN	975	EUR	803,400	0.06
SAP AG	143,723	EUR	33,961,743	2.51
SARTORIUS VORZ.OHNE STIMMRECHT.	3,773	EUR	811,950	0.06
SCOUT24	21,957	EUR	1,868,541	0.14
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	110,232	EUR	20,785,347	1.54
SIEMENS ENERGY - REG SHS	99,422	EUR	5,008,881	0.37
SIEMENS HEALTHINEERS	37,035	EUR	1,896,192	0.14
SYMRISE AG	22,356	EUR	2,294,843	0.17
TALANX AG NAM AKT	11,139	EUR	915,069	0.07
VOLKSWAGEN AG VORZ.AKT	31,792	EUR	2,830,760	0.21
VONOVIA SE	111,877	EUR	3,280,234	0.24
ZALANDO SE	30,151	EUR	976,592	0.07
			192,134,726	14.20
Irlande				
AIB GRP - REGISTERED	259,996	EUR	1,385,779	0.10
BANK OF IRELAND - REGISTERED	127,895	EUR	1,126,243	0.08
DCC PLC	44,119	GBP	2,742,763	0.20
KERRY GROUP -A-	29,727	EUR	2,772,043	0.20
KINGSPAN GROUP	31,958	EUR	2,251,442	0.17
			10,278,270	0.76
Île de Man				
ENTAIN PLC	97,292	GBP	808,649	0.06
			808,649	0.06
Italie				
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	170,354	EUR	4,645,554	0.34
BANCO BPM SPA - REGISTERED	198,422	EUR	1,550,073	0.11
BPER BANCA SPA	174,058	EUR	1,067,672	0.08
ENEL SPA	1,065,334	EUR	7,335,890	0.54
ENI SPA	243,428	EUR	3,186,472	0.24
FINECOBANK	72,663	EUR	1,220,012	0.09
INTESA SANPAOLO	2,054,489	EUR	7,936,491	0.59
MEDIOBANCA	46,835	EUR	659,203	0.05
MONCLER SPA	24,270	EUR	1,237,285	0.09
NEXI SPA	98,488	EUR	527,896	0.04
PRYSMIAN SPA	64,760	EUR	3,993,102	0.30
RECORDATI SPA	10,841	EUR	548,555	0.04
TERNA SPA	172,182	EUR	1,312,027	0.10
UGF	100,820	EUR	1,212,865	0.09
UNICREDIT SPA - REG SHS	199,693	EUR	7,693,173	0.57
			44,126,270	3.26
Jersey				
WPP PLC	177,772	GBP	1,779,010	0.13
			1,779,010	0.13
Luxembourg				
EUROFINS SCIENTIFIC SEÂ	18,346	EUR	904,642	0.07
SPOTIFY TECH - REGISTERED SHS	21,847	USD	9,438,832	0.70
TENARIS - REG SHS	82,350	EUR	1,488,065	0.11
			11,831,539	0.87
Pays-Bas				
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	55,004	EUR	819,010	0.06

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ADYEN	2,830	EUR	4,066,710	0.30
AKZO NOBEL NV	32,036	EUR	1,856,807	0.14
ARGENX SE	9,775	EUR	5,865,000	0.43
ASM INTERNATIONAL NV	6,918	EUR	3,865,779	0.29
ASML HOLDING NV	53,605	EUR	36,381,712	2.69
ASR NEDERLAND NV	19,304	EUR	883,737	0.07
BESI - REG SHS	10,220	EUR	1,352,106	0.10
DAVIDE CAMPARI-MILANO N.V.	98,682	EUR	593,868	0.04
EURONEXT NV	22,345	EUR	2,419,964	0.18
EXOR NV	10,324	EUR	914,190	0.07
FERRARI NV	16,208	EUR	6,684,179	0.49
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	67,477	EUR	2,739,566	0.20
HEINEKEN HOLDING	16,894	EUR	977,318	0.07
HEINEKEN NV	39,476	EUR	2,712,001	0.20
IMCD	13,095	EUR	1,879,133	0.14
ING GROUP NV	421,986	EUR	6,384,648	0.47
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	155,946	EUR	4,910,740	0.36
KONINKLIJKE KPN NV	411,660	EUR	1,446,985	0.11
NN GROUP NV	48,006	EUR	2,019,612	0.15
PROSUS NV	189,338	EUR	7,261,113	0.54
QIAGEN NV - REG SHS	33,496	EUR	1,441,835	0.11
RANDSTAD BR	18,181	EUR	740,149	0.05
ROYAL PHILIPS NV	110,812	EUR	2,703,813	0.20
STELLANTIS NV-BEARER AND REGISTERED SHS	290,216	EUR	3,653,820	0.27
STMICROELECTRONICS NV	93,338	EUR	2,264,113	0.17
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V.	115,823	EUR	2,863,144	0.21
WOLTERS KLUWER NV	36,027	EUR	5,778,731	0.43
			115,479,783	8.54
Norvège				
AKER BP SHS	69,332	NOK	1,306,994	0.10
DNB BANK ASA	128,134	NOK	2,472,140	0.18
EQUINOR ASA	153,018	NOK	3,453,168	0.26
MOWI ASA	77,652	NOK	1,285,892	0.10
NORSK HYDRO ASA	306,629	NOK	1,630,592	0.12
ORKLA ASA	222,401	NOK	1,859,881	0.14
TELENOR ASA	172,967	NOK	1,866,376	0.14
			13,875,043	1.03
Portugal				
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL SA - REG SHS	582,488	EUR	1,800,470	0.13
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	57,794	EUR	921,814	0.07
JERONIMO MARTINS SGPS SA	45,771	EUR	844,475	0.06
			3,566,759	0.26
Espagne				
ACS	30,320	EUR	1,468,701	0.11
AENA SME SA	11,279	EUR	2,226,475	0.16
AMADEUS IT GROUP SA -A-	60,063	EUR	4,096,297	0.30
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	768,548	EUR	7,264,316	0.54
BANCO SABADELL PREFERENTIAL SHARE	796,131	EUR	1,494,338	0.11
BANCO SANTANDER SA - REG SHS	1,998,343	EUR	8,921,602	0.66
CAIXABANK SA	549,534	EUR	2,877,360	0.21
CELLNEX TELECOM SA	69,078	EUR	2,107,570	0.16
EDP RENOVAVEIS SA	86,936	EUR	872,837	0.06
GRIFOLS SA -A-	46,729	EUR	427,477	0.03
IBERDROLA SA	993,478	EUR	13,213,256	0.98
INDITEX SHARE FROM SPLIT	145,140	EUR	7,204,750	0.53
REDEIA CORPORACION SA	81,659	EUR	1,347,374	0.10
REPSOL SA	151,079	EUR	1,766,114	0.13
TELEFONICA SA	494,296	EUR	1,946,043	0.14
			57,234,510	4.23

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Suède				
ADDTECH AB-B SHARES	55,114	SEK	1,450,888	0.11
ALFA LAVAL	39,270	SEK	1,587,755	0.12
ASSA ABLOY -B- NEW I	193,338	SEK	5,522,253	0.41
ATLAS COPCO AB -A-	342,306	SEK	5,051,643	0.37
ATLAS COPCO AB -B-	218,601	SEK	2,855,388	0.21
BEIJER REF AB	72,734	SEK	1,036,832	0.08
BOLIDEN - REG SHS	84,934	SEK	2,304,943	0.17
EPIROC - REG SHS -A-	114,706	SEK	1,930,398	0.14
EQT AB	42,451	SEK	1,135,712	0.08
ESSITY AB REGISTERED -B-	106,211	SEK	2,744,971	0.20
EVOLUTION AB	19,707	SEK	1,468,875	0.11
FASTIGHETS-B SHS SHARES	107,817	SEK	723,712	0.05
HENNES AND MAURITZ AB	66,326	SEK	864,328	0.06
HEXAGON - REG SHS -B-	254,726	SEK	2,351,009	0.17
INVESTOR - REG SHS -B-	228,558	SEK	5,847,042	0.43
LATOUR INVESTMENT REGISTERED B	72,550	SEK	1,749,468	0.13
LIFCO AB	64,160	SEK	1,797,815	0.13
NIBE INDUSTRIER	277,176	SEK	1,047,510	0.08
SAAB AB	99,201	SEK	2,026,244	0.15
SANDVIK AB	137,788	SEK	2,388,093	0.18
SECURITAS -B- FREE	110,157	SEK	1,318,052	0.10
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN -A-	178,582	SEK	2,363,872	0.17
SKANSKA -B- FREE	45,632	SEK	928,074	0.07
SKF AB -B-	58,862	SEK	1,068,020	0.08
SVENSKA CELLULOSA SCA AB-SHS-B-	131,992	SEK	1,620,266	0.12
SVENSKA HANDELSBANKEN AB-A-	183,366	SEK	1,830,215	0.14
SWEDBANK -A-	100,044	SEK	1,908,807	0.14
TELE2 AB	149,817	SEK	1,430,539	0.11
TELIA COMPANY AB	414,635	SEK	1,111,468	0.08
VOLVO AB -B-	270,013	SEK	6,338,810	0.47
			65,803,002	4.86
Suisse				
ABB LTD PREFERENTIAL SHARE	272,542	CHF	14,250,771	1.05
ADECCO REG.SHS	24,764	CHF	590,040	0.04
ALCON - REG SHS	69,396	CHF	5,686,560	0.42
BALOISE HOLDING - REG SHS	6,412	CHF	1,121,220	0.08
BARRY CALLEBAUT - NAMEN-AKT	806	CHF	1,034,071	0.08
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP - REG SHS	15	CHF	1,598,380	0.12
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP PARTIZIPSCH	153	CHF	1,641,760	0.12
CIE FINANCIERE RICHEMONT - REG SHS	70,334	CHF	10,335,190	0.76
CLARIANT - REG SHS	47,339	CHF	508,978	0.04
COCA COLA HBC - REG SHS	47,491	GBP	1,569,248	0.12
DSM FIRMENICH	28,414	EUR	2,776,616	0.21
GEBERIT AG	7,184	CHF	3,939,354	0.29
GIVAUDAN SA - REG SHS	1,461	CHF	6,174,357	0.46
JULIUS BAER GROUP - REG SHS	31,301	CHF	1,956,542	0.14
KUEHNE + NAGEL INTERNATIONAL AG	6,276	CHF	1,389,689	0.10
LOGITECH - REG SHS	22,662	CHF	1,812,091	0.13
LONZA GROUP	10,245	CHF	5,849,295	0.43
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	354,771	CHF	28,307,583	2.09
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	268,230	CHF	25,352,443	1.87
PARTNERS GROUP HLDG - REG SHS	2,873	CHF	3,765,561	0.28
ROCHE HOLDING AG	5,149	CHF	1,484,703	0.11
ROCHE HOLDING LTD	94,104	CHF	25,620,514	1.89
SANDOZ GROUP AG	66,191	CHF	2,621,684	0.19
SCHINDLER HOLDING SA	11,146	CHF	2,974,009	0.22
SGS LTD	21,602	CHF	2,091,949	0.15
SIKA - REGISTERED SHS	21,308	CHF	4,899,853	0.36

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SONOVA HOLDING NAM-AKT	7,364	CHF	2,325,061	0.17
STRAUMANN HOLDING LTDÂ	12,668	CHF	1,542,244	0.11
SWISS LIFE HOLDING - REG SHS	4,092	CHF	3,050,522	0.23
SWISS PRIME SITE AG-NAMEN AKT	7,330	CHF	771,702	0.06
SWISS RE - REG SHS	47,596	CHF	6,654,159	0.49
SWISSCOM SHS NOM	2,664	CHF	1,432,136	0.11
THE SWATCH GROUP	5,112	CHF	898,801	0.07
UBS GROUP SA	436,688	CHF	12,903,573	0.95
VAT GROUP SA	3,524	CHF	1,287,258	0.10
ZURICH INSURANCE GROUP - REG SHS	22,121	CHF	12,700,511	0.94
			202,918,428	15.00
Royaume-Uni				
3I GROUP PLC	168,181	GBP	7,249,602	0.54
ADMIRAL GROUP PLC	34,920	GBP	1,116,696	0.08
ANGLO AMERICAN PLC	195,575	GBP	5,591,912	0.41
ANTOFAGASTA PLC	98,235	GBP	1,889,134	0.14
ASHTREAD GROUP	73,311	GBP	4,402,384	0.33
ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	52,388	GBP	1,294,493	0.10
ASTRAZENECA PLC	209,938	GBP	26,579,958	1.96
AUTO TRADER GROUP PLC	114,149	GBP	1,094,825	0.08
AVIVA PLC	436,300	GBP	2,473,843	0.18
BARCLAYS PLC	2,087,722	GBP	6,770,956	0.50
BARRATT DEVELOPMENTS PLC	252,415	GBP	1,343,588	0.10
BERKELEY GROUP HOLDINGS/THE	18,173	GBP	857,217	0.06
BP PLC	2,265,960	GBP	10,770,709	0.80
BT GROUP PLC	897,515	GBP	1,563,705	0.12
BUNZL PLC	93,858	GBP	3,741,606	0.28
CENTRICA	699,188	GBP	1,129,796	0.08
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	38,880	EUR	2,916,000	0.22
COMPASS GROUP	255,013	GBP	8,210,506	0.61
CRODA INTL - REG SHS	31,492	GBP	1,289,313	0.10
DIAGEO PLC	305,109	GBP	9,363,983	0.69
ENDEAVOUR MNG --- REGISTERED	47,560	GBP	819,702	0.06
EXPERIAN GROUP	123,913	GBP	5,163,042	0.38
GSK REG SHS	581,697	GBP	9,473,331	0.70
HALEON PLC REGISTERED SHARE	1,192,938	GBP	5,445,269	0.40
HALMA PLC	59,667	GBP	1,940,549	0.14
HARGREAVES LANS - REGISTERED SHS	68,696	GBP	912,291	0.07
HIKMA PHARMACEUTICALS PLC	23,726	GBP	571,915	0.04
HSBC HOLDINGS PLC	2,478,712	GBP	23,542,966	1.74
INFORMA PLC	204,377	GBP	1,973,568	0.15
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	25,769	GBP	3,102,378	0.23
INTERTEK GROUP PLC	22,591	GBP	1,291,851	0.10
J SAINSBURY PLC	381,690	GBP	1,263,067	0.09
JD SPORTS FASHION PLC	426,650	GBP	494,869	0.04
KINGFISHER PLC	317,829	GBP	956,024	0.07
LAND SEC R.E.I.T	97,837	GBP	691,060	0.05
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	760,016	GBP	2,112,381	0.16
LLOYDS BANKING GROUP PLC	8,862,406	GBP	5,871,827	0.43
LSE GROUP	77,268	GBP	10,546,316	0.78
M AND G REGISTERED SHS	406,603	GBP	972,985	0.07
MARKS AND SPENCER GROUP PLC	310,215	GBP	1,408,874	0.10
MELROSE IND --- REGISTERED SHS	249,308	GBP	1,669,893	0.12
MONDI PLC - REG SHS	76,161	GBP	1,098,015	0.08
NATIONAL GRID PLC	709,103	GBP	8,147,651	0.60
NATWEST GROUP PLC	1,085,173	GBP	5,277,553	0.39
NEXT PLC	17,941	GBP	2,061,002	0.15
PEARSON PLC	130,768	GBP	2,027,632	0.15

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
PERSIMMON PLC	46,205	GBP	669,492	0.05
PRUDENTIAL PLC	365,049	GBP	2,812,484	0.21
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	101,624	GBP	5,940,358	0.44
RELX PLC	281,721	GBP	12,365,330	0.91
RENTOKIL INITIAL PLC	373,999	GBP	1,813,000	0.13
RIO TINTO PLC	201,506	GBP	11,510,799	0.85
SAGE GROUP	136,501	GBP	2,101,666	0.16
SEGRO (REIT)	161,551	GBP	1,370,096	0.10
SEVERN TRENT PLC	43,326	GBP	1,314,243	0.10
SHELL PLC	438,204	EUR	13,196,514	0.98
SHELL PLC	425,551	GBP	12,743,882	0.94
SMITH AND NEPHEW PLC	138,200	GBP	1,657,129	0.12
SPIRAX-SARCO ENGIN	13,850	GBP	1,148,304	0.08
SSE PLC	171,416	GBP	3,325,487	0.25
STANDARD CHARTERED PLC	316,509	GBP	3,784,480	0.28
TAYLOR WIMPEY PLC	637,606	GBP	941,602	0.07
TESCO --- REGISTERED SHS	953,547	GBP	4,247,597	0.31
UNILEVER	120,218	EUR	6,597,564	0.49
UNILEVER	227,739	GBP	12,527,298	0.93
UNITED UTILITIES GROUP PLC	141,277	GBP	1,796,720	0.13
VODAFONE GROUP PLC	3,543,296	GBP	2,927,033	0.22
WHITBREAD	31,106	GBP	1,108,349	0.08
WISE PLC	90,085	GBP	1,161,473	0.09
			305,547,137	22.58
États-Unis d'Amérique				
AEGON - REGISTERED SHS	237,214	EUR	1,356,864	0.10
			1,356,864	0.10
Total des actions			1,347,248,175	99.58
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,347,248,175	99.58
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Royaume-Uni				
NMC HEALTH PLC	14,075	GBP	0	0.00
			0	0.00
Total des actions			0	0.00
Total des autres valeurs mobilières			0	0.00
Total du portefeuille-titres			1,347,248,175	99.58
Coût d'acquisition			1,161,993,645	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Royaume-Uni	22.58
France	16.27
Suisse	15.00
Allemagne	14.20
Pays-Bas	8.54
Suède	4.86
Danemark	4.51
Espagne	4.23
Italie	3.26
Finlande	1.44
Belgique	1.16
Norvège	1.03
Luxembourg	0.87
Irlande	0.76
Autriche	0.30
Portugal	0.26
Jersey	0.13
États-Unis d'Amérique	0.10
Île de Man	0.06
	99.58

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	17.60
Industrie pharmaceutique	14.19
Assurance	5.92
Industrie agro-alimentaire	5.15
Électrotechnique	4.90
Pétrole	4.71
Électronique et semi-conducteurs	4.29
Énergie et eau	4.21
Internet et services d'Internet	4.10
Chimie	3.70
Construction de machines et appareils	3.51
Textile et habillement	3.19
Télécommunication	2.80
Art graphique, maison d'édition	2.74
Industrie automobile	2.53
Matériaux de construction	2.21
Distribution, commerce de détail	2.10
Tabac et boissons alcoolisées	1.78
Métaux non ferreux	1.40
Transport	1.30
Services divers	1.07
Restauration, industrie hôtelière	1.00
Immobilier	0.95
Biens de consommation divers	0.80
Biotechnologie	0.75
Papier et bois	0.72
Soins de santé	0.54
Industrie aéronautique et spatiale	0.44
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.28
Pneus et caoutchouc	0.28
Articles de bureaux et ordinateurs	0.13
Agriculture et pêche	0.10
Horlogerie et bijouterie	0.07
Services environnementaux et recyclage	0.06
Pierres et métaux précieux	0.06
	99.58

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Bermudes				
ARCH CAPITAL GROUP LTD	37,360	USD	3,450,196	0.11
EVEREST GROUP LTD	3,754	USD	1,360,675	0.04
			4,810,871	0.16
Canada				
WASTE CONNECTIONS	17,672	USD	3,032,162	0.10
			3,032,162	0.10
Irlande				
ACCENTURE - SHS CLASS A	40,187	USD	14,137,385	0.46
ALLEGION PLC	4,902	USD	640,593	0.02
AON PREFERENTIAL SHARE	10,539	USD	3,785,187	0.12
CRH PLC	44,356	EUR	4,103,817	0.13
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	26,542	USD	8,808,494	0.29
JOHNSON CONTROLS INTL	53,612	USD	4,231,595	0.14
LINDE PLC	33,781	USD	14,143,091	0.46
MEDTRONIC HLD	86,928	USD	6,943,809	0.23
PENTAIR PLC	18,667	USD	1,878,647	0.06
SMURFIT WESTROCK PLC	55,992	USD	3,015,729	0.10
TE CONNECTIVITY PLC	18,915	USD	2,704,278	0.09
TRANE TECH - REG SHS	16,518	USD	6,100,923	0.20
WILLIS TOWERS WATSON PLC	10,137	USD	3,175,314	0.10
			73,668,862	2.39
Libéria				
ROYAL CARIBBEAN CRUISES	16,913	USD	3,901,660	0.13
			3,901,660	0.13
Luxembourg				
CLOUDFLARE INC	16,292	USD	1,754,323	0.06
PINTEREST PREFERENTIAL SHARE -A-	33,509	USD	971,761	0.03
SNOWFLAKE INC-CLASS A	18,612	USD	2,873,879	0.09
THE TRADE DESK -A-	26,583	USD	3,124,300	0.10
			8,724,263	0.28
Antilles Néerlandaises				
SLB	128,089	USD	4,910,932	0.16
			4,910,932	0.16
Pays-Bas				
LYONDELLBASELL -A-	22,094	USD	1,640,921	0.05
NXP SEMICONDUCTORS	18,239	USD	3,790,976	0.12
			5,431,897	0.18
Suisse				
BUNGE GLOBAL LT	18,406	USD	1,431,251	0.05
CHUBB - REG SHS	26,885	USD	7,428,326	0.24
			8,859,577	0.29
Royaume-Uni				
ATLISSIAN CORPORATION PL	10,720	USD	2,609,034	0.08
			2,609,034	0.08
États-Unis d'Amérique				
3M CO	37,471	USD	4,837,131	0.16
ABBOTT LABORATORIES	107,561	USD	12,166,225	0.39
ABBVIE INC	104,171	USD	18,511,187	0.60
ADOBE INC	27,676	USD	12,306,964	0.40
ADVANCED MICRO DEVICES INC	100,271	USD	12,111,734	0.39
AFLAC INC	39,917	USD	4,129,014	0.13
AGILENT TECHNOLOGIES	16,090	USD	2,161,531	0.07
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	15,437	USD	4,477,347	0.15
AIRBNB INC	28,363	USD	3,727,181	0.12

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
AKAMAI TECHNOLOGIES	10,996	USD	1,051,767	0.03
ALBEMARLE - REGISTERED SHS	12,151	USD	1,045,958	0.03
ALEXANDRIA REAL ESTATE	16,438	USD	1,603,527	0.05
ALIGN TECHNOLOGY INC	3,897	USD	812,563	0.03
ALLSTATE CORP	18,860	USD	3,636,019	0.12
ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC	8,748	USD	2,058,492	0.07
ALPHABET INC -A-	325,210	USD	61,562,253	2.00
ALPHABET INC -C-	326,774	USD	62,230,841	2.02
AMAZON.COM INC	565,563	USD	124,078,867	4.02
AMERICAN EXPRESS	38,115	USD	11,312,151	0.37
AMERICAN INTL	42,666	USD	3,106,085	0.10
AMERICAN TOWER CORP	33,650	USD	6,171,747	0.20
AMERICAN WATER WORKS CO INC	31,151	USD	3,877,988	0.13
AMERIPRISE FINANCIAL INC	8,479	USD	4,514,474	0.15
AMETEK INC	15,436	USD	2,782,493	0.09
AMGEN INC	31,422	USD	8,189,830	0.27
AMPHENOL -A-	66,267	USD	4,602,243	0.15
ANALOG DEVICES INC	33,082	USD	7,028,602	0.23
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT INC	131,076	USD	2,398,691	0.08
ANSYS INC	5,177	USD	1,746,357	0.06
APOLLO GLB MGMT - REG SHS	30,209	USD	4,989,318	0.16
APPLE INC	911,284	USD	228,203,738	7.40
APPLIED MATERIALS INC	51,852	USD	8,432,691	0.27
APPLOVIN CORP-CLASS A	12,530	USD	4,057,590	0.13
APTIV PLC	27,216	USD	1,646,024	0.05
AQUA AMERICA --- REGISTERED SHS	84,144	USD	3,056,110	0.10
ARCHER-DANIELS MIDLAND CO	31,581	USD	1,595,472	0.05
ARISTA NETWORKS INC	65,120	USD	7,197,714	0.23
ARTHUR J.GALLAGHER AN CO	18,574	USD	5,272,230	0.17
ASSURANT INC	5,757	USD	1,227,508	0.04
AT&T INC	467,440	USD	10,643,609	0.35
ATMOS ENERGY CORP	14,584	USD	2,031,114	0.07
AUTODESK INC	18,489	USD	5,464,794	0.18
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	38,287	USD	11,207,754	0.36
AUTOZONE INC	1,021	USD	3,269,242	0.11
AVALONBAY COMMUN	16,089	USD	3,539,097	0.11
AVANTOR - REG SHS	56,439	USD	1,189,170	0.04
AXON ENTERPRISE - REGISTERED	4,535	USD	2,695,241	0.09
BAKER HUGHES - REG SHS -A-	78,545	USD	3,221,916	0.10
BALL CORP	33,070	USD	1,823,149	0.06
BANK OF AMERICA CORP	452,410	USD	19,883,420	0.64
BANK OF NY MELLON	94,197	USD	7,237,156	0.23
BAXTER INTERNATIONAL INC	37,039	USD	1,080,057	0.04
BECTON DICKINSON	16,861	USD	3,825,255	0.12
BEST BUY CO INC	16,554	USD	1,420,333	0.05
BIOGEN IDEC INC	13,769	USD	2,105,555	0.07
BLACKROCK INC	10,613	USD	10,879,492	0.35
BLACKSTONE INC - REGISTERED SHS	43,045	USD	7,421,819	0.24
BLOCK INC -A-	34,370	USD	2,921,106	0.09
BOOKING HOLDINGS INC	2,013	USD	10,001,429	0.32
BOOZ ALLEN HAMILTON -A-	10,608	USD	1,365,250	0.04
BOSTON PROPERTIES INC	20,148	USD	1,498,205	0.05
BOSTON SCIENTIF CORP	72,799	USD	6,502,407	0.21
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	133,106	USD	7,528,475	0.24
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	265,521	USD	61,558,389	2.00
BROADRIDGE FINANCIAL SOL	17,388	USD	3,931,253	0.13

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
BUILDERS FIRSTSOURCE	9,559	USD	1,366,268	0.04
BURLINGTON STORES INC	4,281	USD	1,220,342	0.04
C.H.ROBINSON WORLWIDE INC	17,431	USD	1,800,971	0.06
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	18,599	USD	5,588,256	0.18
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	26,754	USD	4,770,773	0.15
CARDINAL HEALTH	19,768	USD	2,337,961	0.08
CARLISLE COS INC	4,160	USD	1,534,375	0.05
CARMAX INC	10,371	USD	847,933	0.03
CARRIER GLOBAL CORP-WI	61,446	USD	4,194,304	0.14
CARVANA REGISTERED SHS -A-	6,697	USD	1,361,902	0.04
CATERPILLAR - REG SHS	28,858	USD	10,468,528	0.34
CBOE HOLDINGS INC	18,106	USD	3,537,912	0.11
CBRE GROUP	23,184	USD	3,043,827	0.10
CDW	8,463	USD	1,472,901	0.05
CENCORA INC	7,423	USD	1,667,800	0.05
CENTENE CORP	34,578	USD	2,094,735	0.07
CF INDUSTRIES HOLDINGS INC	9,589	USD	818,133	0.03
CHARLES SCHWAB CORP/THE	99,975	USD	7,399,150	0.24
CHARTER COMM -A-	5,980	USD	2,049,764	0.07
CHENIERE ENERGY INC	22,437	USD	4,821,038	0.16
CHIPOTLE MEXICAN GRILL -A-	84,573	USD	5,099,752	0.17
CHURCH AND DWIGHT CO	16,133	USD	1,689,286	0.05
CINCINNATI FINANCIAL CORP	13,212	USD	1,898,564	0.06
CINTAS	36,049	USD	6,586,152	0.21
CISCO SYSTEMS INC	255,662	USD	15,135,190	0.49
CITIGROUP INC	132,225	USD	9,307,318	0.30
CITIZENS FINANCIAL GROUP INC	47,745	USD	2,089,321	0.07
CLOROX CO	13,190	USD	2,142,188	0.07
CME GROUP -A-	24,191	USD	5,617,876	0.18
COCA-COLA CO	248,783	USD	15,489,230	0.50
COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS -A-	33,785	USD	2,598,067	0.08
COINBASE GLOBAL - REG SHS -A-	12,015	USD	2,983,325	0.10
COLGATE-PALMOLIVE CO	62,351	USD	5,668,329	0.18
COMCAST CORP	256,801	USD	9,637,742	0.31
CONAGRA BRANDS INC	86,896	USD	2,411,364	0.08
CONOCOPHILLIPS CO	90,450	USD	8,969,927	0.29
CONSOLIDATED EDISON INC	76,234	USD	6,802,360	0.22
CONSTELLATION BRANDS INC -A-	8,722	USD	1,927,562	0.06
CONSTELLATION ENERGY	20,964	USD	4,689,856	0.15
COPART INC	48,712	USD	2,795,582	0.09
CORNING INC	50,297	USD	2,390,113	0.08
CORTEVA - REG SHS	31,645	USD	1,802,499	0.06
COSTAR GROUP INC	18,118	USD	1,297,068	0.04
COSTCO WHOLESALE CORP	26,166	USD	23,975,121	0.78
COTERRA ENERGY INC	29,023	USD	741,247	0.02
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	14,477	USD	4,953,450	0.16
CROWN CASTLE INC	37,442	USD	3,398,236	0.11
CUMMINS - REGISTERED	8,446	USD	2,944,276	0.10
CVS HEALTH	85,311	USD	3,829,611	0.12
DANAHER CORP	38,510	USD	8,839,971	0.29
DARDEN RESTAURANTS INC	6,233	USD	1,163,639	0.04
DATADOG INC	17,021	USD	2,432,131	0.08
DECKERS OUTDOOR	11,167	USD	2,267,906	0.07
DEERE AND CO	16,787	USD	7,112,652	0.23
DELL TECHNOLOGIES PREFERENTIAL SHARE	20,374	USD	2,347,900	0.08
DEVON ENERGY CORP	57,697	USD	1,888,423	0.06
DEXCOM INC	29,978	USD	2,331,389	0.08

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
DIAMONDBACK ENERGY	21,040	USD	3,446,983	0.11
DIGITAL REALTY TRUST INC	20,491	USD	3,633,669	0.12
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS	19,573	USD	3,390,631	0.11
DOLLAR GENERAL	13,397	USD	1,015,760	0.03
DOLLAR TREE INC	13,387	USD	1,003,222	0.03
DOMINO PIZZA INC	1,546	USD	648,949	0.02
DOORDASH - REGISTERED SHS -A-	19,470	USD	3,266,093	0.11
DOVER CORP	18,678	USD	3,503,993	0.11
DOW - REG SHS	12,500	USD	501,625	0.02
DOWDUPONT - REG SHS	24,421	USD	1,862,101	0.06
DR HORTON	16,718	USD	2,337,511	0.08
DRAFTKINGS INC	25,623	USD	953,176	0.03
EBAY INC	41,170	USD	2,550,482	0.08
ECOLAB INC	20,339	USD	4,765,834	0.15
EDISON INTERNATIONAL	45,720	USD	3,650,285	0.12
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	50,713	USD	3,754,284	0.12
ELECTRONIC ARTS - REGSHS	18,874	USD	2,761,266	0.09
ELEVANCE HEALTH	17,312	USD	6,386,397	0.21
ELI LILLY & CO	48,435	USD	37,391,820	1.21
EMCOR GROUP	3,927	USD	1,782,465	0.06
EMERSON ELECTRIC CO	44,826	USD	5,555,286	0.18
ENPHASE ENERGY	13,731	USD	943,045	0.03
EOG RESOURCES INC	33,942	USD	4,160,610	0.13
EQT	42,087	USD	1,940,632	0.06
EQTY RESIDENTIAL PPTYS TR SHS BEN.INT.	30,084	USD	2,158,828	0.07
EQUIFAX INC	10,105	USD	2,575,259	0.08
EQUINIX INC	5,934	USD	5,595,109	0.18
EQUITABLE HOLDINGS INC	44,283	USD	2,088,829	0.07
ESSEX PROPERTY TRUST	4,035	USD	1,151,750	0.04
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	16,567	USD	1,242,194	0.04
EVERSOURCE ENERGY	73,849	USD	4,241,148	0.14
EXACT SCIENCES CORP	16,244	USD	912,750	0.03
EXELON CORP	160,317	USD	6,034,332	0.20
EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WASHINGTON	26,570	USD	2,943,158	0.10
EXTRA SPACE STORAGE INC	13,870	USD	2,074,952	0.07
EXXON MOBIL CORP	275,880	USD	29,676,412	0.96
FACTSET RESEARCH SYSTEMS INC	4,213	USD	2,023,420	0.07
FAIR ISAAC CORP	1,768	USD	3,519,964	0.11
FASTENAL CO	42,102	USD	3,027,555	0.10
FEDEX CORP	18,507	USD	5,206,574	0.17
FERGUSON ENTERPRISES INC	21,718	USD	3,769,593	0.12
FIDELITY NATIONAL INFO SERVICES INC	55,691	USD	4,498,162	0.15
FIFTH THIRD BANCORP	66,391	USD	2,807,011	0.09
FIRST CITIZENS BANCSHARES INC	528	USD	1,115,675	0.04
FIRST SOLAR INC	8,967	USD	1,580,344	0.05
FISERV INC	50,198	USD	10,311,674	0.33
FLEETCOR TCHNGY --- REGISTERED SHS	4,246	USD	1,436,931	0.05
FORD MOTOR	258,250	USD	2,556,675	0.08
FORTINET	45,364	USD	4,285,991	0.14
FORTIVE CORP	42,307	USD	3,173,025	0.10
FRANKLIN RESOURCES INC	59,832	USD	1,213,991	0.04
FREEMPORT MCMORAN COPPER AND GOLD INC	101,185	USD	3,853,125	0.12
GARTNER INC	7,718	USD	3,739,139	0.12
GE HEALTHCARE TECHNOLOGIES INCÂ Â	24,610	USD	1,924,010	0.06
GE VERNOVA LLC	18,224	USD	5,994,420	0.19
GEN DIGITAL INC	46,379	USD	1,269,857	0.04
GENERAL ELECTRI	68,860	USD	11,485,159	0.37

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
GENERAL MILLS INC	56,576	USD	3,607,852	0.12
GENERAL MOTORS CO	71,637	USD	3,816,103	0.12
GILEAD SCIENCES INC	82,674	USD	7,636,597	0.25
GLOBAL PAYMENTS INC	21,246	USD	2,380,827	0.08
GODADDY -A-	16,042	USD	3,166,210	0.10
GS ACQN HLDG - REGISTERED SHS -A-	25,159	USD	2,858,314	0.09
HALLIBURTON	46,627	USD	1,267,788	0.04
HCA INC	12,481	USD	3,746,172	0.12
HEALTHPEAK PROPERTIES INC	98,577	USD	1,998,156	0.06
HEICO -A-	4,670	USD	868,994	0.03
HERSHEY	10,942	USD	1,853,028	0.06
HESS CORP	18,182	USD	2,418,388	0.08
HILTON WORLDWIDE HLDGS INC - REG SHS	24,017	USD	5,936,042	0.19
HOLOGIC INC	22,462	USD	1,619,286	0.05
HOME DEPOT INC	63,603	USD	24,740,931	0.80
HORMEL FOODS CORP	33,221	USD	1,042,143	0.03
HOST HOTELS & RESORTS - SHS	41,102	USD	720,107	0.02
HOWMET AEROSPC - REGISTERED SHS	28,071	USD	3,070,125	0.10
HP ENTERPRISE CO	88,072	USD	1,880,337	0.06
HP INC	97,501	USD	3,181,458	0.10
HUBBELL	7,172	USD	3,004,279	0.10
HUBSPOT INC	3,694	USD	2,573,868	0.08
HUMANA INC	8,071	USD	2,047,693	0.07
HUNTINGTON BANCSHARES INC	161,348	USD	2,625,132	0.09
IBM CORP	56,981	USD	12,526,133	0.41
IDEX CORP	11,605	USD	2,428,810	0.08
IDEXX LABS CORP	6,664	USD	2,755,165	0.09
ILLINOIS TOOL WORKS	26,212	USD	6,646,315	0.22
ILLUMINA INC	8,022	USD	1,071,980	0.03
INCYTE CORP	8,419	USD	581,500	0.02
INGERSOLL RAND INC	43,195	USD	3,907,420	0.13
INSULET	4,734	USD	1,235,905	0.04
INTEL CORP	267,722	USD	5,367,826	0.17
INTERCONTINENTAL EXCHANGE INC	49,523	USD	7,379,422	0.24
INTL FLAVORS & FRAG	23,717	USD	2,005,272	0.07
INTUIT	17,553	USD	11,032,061	0.36
INTUITIVE SURGICAL	22,243	USD	11,609,956	0.38
INVITATION HOMS - REG SHS	28,162	USD	900,339	0.03
IQVIA HOLDINGS INC	9,654	USD	1,897,108	0.06
IRON MOUNTAIN INC REIT	26,243	USD	2,758,402	0.09
J.B. HUNT TRANSPORT SERVICES INC	10,039	USD	1,713,256	0.06
J.M. SMUCKER CO SHS	10,309	USD	1,135,227	0.04
JOHNSON & JOHNSON	135,481	USD	19,593,262	0.64
JPMORGAN CHASE CO	169,797	USD	40,702,039	1.32
KELLANOVA	27,090	USD	2,193,477	0.07
KENVUE INC	102,587	USD	2,190,232	0.07
KEURIG DR PEPPR - REG SHS	110,278	USD	3,542,129	0.11
KEYCORP	63,555	USD	1,089,333	0.04
KEYSIGHT TECHNOLOGIES	10,526	USD	1,690,791	0.05
KIMBERLY-CLARK CORP	22,778	USD	2,984,829	0.10
KINDER MORGAN INC	204,935	USD	5,615,219	0.18
KKR & CO - REG SHS	47,654	USD	7,048,503	0.23
KLA CORPORATION	9,868	USD	6,218,024	0.20
KROGER CO	53,095	USD	3,246,759	0.11
LABCORP HOLDINGS INC	11,165	USD	2,560,358	0.08
LAM RESEARCH CORP	86,209	USD	6,226,876	0.20
LAS VEGAS SANDS CORP	25,146	USD	1,291,499	0.04

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
LENNAR CORP -A-	11,931	USD	1,627,030	0.05
LIBERTY MEDI CORP-LIBERTY-C	14,271	USD	1,322,351	0.04
LIVE NATION ENT	6,352	USD	822,585	0.03
LKQ CORP	47,242	USD	1,736,144	0.06
LOWE'S CO INC	39,498	USD	9,748,106	0.32
LPL FINANCIAL HOLDINGS INC	6,339	USD	2,069,747	0.07
LULULEMON ATHLETICA INC SHS WHEN ISSUED	7,941	USD	3,036,718	0.10
M&T BANK CORPORATION	12,525	USD	2,354,825	0.08
MARATHON PETROLEUM	21,718	USD	3,029,661	0.10
MARKEL GROUP INC	639	USD	1,103,061	0.04
MARKETAXESS HOLDING INC	3,954	USD	893,762	0.03
MARRIOTT INTERNATIONAL -A-	13,938	USD	3,887,866	0.13
MARSH MCLENNAN COS	41,004	USD	8,709,660	0.28
MARTIN MARIETTA	3,841	USD	1,983,877	0.06
MARVELL TECH --- REGISTERED SHS	55,994	USD	6,184,537	0.20
MASCO CORP	24,344	USD	1,766,644	0.06
MASTERCARD INC -A-	52,318	USD	27,549,089	0.89
MCCORMICK & CO INC NON VOTING	20,184	USD	1,538,828	0.05
MCDONALD'S CORP	43,175	USD	12,516,001	0.41
MCKESSON CORP	6,915	USD	3,940,928	0.13
MERCADOLIBRE	2,925	USD	4,973,787	0.16
MERCK & CO INC	154,720	USD	15,391,546	0.50
META PLATFORMS INC A	130,155	USD	76,207,054	2.47
METLIFE INC	42,475	USD	3,477,853	0.11
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	1,664	USD	2,036,204	0.07
MICRON TECHNOLOGY INC	71,637	USD	6,028,970	0.20
MICROSOFT CORP	425,220	USD	179,230,229	5.81
MICROSTRATEGY -A-	11,115	USD	3,219,126	0.10
MID-AMER APARTMENT COMMUNITIES INC	8,425	USD	1,302,252	0.04
MODERNA INC	28,866	USD	1,200,248	0.04
MOLINA HEALTHCARE	4,483	USD	1,304,777	0.04
MOLSON COORS - REG SHS -B-	15,482	USD	887,428	0.03
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	83,745	USD	5,002,089	0.16
MONGODB INC	4,789	USD	1,114,927	0.04
MONOLITHIC POWER	2,941	USD	1,740,190	0.06
MONSTER BEVERAGE CORP	42,056	USD	2,210,463	0.07
MOODY S CORP	13,576	USD	6,426,471	0.21
MORGAN STANLEY	82,113	USD	10,323,246	0.33
MOSAIC	28,840	USD	708,887	0.02
MOTOROLA SOLUTIONS INC	10,487	USD	4,847,406	0.16
MSCI INC -A-	6,304	USD	3,782,463	0.12
NASDAQ INC	50,424	USD	3,898,279	0.13
NETAPP	12,516	USD	1,452,858	0.05
NETFLIX INC	25,792	USD	22,988,925	0.75
NEWMONT CORPORATION	72,496	USD	2,698,301	0.09
NEXTERA ENERGY	148,682	USD	10,659,013	0.35
NIKE INC	79,549	USD	6,019,473	0.20
NORDSON	5,526	USD	1,156,260	0.04
NORTHERN TRUST CORP	22,946	USD	2,351,965	0.08
NUCOR CORP	15,841	USD	1,848,803	0.06
NVIDIA CORP	1,468,260	USD	197,172,635	6.39
O REILLY AUTO	3,141	USD	3,724,598	0.12
OCCIDENTAL PETROLEUM CORP	38,737	USD	1,913,995	0.06
OKTA -A-	12,282	USD	967,822	0.03
OLD DOMINION FREIGHT LINES INC	13,210	USD	2,330,244	0.08
OMNICOM GROUP INC	13,958	USD	1,200,947	0.04
ON SEMICONDUCTOR CORP	26,165	USD	1,649,703	0.05

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
ONEOK INC (NEW)	46,177	USD	4,636,171	0.15
ORACLE CORP	99,595	USD	16,596,511	0.54
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	41,966	USD	3,886,471	0.13
OWENS CORNING SHS	10,712	USD	1,824,468	0.06
PACCAR INC	34,066	USD	3,543,545	0.11
PACKAGING CORP OF AMERICA	6,519	USD	1,467,622	0.05
PALO ALTO NETWORKS	43,130	USD	7,847,935	0.25
PARKER-HANNIFIN CORP	9,414	USD	5,987,586	0.19
PAYCHEX INC	21,583	USD	3,026,368	0.10
PAYCOM SOFTWARE INC	4,154	USD	851,445	0.03
PAYPAL HOLDINGS	68,490	USD	5,845,622	0.19
PEPSICO INC	89,442	USD	13,600,551	0.44
PFIZER INC	354,217	USD	9,397,377	0.30
PG AND E CORP	279,127	USD	5,632,783	0.18
PHILLIPS 66	22,416	USD	2,553,855	0.08
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP INC	36,232	USD	6,987,341	0.23
PPG INDUSTRIES INC	18,346	USD	2,191,430	0.07
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	19,605	USD	1,517,623	0.05
PROCTER & GAMBLE CO	147,566	USD	24,739,440	0.80
PROGRESSIVE CORP	39,049	USD	9,356,531	0.30
PROLOGIS	67,729	USD	7,158,955	0.23
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	37,322	USD	4,423,777	0.14
PTC INC	8,978	USD	1,650,785	0.05
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROUP INC	56,683	USD	4,789,147	0.16
PUBLIC STORAGE INC	14,262	USD	4,270,613	0.14
QUALCOMM INC	69,905	USD	10,738,806	0.35
QUANTA SERVICES - REG SHS	12,023	USD	3,799,869	0.12
QUEST DIAGNOSTICS	17,378	USD	2,621,645	0.08
RAYMOND JAMES FINANCIAL INC	17,592	USD	2,732,565	0.09
REALTY INCOME CORP	48,229	USD	2,575,911	0.08
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	6,222	USD	4,432,117	0.14
REGIONS FINANCIAL CORP	95,765	USD	2,252,393	0.07
RELIANCE STEEL ALUMINIUM CO	4,047	USD	1,089,695	0.04
RESMED	9,985	USD	2,283,470	0.07
REVVITY	12,478	USD	1,392,670	0.05
RIVIAN AUTOMOTIVE INC À	67,543	USD	898,322	0.03
ROBLOX CORP -CLASS A	28,083	USD	1,624,882	0.05
ROCKWELL AUTOMATION	10,681	USD	3,052,523	0.10
ROPER TECHNOLOGIES	5,889	USD	3,061,397	0.10
ROSS STORES INC	14,543	USD	2,199,920	0.07
S&P GLOBAL INC	25,278	USD	12,589,202	0.41
SALESFORCE INC	60,295	USD	20,158,427	0.65
SBA COMMUNICATIONS -A	9,693	USD	1,975,433	0.06
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	17,710	USD	1,528,550	0.05
SEMPRA ENERGY	73,032	USD	6,406,367	0.21
SERVICENOW INC	13,887	USD	14,721,886	0.48
SHERWIN WILLIAMS CO	15,925	USD	5,413,385	0.18
SIMON PROPERTY GROUP - REG SHS	20,402	USD	3,513,428	0.11
SKYWORKS SOLUTIONS INC	9,793	USD	868,443	0.03
SNAP INC-A-	68,761	USD	740,556	0.02
SNAP ON INC	4,891	USD	1,660,397	0.05
STANLEY BLACK & DECKER INC	12,844	USD	1,031,245	0.03
STARBUCKS CORP	71,554	USD	6,529,303	0.21
STATE STREET CORP	38,656	USD	3,794,086	0.12
STEEL DYNAMICS	13,042	USD	1,487,701	0.05
STRYKER CORP	21,621	USD	7,784,641	0.25

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
SUN COMMUNITIES	7,390	USD	908,748	0.03
SUPER MICRO COMPUTER INC	33,370	USD	1,017,118	0.03
SYNCHRONY FINANCIAL	40,331	USD	2,621,515	0.08
SYNOPSYS	9,629	USD	4,673,531	0.15
SYSCO CORP	36,490	USD	2,790,025	0.09
T MOBILE USA INC	33,636	USD	7,424,474	0.24
T ROWE PRICE GROUP INC	27,145	USD	3,069,828	0.10
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE INC	11,250	USD	2,070,900	0.07
TARGA RESOURCES CORP	21,811	USD	3,893,264	0.13
TARGET CORP	28,680	USD	3,876,962	0.13
TELEDYNE TECHNOLOGIES	3,081	USD	1,429,985	0.05
TESLA MOTORS INC	172,764	USD	69,769,014	2.26
TEXAS INSTRUMENTS INC	53,526	USD	10,036,660	0.33
THE CIGNA GROUP - REG SHS	21,051	USD	5,813,023	0.19
THE HARTFORD FINANCIAL SERVICES GROUP	37,686	USD	4,122,848	0.13
THE KRAFT HEINZ	75,619	USD	2,322,259	0.08
THERMO FISHER SCIENT SHS	22,806	USD	11,864,365	0.38
TJX COS INC	66,121	USD	7,988,078	0.26
TRACTOR SUPPLY CO	30,645	USD	1,626,024	0.05
TRADEWEB MKTS/REGSH	16,401	USD	2,147,219	0.07
TRANSUNION	17,113	USD	1,586,546	0.05
TRAVELERS COS INC/THE	18,917	USD	4,556,916	0.15
TRIMBLE	19,728	USD	1,393,980	0.05
TRUIST FINANCIAL CORP	105,844	USD	4,591,513	0.15
TWILIO INC	14,848	USD	1,604,772	0.05
TYLER TECHNOLOGIES INC	3,695	USD	2,130,685	0.07
ULTA BEAUTY RG PREFERENTIAL SHARE	3,340	USD	1,452,666	0.05
UNITED PARCEL SERVICE INC	55,821	USD	7,039,028	0.23
UNITED RENTALS INC	5,395	USD	3,800,454	0.12
UNITED THERAPEUTICS CORP	3,278	USD	1,156,610	0.04
UNITEDHEALTH GROUP INC	56,677	USD	28,670,627	0.93
US BANCORP	123,187	USD	5,892,034	0.19
VALERO ENERGY CORP	24,041	USD	2,947,186	0.10
VEEVA SYSTEMS -A-	10,793	USD	2,269,228	0.07
VENTAS INC	40,764	USD	2,400,592	0.08
VERALTO CORPORATION	22,670	USD	2,308,940	0.07
VERISIGN INC	5,916	USD	1,224,375	0.04
VERISK ANALYTICS	14,341	USD	3,949,942	0.13
VERIZON COMMUNICATIONS INC	294,018	USD	11,757,780	0.38
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	18,330	USD	7,381,491	0.24
VIATRIS INC - REG SHS	109,217	USD	1,359,752	0.04
VISA INC -A-	106,707	USD	33,723,680	1.09
VULCAN MATERIALS CO	7,936	USD	2,041,377	0.07
WABTEC CORP	19,407	USD	3,679,373	0.12
WALGREENS BOOTS	105,827	USD	987,366	0.03
WALMART INC	264,668	USD	23,912,754	0.78
WALT DISNEY CO	115,559	USD	12,867,495	0.42
WARNER BROS DISCOVERY INC	173,091	USD	1,829,572	0.06
WASTE MANAGEMENT	25,470	USD	5,139,591	0.17
WATERS	4,819	USD	1,787,753	0.06
WELLTOWER OP - REG SHS	55,395	USD	6,981,432	0.23
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	6,201	USD	2,031,200	0.07
WESTERN DIGITAL CORP	28,018	USD	1,670,713	0.05
WEYERHAEUSER CO	67,429	USD	1,898,126	0.06
WILLIAMS COS INC	107,637	USD	5,825,314	0.19
WILLIAMS-SONOMA	10,468	USD	1,938,464	0.06

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
WORKDAY INC -A-	15,053	USD	3,884,126	0.13
WW GRAINGER INC	4,372	USD	4,608,307	0.15
XYLEM INC	35,069	USD	4,068,705	0.13
YUM BRANDS INC	19,819	USD	2,658,917	0.09
ZEBRA TECHNOLOGIES -A-	3,219	USD	1,243,242	0.04
ZIMMER BIOMET HLDGS SHS	19,579	USD	2,068,130	0.07
ZOETIS INC -A-	31,839	USD	5,187,528	0.17
			2,966,700,398	96.17
Total des actions			3,082,649,656	99.93



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Droits				
États-Unis d'Amérique				
JOHNSON AND JOHNSON	2,058	USD	0	0.00
			0	0.00
Total des droits			0	0.00
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			3,082,649,656	99.93
Total du portefeuille-titres			3,082,649,656	99.93
Coût d'acquisition			2,107,195,682	



Cleome Index USA Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	96.17
Irlande	2.39
Suisse	0.29
Luxembourg	0.28
Pays-Bas	0.18
Bermudes	0.16
Antilles Néerlandaises	0.16
Libéria	0.13
Canada	0.10
Royaume-Uni	0.08
	99.93

Répartition économique (en % des actifs nets)

Internet et services d'Internet	20.51
Banques et autres institutions financières	11.70
Articles de bureaux et ordinateurs	10.78
Électronique et semi-conducteurs	9.84
Distribution, commerce de détail	7.91
Industrie pharmaceutique	6.92
Construction de machines et appareils	2.78
Industrie automobile	2.69
Pétrole	2.54
Énergie et eau	2.42
Assurance	2.28
Immobilier	2.20
Services divers	2.18
Industrie agro-alimentaire	2.09
Télécommunication	1.68
Biens de consommation divers	1.52
Soins de santé	1.50
Électrotechnique	1.37
Restauration, industrie hôtelière	1.25
Art graphique, maison d'édition	1.24
Biotechnologie	0.91
Transport	0.68
Matériaux de construction	0.66
Chimie	0.62
Textile et habillement	0.58
Services environnementaux et recyclage	0.26
Pierres et métaux précieux	0.21
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.11
Industries d'emballage	0.11
Métaux non ferreux	0.10
Papier et bois	0.10
Tabac et boissons alcoolisées	0.09
Agriculture et pêche	0.06
Industrie aéronautique et spatiale	0.03
	99.93



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Australie				
ANZ BANKING GROUP LTD	12,964	AUD	221,228	0.12
BRAMBLES	10,614	AUD	122,104	0.07
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	5,673	AUD	519,829	0.29
CSL LTD	1,442	AUD	242,781	0.13
FORTESCUE LTD	6,080	AUD	66,346	0.04
GOODMAN GROUP - STAPLED SECURITY	7,357	AUD	156,778	0.09
MACQUARIE GROUP	1,785	AUD	236,566	0.13
NAT. AUSTRALIA BANK	9,494	AUD	210,606	0.12
RIO TINTO	1,752	AUD	123,047	0.07
SCENTRE GRP - STAPLED SECURITY	88,298	AUD	181,089	0.10
SUNCORP GROUP	13,063	AUD	148,481	0.08
TRANSURBAN GROUP	30,432	AUD	243,645	0.13
WESFARMERS	3,817	AUD	163,252	0.09
WESTPAC BANKING CORP	14,266	AUD	275,690	0.15
WOODSIDE ENERGY SHARES	8,656	AUD	127,321	0.07
WOOLWORTHS GRP - REGISTERED	5,639	AUD	102,803	0.06
			3,141,566	1.72
Belgique				
ANHEUSER-BUSCH INBEV	2,789	EUR	134,569	0.07
UCB	813	EUR	156,259	0.09
			290,828	0.16
Bermudes				
ARCH CAPITAL GROUP LTD	1,886	USD	168,201	0.09
			168,201	0.09
Canada				
AGNICO EAGLE MINES LTD	2,816	CAD	212,649	0.12
BANK OF MONTREAL	2,957	CAD	277,085	0.15
BANK OF NOVA SCOTIA	5,085	CAD	263,563	0.14
BROOKFIELD PREFERENTIAL SHARE	5,573	CAD	309,177	0.17
CAMECO CORP	2,258	CAD	112,062	0.06
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	4,379	CAD	267,371	0.15
CANADIAN NATIONAL RAILWAY	2,463	CAD	241,413	0.13
CANADIAN NATURAL RESOURCES	7,929	CAD	236,286	0.13
ENBRIDGE INC	9,280	CAD	380,173	0.21
FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS SUB.VTG	100	CAD	134,296	0.07
FRANCO-NEVADA CORP	634	CAD	71,912	0.04
KINROSS GOLD CORP	11,232	CAD	100,686	0.06
MAGNA INTL SHS -A- SUB.VTG	2,785	CAD	112,354	0.06
MANULIFE FINANCIAL REGISTERED	8,533	CAD	253,025	0.14
NATIONAL BK CANADA	2,581	CAD	227,104	0.12
NUTRIEN - REGISTERED	3,301	CAD	142,569	0.08
ROYAL BANK OF CANADA	4,329	CAD	503,812	0.28
SHOPIFY -A- SUBORD VOTING	3,591	CAD	368,902	0.20
SUN LIFE FINANCIAL INC	3,036	CAD	173,995	0.10
SUNCOR ENERGY INC	5,736	CAD	197,626	0.11
TC ENERGY - REG SHS	5,807	CAD	261,213	0.14
TECK RESOURCES LTD -B-	3,466	CAD	135,638	0.07
TORONTO DOMINION BANK	5,770	CAD	296,510	0.16
			5,279,421	2.90
Îles Caïman				
CK HUTCHISON	15,500	HKD	79,969	0.04
			79,969	0.04
Danemark				
DANSKE BANK	2,815	DKK	76,894	0.04

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
DSV A/S	671	DKK	137,579	0.08
GENMAB AS	494	DKK	98,870	0.05
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	8,867	DKK	742,201	0.41
NOVOZYMES -B-	2,060	DKK	112,624	0.06
ORSTED	2,178	DKK	94,687	0.05
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	8,805	DKK	115,806	0.06
			1,378,661	0.76
Finlande				
KONE OYJ -B-	2,908	EUR	136,676	0.07
NOKIA OYJ	30,244	EUR	129,278	0.07
			265,954	0.15
France				
ACCOR SA	2,147	EUR	100,995	0.06
AIR LIQUIDE SA	1,720	EUR	269,902	0.15
AXA SA	5,169	EUR	177,400	0.10
BNP PARIBAS SA	3,197	EUR	189,326	0.10
CAPGEMINI SE	1,021	EUR	161,471	0.09
CARREFOUR SA	6,300	EUR	86,499	0.05
CIE DE SAINT-GOBAIN	2,352	EUR	201,566	0.11
DANONE SA	3,619	EUR	235,669	0.13
ENGIE SA	7,234	EUR	110,752	0.06
ESSILORLUXOTTICA SA	746	EUR	175,758	0.10
HERMES INTERNATIONAL SA	92	EUR	213,624	0.12
LEGRAND SA	2,753	EUR	258,892	0.14
L'OREAL SA	859	EUR	293,649	0.16
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	773	EUR	491,242	0.27
ORANGE	6,954	EUR	66,953	0.04
PERNOD RICARD SA	1,056	EUR	115,104	0.06
SANOFI	3,145	EUR	294,812	0.16
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,691	EUR	648,262	0.36
SOCIETE GENERALE SA	3,104	EUR	84,305	0.05
TOTALENERGIES SE	6,836	EUR	364,837	0.20
VINCI SA	1,535	EUR	153,101	0.08
			4,694,119	2.58
Allemagne				
ADIDAS AG - REG SHS	673	EUR	159,365	0.09
ALLIANZ SE PREFERENTIAL SHARE	821	EUR	242,934	0.13
BASF SE PREFERENTIAL SHARE	3,707	EUR	157,399	0.09
BMW AG	1,856	EUR	146,587	0.08
DEUTSCHE BANK AG PREFERENTIAL SHARE	7,985	EUR	132,870	0.07
DEUTSCHE BOERSE AG - REG SHS	950	EUR	211,280	0.12
DEUTSCHE POST AG - REG SHS	4,727	EUR	160,623	0.09
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	10,320	EUR	298,145	0.16
E.ON SE	17,882	EUR	201,083	0.11
HENKEL AG & CO KGAA PREFERENTIAL SHARE	1,027	EUR	86,987	0.05
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	4,587	EUR	144,032	0.08
MERCEDES-BENZ GROUP	3,084	EUR	165,919	0.09
MUENCHENER RUECK - REG SHS	447	EUR	217,734	0.12
SAP AG	3,261	EUR	770,574	0.42
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	2,681	EUR	505,529	0.28
SIEMENS ENERGY - REG SHS	2,716	EUR	136,832	0.08
VONOVIA SE	4,968	EUR	145,662	0.08
			3,883,555	2.13
Hong Kong				
AIA GROUP LTD	36,800	HKD	257,573	0.14
HANG SENG BANK LTD	7,300	HKD	86,716	0.05
HONG KONG CHINA GAS	158,623	HKD	122,462	0.07
HONG KONG EXCHANGES AND CLEARING LTD	4,600	HKD	168,589	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SUN HUNG KAI PROPERTIES LTD	9,500	HKD	88,165	0.05
THE LINK REIT UNITS	24,900	HKD	101,690	0.06
			825,195	0.45
Irlande				
ACCENTURE - SHS CLASS A	1,874	USD	636,653	0.35
AON PREFERENTIAL SHARE	559	USD	193,888	0.11
DCC PLC	2,034	GBP	126,448	0.07
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	1,305	USD	418,243	0.23
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	724	EUR	181,438	0.10
JOHNSON CONTROLS INTL	3,077	USD	234,541	0.13
KERRY GROUP -A-	1,808	EUR	168,597	0.09
LINDE PLC	1,441	USD	582,620	0.32
MEDTRONIC HLD	4,355	USD	335,951	0.18
TE CONNECTIVITY PLC	1,259	USD	173,828	0.10
TRANE TECH - REG SHS	854	USD	304,611	0.17
			3,356,818	1.84
Israël				
CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES	806	USD	145,321	0.08
			145,321	0.08
Italie				
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	5,732	EUR	156,312	0.09
ENEL SPA	42,637	EUR	293,598	0.16
ENI SPA	9,420	EUR	123,308	0.07
INTESA SANPAOLO	66,612	EUR	257,322	0.14
SNAM SPA	33,482	EUR	143,203	0.08
UNICREDIT SPA - REG SHS	4,700	EUR	181,068	0.10
			1,154,811	0.63
Japon				
ADVANTEST CORP	2,700	JPY	152,604	0.08
BRIDGESTONE CORP	4,800	JPY	157,504	0.09
CANON INC	6,200	JPY	196,623	0.11
CENTRAL JAPAN RAILWAY CO	9,100	JPY	165,796	0.09
DAI-ICHI LIFE HOLDINGS INC	3,600	JPY	93,684	0.05
DAIICHI SANKYO CO LTD	6,000	JPY	160,453	0.09
DAIWA SECURITIES GROUP INC	14,800	JPY	95,308	0.05
DENSO CORP	11,200	JPY	152,406	0.08
EAST JAPAN RAILWAY CO	13,000	JPY	223,271	0.12
FANUC CORP SHS	6,600	JPY	169,320	0.09
FAST RETAILING CO LTD	800	JPY	264,571	0.15
FUJIFILM HOLDINGS CORP	9,800	JPY	199,265	0.11
HITACHI LTD	15,300	JPY	370,139	0.20
HONDA MOTOR CO LTD	18,657	JPY	175,978	0.10
HOYA CORP	1,400	JPY	170,463	0.09
KAO CORP	3,000	JPY	117,759	0.06
KDDI CORP	8,400	JPY	260,250	0.14
KEYENCE CORP	700	JPY	277,997	0.15
KIRIN HOLDINGS CO LTD	10,300	JPY	129,684	0.07
KUBOTA CORP	10,400	JPY	117,523	0.06
KYOCERA CORP	18,100	JPY	175,229	0.10
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	9,700	JPY	160,157	0.09
MITSUBISHI ESTATE	8,100	JPY	109,525	0.06
MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES LTD	11,800	JPY	161,187	0.09
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP INC	31,861	JPY	361,409	0.20
MITSUMI AND CO LTD	12,000	JPY	244,145	0.13
MITSUMI FUDOSAN CO LTD	15,100	JPY	117,839	0.06
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDING	4,900	JPY	103,848	0.06
MURATA MANUFACTURING CO LTD	7,700	JPY	121,103	0.07
NINTENDO CO LTD	5,400	JPY	307,397	0.17
NIPPON TELEGRAPH AND TELEPHONE CORP	99,800	JPY	96,894	0.05

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
NOMURA HOLDINGS INC	27,100	JPY	155,084	0.09
ONO PHARMACEUTICAL CO LTD	9,600	JPY	96,419	0.05
ORIX CORP	7,700	JPY	161,249	0.09
OTSUKA HOLDINGS	2,500	JPY	132,113	0.07
PANASONIC HLDGS - REG SHS	14,400	JPY	145,381	0.08
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	5,000	JPY	342,419	0.19
SECOM CO LTD	3,900	JPY	128,667	0.07
SEKISUI HOUSE LTD	7,300	JPY	169,649	0.09
SHIN-ETSU CHEM. CO LTD	6,300	JPY	205,020	0.11
SMC CORP	300	JPY	114,625	0.06
SOFTBANK GROUP	3,100	JPY	174,964	0.10
SONY CORP	19,800	JPY	409,896	0.22
SUMITOMO ELECTRIC INDUSTRIES LTD	8,000	JPY	140,274	0.08
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	11,200	JPY	259,045	0.14
TOKIO MARINE HOLDINGS INC	7,000	JPY	246,382	0.14
TOKYO ELECTRON LTD	1,400	JPY	208,057	0.11
TOKYO GAS CO LTD	2,800	JPY	75,188	0.04
TOKYU CORP	11,100	JPY	115,134	0.06
TOYOTA MOTOR CORP	31,700	JPY	612,810	0.34
WEST JAPAN RAILWAY COMPANY	8,400	JPY	144,371	0.08
YASKAWA ELECTRIC CORP	4,200	JPY	104,962	0.06
			9,751,040	5.35
Jersey				
WPP PLC	8,018	GBP	80,239	0.04
			80,239	0.04
Libéria				
ROYAL CARIBBEAN CRUISES	883	USD	196,716	0.11
			196,716	0.11
Luxembourg				
PINTEREST PREFERENTIAL SHARE -A-	3,122	USD	87,434	0.05
SNOWFLAKE INC-CLASS A	1,123	USD	167,458	0.09
SPOTIFY TECH - REGISTERED SHS	493	USD	212,997	0.12
THE TRADE DESK -A-	1,444	USD	163,895	0.09
ZOOM VIDEO COMMUNICATIONS INCÂ	1,449	USD	114,199	0.06
			745,983	0.41
Antilles Néerlandaises				
SLB	5,675	USD	210,120	0.12
			210,120	0.12
Pays-Bas				
ADYEN	73	EUR	104,901	0.06
AKZO NOBEL NV	2,289	EUR	132,670	0.07
ARGENX SE	251	EUR	150,600	0.08
ASML HOLDING NV	1,093	EUR	741,819	0.41
ING GROUP NV	11,109	EUR	168,079	0.09
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	5,061	EUR	159,371	0.09
LYONDELLBASELL -A-	1,272	USD	91,233	0.05
NXP SEMICONDUCTORS	1,070	USD	214,775	0.12
PROSUS NV	3,957	EUR	151,751	0.08
QIAGEN NV - REG SHS	2,335	EUR	100,510	0.06
WOLTERS KLUWER NV	1,354	EUR	217,182	0.12
			2,232,891	1.23
Nouvelle-Zélande				
MERCURY NZ	53,181	NZD	168,322	0.09
			168,322	0.09
Norvège				
AKER BP SHS	9,047	NOK	170,547	0.09
EQUINOR ASA	7,142	NOK	161,174	0.09
			331,721	0.18

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Singapour				
KEPPEL LTD	32,400	SGD	156,880	0.09
SINGAPORE TELECOM - SH BOARD LOT 1000	93,600	SGD	204,076	0.11
			360,956	0.20
Espagne				
AMADEUS IT GROUP SA -A-	2,564	EUR	174,865	0.10
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	15,681	EUR	148,217	0.08
BANCO SANTANDER SA - REG SHS	41,025	EUR	183,156	0.10
CELLNEX TELECOM SA	4,046	EUR	123,443	0.07
EDP RENOVAVEIS SA	14,135	EUR	141,916	0.08
IBERDROLA SA	32,183	EUR	428,034	0.23
INDITEX SHARE FROM SPLIT	2,985	EUR	148,175	0.08
REPSOL SA	6,342	EUR	74,138	0.04
			1,421,944	0.78
Suède				
ASSA ABLOY -B- NEW I	7,149	SEK	204,195	0.11
ATLAS COPCO AB -A-	15,691	SEK	231,563	0.13
BOLIDEN - REG SHS	7,898	SEK	214,337	0.12
EPIROC - REG SHS -A-	6,815	SEK	114,690	0.06
EVOLUTION AB	848	SEK	63,206	0.03
INVESTOR - REG SHS -B-	5,283	SEK	135,151	0.07
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN -A-	7,826	SEK	103,592	0.06
SWEDBANK -A-	5,018	SEK	95,742	0.05
			1,162,476	0.64
Suisse				
ABB LTD PREFERENTIAL SHARE	7,357	CHF	384,685	0.21
ALCON - REG SHS	2,744	CHF	224,853	0.12
CHUBB - REG SHS	1,179	USD	314,590	0.17
CIE FINANCIERE RICHEMONT - REG SHS	1,666	CHF	244,809	0.13
GEBERIT AG	321	CHF	176,021	0.10
GIVAUDAN SA - REG SHS	53	CHF	223,984	0.12
LONZA GROUP	302	CHF	172,424	0.09
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	8,088	CHF	645,351	0.35
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	5,529	CHF	522,588	0.29
ROCHE HOLDING LTD	2,045	CHF	556,766	0.31
SANDOZ GROUP AG	2,050	CHF	81,196	0.04
UBS GROUP SA	10,211	CHF	301,722	0.17
ZURICH INSURANCE GROUP - REG SHS	531	CHF	304,867	0.17
			4,153,856	2.28
Royaume-Uni				
3I GROUP PLC	6,334	GBP	273,033	0.15
ANGLO AMERICAN PLC	4,961	GBP	141,846	0.08
ASTRAZENECA PLC	4,540	GBP	574,804	0.32
ATLIASSIAN CORPORATION PL	551	USD	129,505	0.07
AVIVA PLC	23,814	GBP	135,027	0.07
BARCLAYS PLC	48,180	GBP	156,259	0.09
BP PLC	60,239	GBP	286,332	0.16
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	225	USD	16,690	0.01
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	1,467	EUR	110,025	0.06
COMPASS GROUP	7,153	GBP	230,301	0.13
DIAGEO PLC	7,321	GBP	224,686	0.12
EXPERIAN GROUP	4,119	GBP	171,625	0.09
GSK REG SHS	14,752	GBP	240,246	0.13
HALEON PLC REGISTERED SHARE	35,202	GBP	160,683	0.09
HSBC HOLDINGS PLC	47,673	GBP	452,801	0.25
LAND SEC R.E.I.T	24,172	GBP	170,736	0.09
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	28,923	GBP	80,388	0.04
LLOYDS BANKING GROUP PLC	242,610	GBP	160,742	0.09
LSE GROUP	1,905	GBP	260,014	0.14

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
M AND G REGISTERED SHS	38,828	GBP	92,914	0.05
NATIONAL GRID PLC	17,581	GBP	202,007	0.11
PRUDENTIAL PLC	15,850	GBP	122,115	0.07
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	2,842	GBP	166,127	0.09
RELX PLC	6,806	GBP	298,730	0.16
RIO TINTO PLC	3,807	GBP	217,471	0.12
SEVERN TRENT PLC	3,458	GBP	104,894	0.06
SHELL PLC	11,695	EUR	352,195	0.19
SHELL PLC	6,293	GBP	188,455	0.10
STANDARD CHARTERED PLC	8,138	GBP	97,306	0.05
UNILEVER	4,503	EUR	247,125	0.14
UNILEVER	2,168	GBP	119,256	0.07
VODAFONE GROUP PLC	138,839	GBP	114,692	0.06
WHITBREAD	2,862	GBP	101,977	0.06
			6,401,007	3.51
États-Unis d'Amérique				
3M CO	1,847	USD	230,255	0.13
ABBOTT LABORATORIES	5,099	USD	556,975	0.31
ABBVIE INC	4,740	USD	813,422	0.45
ADOBE INC	1,266	USD	543,665	0.30
ADVANCED MICRO DEVICES INC	4,491	USD	523,870	0.29
AFLAC INC	2,159	USD	215,671	0.12
AGILENT TECHNOLOGIES	938	USD	121,691	0.07
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	721	USD	201,950	0.11
AIRBNB INC	1,606	USD	203,809	0.11
ALBEMARLE - REGISTERED SHS	765	USD	63,593	0.03
ALLSTATE CORP	988	USD	183,946	0.10
ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC	458	USD	104,077	0.06
ALPHABET INC -A-	16,758	USD	3,063,533	1.68
ALPHABET INC -C-	12,827	USD	2,359,028	1.29
AMAZON.COM INC	25,498	USD	5,402,226	2.96
AMERICAN EXPRESS	1,839	USD	527,085	0.29
AMERICAN INTL	2,651	USD	186,376	0.10
AMERICAN TOWER CORP	1,707	USD	302,348	0.17
AMERICAN WATER WORKS CO INC	1,820	USD	218,804	0.12
AMERIPRISE FINANCIAL INC	551	USD	283,311	0.16
AMETEK INC	1,334	USD	232,223	0.13
AMGEN INC	1,468	USD	369,502	0.20
AMPHENOL -A-	4,279	USD	286,988	0.16
ANALOG DEVICES INC	1,449	USD	297,300	0.16
APOLLO GLB MGMT - REG SHS	1,499	USD	239,087	0.13
APPLE INC	41,038	USD	9,924,418	5.45
APPLIED MATERIALS INC	2,473	USD	388,396	0.21
APPLOVIN CORP-CLASS A	603	USD	188,575	0.10
APTIV PLC	1,373	USD	80,192	0.04
ARCHER-DANIELS MIDLAND CO	2,149	USD	104,845	0.06
ARISTA NETWORKS INC	3,169	USD	338,261	0.19
AT&T INC	22,008	USD	483,942	0.27
ATMOS ENERGY CORP	1,387	USD	186,545	0.10
AUTODESK INC	972	USD	277,445	0.15
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	1,611	USD	455,421	0.25
AUTOZONE INC	65	USD	200,995	0.11
AXON ENTERPRISE - REGISTERED	254	USD	145,782	0.08
BALL CORP	2,551	USD	135,815	0.07
BANK OF AMERICA CORP	19,871	USD	843,390	0.46
BANK OF NY MELLON	5,107	USD	378,919	0.21
BAXTER INTERNATIONAL INC	3,055	USD	86,030	0.05
BECTON DICKINSON	916	USD	200,688	0.11

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BIOGEN IDEC INC	830	USD	122,572	0.07
BLACKROCK INC	499	USD	493,993	0.27
BLACKSTONE INC - REGISTERED SHS	2,057	USD	342,509	0.19
BLOCK INC -A-	1,789	USD	146,834	0.08



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BOOKING HOLDINGS INC	101	USD	484,607	0.27
BOSTON PROPERTIES INC	1,410	USD	101,253	0.06
BOSTON SCIENTIF CORP	4,217	USD	363,749	0.20
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	6,440	USD	351,759	0.19
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	11,922	USD	2,669,238	1.46
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	939	USD	272,460	0.15
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	1,497	USD	257,793	0.14
CARDINAL HEALTH	1,421	USD	162,300	0.09
CARRIER GLOBAL CORP-WI	2,924	USD	192,750	0.11
CARVANA REGISTERED SHS -A-	390	USD	76,591	0.04
CATERPILLAR - REG SHS	1,431	USD	501,313	0.28
CBRE GROUP	1,341	USD	170,024	0.09
CENCORA INC	617	USD	133,875	0.07
CENTENE CORP	2,116	USD	123,793	0.07
CHARLES SCHWAB CORP/THE	4,592	USD	328,203	0.18
CHARTER COMM -A-	307	USD	101,623	0.06
CHENIERE ENERGY INC	1,134	USD	235,309	0.13
CHIPOTLE MEXICAN GRILL -A-	4,649	USD	270,724	0.15
CHURCH AND DWIGHT CO	1,504	USD	152,085	0.08
CINTAS	1,940	USD	342,287	0.19
CISCO SYSTEMS INC	10,998	USD	628,761	0.34
CITIGROUP INC	5,608	USD	381,214	0.21
CITIZENS FINANCIAL GROUP INC	3,646	USD	154,079	0.08
CLOROX CO	704	USD	110,417	0.06
CME GROUP -A-	1,414	USD	317,116	0.17
COCA-COLA CO	11,910	USD	716,095	0.39
COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS -A-	2,399	USD	178,158	0.10
COINBASE GLOBAL - REG SHS -A-	588	USD	140,995	0.08
COLGATE-PALMOLIVE CO	3,338	USD	293,054	0.16
COMCAST CORP	11,872	USD	430,281	0.24
CONAGRA BRANDS INC	5,261	USD	140,988	0.08
CONOCOPHILLIPS CO	3,904	USD	373,887	0.21
CONSOLIDATED EDISON INC	3,436	USD	296,083	0.16
CONSTELLATION BRANDS INC -A-	704	USD	150,250	0.08
CONSTELLATION ENERGY	1,000	USD	216,041	0.12
CORNING INC	3,348	USD	153,643	0.08
COSTCO WHOLESALE CORP	1,204	USD	1,065,369	0.58
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	716	USD	236,588	0.13
CROWN CASTLE INC	2,174	USD	190,548	0.10
CUMMINS - REGISTERED	606	USD	204,009	0.11
CVS HEALTH	4,276	USD	185,369	0.10
DANAHER CORP	1,894	USD	419,863	0.23
DATADOG INC	1,095	USD	151,100	0.08
DECKERS OUTDOOR	696	USD	136,505	0.07
DEERE AND CO	827	USD	338,387	0.19
DELL TECHNOLOGIES PREFERENTIAL SHARE	978	USD	108,841	0.06
DEVON ENERGY CORP	3,555	USD	112,366	0.06
DEXCOM INC	1,749	USD	131,357	0.07
DIGITAL REALTY TRUST INC	1,064	USD	182,211	0.10
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS	1,017	USD	170,135	0.09
DOLLAR TREE INC	1,230	USD	89,016	0.05
DOORDASH - REGISTERED SHS -A-	1,090	USD	176,579	0.10
DOVER CORP	1,611	USD	291,862	0.16
DOW - REG SHS	2,357	USD	91,344	0.05
DOWDUPONT - REG SHS	2,178	USD	160,379	0.09
DR HORTON	1,047	USD	141,373	0.08
EBAY INC	3,249	USD	194,375	0.11
ECOLAB INC	1,188	USD	268,829	0.15

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
EDISON INTERNATIONAL	2,530	USD	195,070	0.11
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	2,428	USD	173,583	0.10
ELECTRONIC ARTS - REGSHS	1,329	USD	187,767	0.10
ELEVANCE HEALTH	815	USD	290,346	0.16
ELI LILLY & CO	2,176	USD	1,622,281	0.89
EMERSON ELECTRIC CO	2,270	USD	271,677	0.15
ENPHASE ENERGY	749	USD	49,678	0.03
EOG RESOURCES INC	2,041	USD	241,609	0.13
EQTY RESIDENTIAL PPTYS TR SHS BEN.INT.	2,351	USD	162,924	0.09
EQUIFAX INC	762	USD	187,539	0.10
EQUINIX INC	294	USD	267,706	0.15
ESSEX PROPERTY TRUST	518	USD	142,789	0.08
EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WASHINGTON	1,387	USD	148,371	0.08
EXXON MOBIL CORP	12,123	USD	1,259,364	0.69
FAIR ISAAC CORP	105	USD	201,881	0.11
FASTENAL CO	2,461	USD	170,904	0.09
FEDEX CORP	801	USD	217,620	0.12
FERGUSON ENTERPRISES INC	1,082	USD	181,364	0.10
FIDELITY NATIONAL INFO SERVICES INC	3,066	USD	239,151	0.13
FIFTH THIRD BANCORP	4,569	USD	186,555	0.10
FIRST SOLAR INC	448	USD	76,249	0.04
FISERV INC	2,626	USD	520,940	0.29
FORD MOTOR	11,302	USD	108,054	0.06
FORTINET	2,378	USD	216,971	0.12
FORTIVE CORP	2,417	USD	175,060	0.10
FOX CORP -A-	2,937	USD	137,788	0.08
FRANKLIN RESOURCES INC	3,672	USD	71,951	0.04
FREEMPORT MCMORAN COPPER AND GOLD INC	5,755	USD	211,637	0.12
GE HEALTHCARE TECHNOLOGIES INC Â	1,680	USD	126,840	0.07
GE VERNOVA LLC	866	USD	275,088	0.15
GENERAL ELECTRI	3,350	USD	539,591	0.30
GENERAL MILLS INC	3,471	USD	213,757	0.12
GENERAL MOTORS CO	3,745	USD	192,657	0.11
GENUINE PARTS CO	758	USD	85,470	0.05
GILEAD SCIENCES INC	3,971	USD	354,226	0.19
GS ACQN HLDG - REGISTERED SHS -A-	1,344	USD	147,457	0.08
HALLIBURTON	4,966	USD	130,396	0.07
HCA INC	648	USD	187,829	0.10
HENRY SCHEIN INC	1,217	USD	81,329	0.04
HESS CORP	1,358	USD	174,435	0.10
HOME DEPOT INC	2,831	USD	1,063,477	0.58
HOWMET AEROSPC - REGISTERED SHS	1,656	USD	174,908	0.10
HP ENTERPRISE CO	4,250	USD	87,627	0.05
HP INC	5,031	USD	158,534	0.09
HUBBELL	450	USD	182,038	0.10
HUBSPOT INC	208	USD	139,960	0.08
HUMANA INC	463	USD	113,441	0.06
HUNTINGTON BANCSHARES INC	13,415	USD	210,780	0.12
IBM CORP	2,727	USD	578,924	0.32
IDEXX LABS CORP	385	USD	153,717	0.08
ILLINOIS TOOL WORKS	1,173	USD	287,229	0.16
INGERSOLL RAND INC	2,555	USD	223,202	0.12
INTEL CORP	12,466	USD	241,375	0.13
INTERCONTINENTAL EXCHANGE INC	2,336	USD	336,154	0.18
INTERNATIONAL PAPER CO	1,905	USD	99,012	0.05
INTL FLAVORS & FRAG	1,632	USD	133,255	0.07
INTUIT	853	USD	517,731	0.28
INTUITIVE SURGICAL	1,058	USD	533,301	0.29

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
IQVIA HOLDINGS INC	703	USD	133,410	0.07
J.M. SMUCKER CO SHS	903	USD	96,029	0.05
JOHNSON & JOHNSON	6,561	USD	916,322	0.50
JPMORGAN CHASE CO	7,654	USD	1,771,840	0.97
KELLANOVA	1,840	USD	143,877	0.08
KENVUE INC	6,404	USD	132,038	0.07
KEYCORP	6,615	USD	109,494	0.06
KIMBERLY-CLARK CORP	1,297	USD	164,132	0.09
KINDER MORGAN INC	10,492	USD	277,625	0.15
KKR & CO - REG SHS	2,352	USD	335,958	0.18
KLA CORPORATION	435	USD	264,705	0.15
KROGER CO	3,051	USD	180,173	0.10
LABCORP HOLDINGS INCÂ	650	USD	143,948	0.08
LAM RESEARCH CORP	3,910	USD	272,737	0.15
LOEWS CORP	1,600	USD	130,859	0.07
LOWE'S CO INC	1,972	USD	470,004	0.26
LULULEMON ATHLETICA INC SHS WHEN ISSUED	438	USD	161,753	0.09
M&T BANK CORPORATION	982	USD	178,296	0.10
MARATHON PETROLEUM	1,170	USD	157,620	0.09
MARRIOTT INTERNATIONAL -A-	914	USD	246,210	0.14
MARSH MCLENNAN COS	1,621	USD	332,512	0.18
MARVELL TECH --- REGISTERED SHS	2,668	USD	284,578	0.16
MASTERCARD INC -A-	2,296	USD	1,167,556	0.64
MCCORMICK & CO INC NON VOTING	1,574	USD	115,888	0.06
MCDONALD'S CORP	2,090	USD	585,099	0.32
MCKESSON CORP	398	USD	219,048	0.12
MERCADOLIBRE	147	USD	241,395	0.13
MERCK & CO INC	7,106	USD	682,670	0.37
META PLATFORMS INC A	5,935	USD	3,355,868	1.84
METLIFE INC	2,358	USD	186,454	0.10
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	97	USD	114,628	0.06
MICRON TECHNOLOGY INC	3,432	USD	278,935	0.15
MICROSOFT CORP	19,126	USD	7,785,232	4.27
MICROSTRATEGY -A-	533	USD	149,075	0.08
MODERNA INC	1,633	USD	65,572	0.04
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	4,593	USD	264,935	0.15
MONGODB INC	296	USD	66,549	0.04
MONSTER BEVERAGE CORP	3,233	USD	164,101	0.09
MOODY S CORP	633	USD	289,371	0.16
MORGAN STANLEY	3,936	USD	477,870	0.26
MOTOROLA SOLUTIONS INC	591	USD	263,813	0.14
MSCI INC -A-	310	USD	179,626	0.10
NETFLIX INC	1,181	USD	1,016,561	0.56
NEWMONT CORPORATION	3,465	USD	124,546	0.07
NEXTERA ENERGY	6,564	USD	454,441	0.25
NIKE INC	3,922	USD	286,603	0.16
NORTHERN TRUST CORP	1,571	USD	155,507	0.09
NUCOR CORP	1,288	USD	145,169	0.08
NVIDIA CORP	66,272	USD	8,594,559	4.72
O REILLY AUTO	201	USD	230,175	0.13
OCCIDENTAL PETROLEUM CORP	2,643	USD	126,114	0.07
OLD DOMINION FREIGHT LINES INC	802	USD	136,623	0.07
OMNICOM GROUP INC	1,600	USD	132,944	0.07
ON SEMICONDUCTOR CORP	1,507	USD	91,759	0.05
ORACLE CORP	4,551	USD	732,379	0.40
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	2,294	USD	205,164	0.11
PACCAR INC	2,010	USD	201,912	0.11
PALO ALTO NETWORKS	2,128	USD	373,936	0.21

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
PARKER-HANNIFIN CORP	521	USD	320,011	0.18
PAYCHEX INC	1,345	USD	182,131	0.10
PAYCOM SOFTWARE INC	324	USD	64,134	0.04
PAYPAL HOLDINGS	3,088	USD	254,525	0.14
PEPSICO INC	3,949	USD	579,899	0.32
PFIZER INC	16,601	USD	425,325	0.23
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP INC	1,876	USD	349,383	0.19
PPG INDUSTRIES INC	1,197	USD	138,080	0.08
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	1,215	USD	90,829	0.05
PROCTER & GAMBLE CO	6,229	USD	1,008,490	0.55
PROGRESSIVE CORP	1,873	USD	433,404	0.24
PROLOGIS	3,091	USD	315,517	0.17
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	1,422	USD	162,771	0.09
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROUP INC	2,761	USD	225,279	0.12
PUBLIC STORAGE INC	854	USD	246,955	0.14
QUALCOMM INC	3,365	USD	499,209	0.27
QUANTA SERVICES - REG SHS	676	USD	206,325	0.11
QUEST DIAGNOSTICS	1,093	USD	159,237	0.09
RAYMOND JAMES FINANCIAL INC	1,172	USD	175,806	0.10
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	309	USD	212,564	0.12
REGIONS FINANCIAL CORP	6,752	USD	153,363	0.08
ROCKWELL AUTOMATION	742	USD	204,786	0.11
ROPER TECHNOLOGIES	493	USD	247,500	0.14
ROSS STORES INC	1,371	USD	200,281	0.11
S&P GLOBAL INC	1,064	USD	511,737	0.28
SALESFORCE INC	2,833	USD	914,686	0.50
SBA COMMUNICATIONS -A	750	USD	147,610	0.08
SEA -A- ADR REPR1 SHS	1,303	USD	133,509	0.07
SEMPRA ENERGY	3,216	USD	272,436	0.15
SERVICENOW INC	653	USD	668,526	0.37
SHERWIN WILLIAMS CO	829	USD	272,141	0.15
SIMON PROPERTY GROUP - REG SHS	1,245	USD	207,051	0.11
SNAP ON INC	530	USD	173,756	0.10
STANLEY BLACK & DECKER INC	995	USD	77,150	0.04
STARBUCKS CORP	3,625	USD	319,441	0.18
STATE STREET CORP	1,895	USD	179,618	0.10
STEEL DYNAMICS	1,038	USD	114,345	0.06
STRYKER CORP	1,071	USD	372,394	0.20
SUPER MICRO COMPUTER INC	1,773	USD	52,188	0.03
SYNOPSIS	497	USD	232,954	0.13
SYSCO CORP	2,254	USD	166,432	0.09
T MOBILE USA INC	1,592	USD	339,355	0.19
T ROWE PRICE GROUP INC	1,336	USD	145,908	0.08
TARGET CORP	1,394	USD	181,981	0.10
TESLA MOTORS INC	7,766	USD	3,028,702	1.66
TEXAS INSTRUMENTS INC	2,560	USD	463,569	0.25
THE CIGNA GROUP - REG SHS	971	USD	258,940	0.14
THE HARTFORD FINANCIAL SERVICES GROUP	1,979	USD	209,080	0.11
THE KRAFT HEINZ	4,070	USD	120,705	0.07
THERMO FISHER SCIENT SHS	1,072	USD	538,567	0.30
TJX COS INC	3,602	USD	420,239	0.23
TRAVELERS COS INC/THE	926	USD	215,417	0.12
TRUIST FINANCIAL CORP	5,942	USD	248,927	0.14
TWILIO INC	1,289	USD	134,539	0.07
UNITED PARCEL SERVICE INC	2,452	USD	298,597	0.16
UNITED RENTALS INC	323	USD	219,734	0.12
UNITEDHEALTH GROUP INC	2,543	USD	1,242,300	0.68
US BANCORP	6,319	USD	291,877	0.16

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
VALERO ENERGY CORP	1,396	USD	165,269	0.09
VEEVA SYSTEMS -A-	579	USD	117,561	0.06
VERALTO CORPORATION	1,326	USD	130,423	0.07
VERISK ANALYTICS	935	USD	248,698	0.14
VERIZON COMMUNICATIONS INC	12,096	USD	467,136	0.26
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	806	USD	313,449	0.17
VISA INC -A-	4,680	USD	1,428,361	0.78
VULCAN MATERIALS CO	760	USD	188,793	0.10
WABTEC CORP	1,381	USD	252,848	0.14
WALMART INC	12,286	USD	1,071,985	0.59
WALT DISNEY CO	5,209	USD	560,137	0.31
WARNER BROS DISCOVERY INC	10,014	USD	102,219	0.06
WASTE MANAGEMENT	1,367	USD	266,390	0.15
WATERS	335	USD	120,017	0.07
WELLTOWER OP - REG SHS	2,760	USD	335,918	0.18
WEYERHAEUSER CO	5,812	USD	157,999	0.09
WILLIAMS COS INC	5,887	USD	307,682	0.17
WORKDAY INC -A-	884	USD	220,279	0.12
WW GRAINGER INC	264	USD	268,729	0.15
XYLEM INC	1,896	USD	212,433	0.12
YUM BRANDS INC	1,323	USD	171,409	0.09
ZOETIS INC -A-	1,626	USD	255,841	0.14
			129,696,062	71.16
Total des actions			181,577,752	99.62
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			181,577,752	99.62
Total du portefeuille-titres			181,577,752	99.62
Coût d'acquisition			120,006,307	



Cleome Index World Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	71.16
Japon	5.35
Royaume-Uni	3.51
Canada	2.90
France	2.58
Suisse	2.28
Allemagne	2.13
Irlande	1.84
Australie	1.72
Pays-Bas	1.23
Espagne	0.78
Danemark	0.76
Suède	0.64
Italie	0.63
Hong Kong	0.45
Luxembourg	0.41
Singapour	0.20
Norvège	0.18
Belgique	0.16
Finlande	0.15
Antilles Néerlandaises	0.12
Libéria	0.11
Bermudes	0.09
Nouvelle-Zélande	0.09
Israël	0.08
Îles Caïman	0.04
Jersey	0.04
	99.62

Répartition économique (en % des actifs nets)

Internet et services d'Internet	16.31
Banques et autres institutions financières	14.63
Électronique et semi-conducteurs	9.23
Articles de bureaux et ordinateurs	7.82
Industrie pharmaceutique	7.54
Distribution, commerce de détail	6.32
Pétrole	3.30
Construction de machines et appareils	3.05
Assurance	2.67
Industrie automobile	2.67
Énergie et eau	2.57
Électrotechnique	2.53
Industrie agro-alimentaire	2.46
Télécommunication	2.10
Immobilier	1.97
Services divers	1.83
Art graphique, maison d'édition	1.60
Biens de consommation divers	1.38
Chimie	1.33
Soins de santé	1.27
Restauration, industrie hôtelière	1.24
Transport	1.09
Biotechnologie	1.00
Textile et habillement	0.98
Matériaux de construction	0.61
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.44
Métaux non ferreux	0.42
Pierres et métaux précieux	0.34
Tabac et boissons alcoolisées	0.34

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition économique (en % des actifs nets)

Services environnementaux et recyclage	0.22
Industries d'emballage	0.14
Papier et bois	0.14
Pneus et caoutchouc	0.09
	99.62



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2024, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

Cleome Index USA Equities

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
EUR	48,621,589	USD	50,990,548	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(617,086)
USD	2,517,258	EUR	2,419,394	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	10,687
USD	1,733,434	EUR	1,670,000	03/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	4,079
USD	207,145	EUR	200,000	06/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	11
						(602,309)

Veillez vous référer à la Note 11 concernant les garanties reçues/constituées pour les contrats de change à terme. Ces opérations sur contrats de change à terme sont principalement affectées aux catégories d'actions couvertes contre le risque de change.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Futures

Au 31 décembre 2024, les contrats futures ouverts sont les suivants :

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(10)	EURO BUXL FUTURE 202503	EUR	J.P. Morgan SE	985,650	80,400
30	EUR BOBL 202503	EUR	J.P. Morgan SE	3,050,550	(38,400)
(131)	FGBL BUND 10 202503	EUR	J.P. Morgan SE	12,986,030	349,350
422	EURO SCHATZ /202503	EUR	J.P. Morgan SE	42,214,770	(116,530)
					274,820

Veillez vous référer à la Note 10 concernant les liquidités auprès du courtier se rapportant aux futures.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité

Cleome Index (ci-après dénommée la « SICAV ») a été constituée pour une durée indéterminée le 28 octobre 1999 sous la forme d'une Société d'investissement à capital variable (SICAV) conformément aux dispositions de la partie I de la loi du 17 décembre 2010, dans sa version modifiée, relative aux organismes de placement collectif et à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, dans sa version modifiée. Son capital minimum est de 1.250.000. EUR

Les statuts de la SICAV ont été publiés au « Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations » le 8 décembre 1999. Ils ont été modifiés à plusieurs reprises et notamment le 6 avril 2020 pour la dernière fois. Les modifications correspondantes ont été publiées au Recueil Électronique des Sociétés et Associations (RESA). La SICAV est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B-72234.

La SICAV se présente comme une SICAV à compartiments multiples dont chacun est régi par une politique d'investissement spécifique.

Les compartiments suivants sont actuellement disponibles aux investisseurs :

<u>Compartiment</u>	<u>Devise de référence</u>
Cleome Index EMU Equities	EUR
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR
Cleome Index Europe Equities	EUR
Cleome Index USA Equities	USD
Cleome Index World Equities	EUR

Les classes qui sont émises sont les suivantes :

- La classe **C** est offerte aux personnes physiques et aux personnes morales.
- La classe **I** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels.
- La classe **R** est réservée aux intermédiaires financiers (incluant les distributeurs et plateformes) qui :
 - ont des accords différents avec leurs clients aux fins de la fourniture de services d'investissement en rapport avec le compartiment, et
 - n'ont pas le droit d'accepter et conserver de la Société de Gestion, en raison de leurs lois et règlements applicables ou suite à des conventions avec leurs clients, des droits, commissions ou autres avantages monétaires en rapport avec la fourniture des services d'investissement susmentionnés.
- La classe **R2** est réservée :
 - aux distributeurs et/ou intermédiaires approuvés par la Société de Gestion qui ne percevront, pour les investissements dans cette classe, aucune forme de rémunération d'une entité du groupe Candriam, lorsque les investissements finaux dans les actions ont lieu dans le cadre d'un mandat.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **S** est réservée aux investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion dont la souscription initiale minimale est de 50.000.000 EUR (ou sur décision du Conseil d'administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devise pour les classes libellées en devises étrangères. Ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'administration de la SICAV, pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation.
- La classe **V** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels qui souscrivent pour un montant minimum tel que spécifié dans les Fiches Techniques.
- La classe **V2** qui est une classe d'actions sans commission de performance, réservée à des investisseurs institutionnels/professionnels, des distributeurs et/ou des intermédiaires, approuvés par la Société de Gestion, dont la souscription initiale minimale est de 30.000.000 EUR ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises (ce montant peut être revu à la discrétion des administrateurs ; dans ce cas, le traitement égalitaire des actionnaires doit être assuré un même jour d'évaluation).
- La classe **VB** est réservée à des OPC de droit belge approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **Y** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels spécialement agréés par la Société de Gestion.
- La classe **Z** est réservée :
 - aux investisseurs institutionnels/professionnels approuvés par la Société de Gestion. L'activité de gestion de portefeuille pour cette classe étant directement rémunérée via le contrat conclu avec l'investisseur, aucune commission de gestion de portefeuille ne sera prélevée sur les actifs de cette classe.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.

En outre, un processus de couverture de change peut être appliqué aux classes d'actions :

- Classes d'actions couvertes en devises de référence :
Ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre la devise de référence du compartiment et la devise dans laquelle est libellée la classe d'actions couverte.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Informations générales (suite)

Ce type de couverture a pour but de garantir que la performance de la classe d'actions couverte est raisonnablement comparable (après ajustement pour tenir compte de la différence de taux d'intérêt entre les deux devises) à celle d'une classe d'actions libellée dans la devise de référence du compartiment. Ce type de couverture est identifié au moyen du suffixe H ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.

- Classes d'actions couvertes contre les fluctuations des actifs :
Ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre les devises dans lesquelles sont détenus les actifs d'un compartiment et la devise de la classe d'actions couverte. Ce type de couverture est identifié au moyen du suffixe AH ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.

Les actions émises sont décrites en détail dans la section « Statistiques » des différents compartiments.

Dans le cadre du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), des informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales et/ou les investissements durables sont disponibles dans les annexes pertinentes sous la section (non audité) du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Note 2 - Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif. Des petits écarts peuvent apparaître dans certains totaux ou sous-totaux des états financiers en raison des règles d'arrondi.

Ce rapport annuel a été préparé sur la base des dernières valeurs nettes d'inventaire techniques non officielles, calculées pour les besoins des états financiers au 31 décembre 2024. La valeur nette d'inventaire de chaque compartiment a été calculée le 2 janvier 2025 sur la base des derniers cours connus au moment de l'évaluation.

a) Évaluation du portefeuille-titres de chaque compartiment

L'évaluation de toute valeur admise à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public est basée sur le dernier cours connu à Luxembourg, le jour d'évaluation, ou, si cette valeur est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché principal de cette valeur. Si le dernier cours connu n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que le Conseil d'Administration estimera avec prudence et bonne foi. Les valeurs mobilières qui ne sont ni cotées ni négociées sur un marché d'actions ou tout autre marché en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public seront évaluées sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. Tous les autres avoirs seront évalués par les administrateurs sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être estimée de bonne foi et selon des principes et procédures généralement admis.

b) Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes d'investissements

Les bénéfices ou pertes réalisé(e)s sur les ventes d'investissements de chaque compartiment sont calculé(e)s sur la base du coût moyen des investissements vendus.

c) Différence de change

Les valeurs exprimées dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont converties dans cette devise au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont convertis dans cette devise aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment exprimé dans une devise autre que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise aux taux de change en vigueur au jour de l'achat.

Taux de change utilisés au 31 décembre 2024 :

1 EUR =	1.672450	AUD	1 EUR =	0.826800	GBP	1 EUR =	1.848300	NZD	1 EUR =	19.539900	ZAR
1 EUR =	1.489250	CAD	1 EUR =	8.043700	HKD	1 EUR =	11.441500	SEK			
1 EUR =	0.938450	CHF	1 EUR =	162.739200	JPY	1 EUR =	1.412650	SGD			
1 EUR =	7.457250	DKK	1 EUR =	11.760500	NOK	1 EUR =	1.035500	USD			

d) États financiers combinés de la SICAV

L'état combiné des actifs nets de la SICAV et l'état combiné des variations des actifs nets qui sont exprimés en EUR sont la somme de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets de chaque compartiment.

e) Évaluation des options et futures

L'évaluation des options et futures admis à une cote officielle ou sur tout autre marché organisé est basée sur le dernier cours connu ou, si cette option est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché sur lequel le contrat a été conclu par la SICAV.

Les options et futures non négociés sur un marché boursier ou tout autre marché organisé seront évalués sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. La valeur d'évaluation des options est incluse dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Options (position longue) / (position courte) à la valeur d'évaluation ».



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de la plus-value / moins-value non réalisée sur options sont présentées dans l'état des variations des actifs nets respectivement sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur options ».

La plus-value / (moins-value) non réalisée sur futures est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur futures ». Les variations de valeur d'évaluation des futures sont comptabilisées en tant que plus-value / moins-value non réalisée à l'état des variations des actifs nets, au poste « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures ». Les plus-values ou moins-values réalisées, représentant la différence entre la valeur du contrat au moment de son ouverture et sa valeur au moment de sa clôture, sont comptabilisées à la clôture ou à l'expiration des futures dans l'état des variations des actifs nets, au poste « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures ».

Pour les détails concernant les options ou contrats à terme financiers en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

f) Évaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change à terme à la date de clôture applicables pour la période restante jusqu'à l'échéance. La plus-value / (moins-value) non réalisée sur contrats de change à terme est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / (moins-value) nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Pour les détails concernant les contrats de change à terme en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

g) Coûts de transaction

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, la SICAV a encouru des frais de transaction et des frais de courtage liés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, autres actifs éligibles et instruments dérivés. Ces charges sont présentées dans l'état des variations des actifs nets au poste « Coûts de transaction ».

En outre, conformément aux pratiques des marchés obligataires, un « bid-offer spread » est appliqué lors des transactions d'achats ou de ventes de titres. Selon ce principe, les prix de vente et d'achat appliqués par le broker lors d'une transaction donnée ne sont pas identiques et leur différence constitue la rémunération du broker.

h) Revenus

Les produits d'intérêts sont comptabilisés conformément aux conditions de l'investissement sous-jacent. Les produits sont enregistrés nets des retenues à la source respectives, le cas échéant. Les dividendes sont comptabilisés à l'ex-date.

i) Abréviations utilisées dans les portefeuilles-titres

A : Annuel
FL.R : Floating Rate Notes
Q : Trimestriel
S : Semestriel
XX : Obligations perpétuelles
ZCP ou U : Zéro coupon

Note 3 - Commissions de gestion

Candriam, société en commandite par actions de droit luxembourgeois ayant son siège social au SERENITY - Bloc B, 19-21, Route d'Arlon à L-8009 Strassen, a été désignée comme Société de Gestion. À cet effet, un contrat a été signé pour une durée indéterminée. Une dénonciation du contrat par l'une ou l'autre des parties peut intervenir à tout moment et sera faite par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre partie, moyennant un préavis de 90 jours.

Candriam est une filiale de Candriam Group, une entité du Groupe New York Life Insurance Company.

Elle a reçu l'agrément de Société de Gestion au sens du chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPCVM et est autorisée à exercer les activités de gestion collective de portefeuilles, de gestion de portefeuilles d'investissement et de conseil en investissements.

La Société de Gestion est investie des pouvoirs les plus étendus pour accomplir, dans le cadre de son objet, tous actes de gestion et d'administration de la SICAV. Elle est responsable des activités de gestion de portefeuille, d'administration (Agent Administratif, Agent de Transfert, y compris les activités de Teneur de Registre) et des activités de commercialisation (distribution).

La fonction de gestion de portefeuille est assurée directement par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales : Candriam - Belgian Branch, Candriam - Succursale française, Candriam - UK Establishment.

La Société de Gestion reçoit, en rémunération de ses services, des commissions de gestion exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne. Ces commissions sont payables par la SICAV à la fin de chaque mois.



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Les taux en vigueur au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
Cleome Index EMU Equities	C	Capitalisation	LU1292953335	0.80%
	C	Distribution	LU1365257788	0.80%
	I	Capitalisation	LU1292953418	0.12%
	R	Capitalisation	LU1292953509	0.30%
	R	Distribution	LU1718421743	0.30%
	V	Capitalisation	LU1292953681	0.08%
Cleome Index Euro Corporate Bonds	Z	Capitalisation	LU1292953764	0.00%
	C	Capitalisation	LU1542321093	0.25%
	C	Distribution	LU1542321176	0.25%
	I	Capitalisation	LU1542321259	0.15%
	R2	Capitalisation	LU1542321416	0.12%
	R2	Distribution	LU1622416649	0.12%
	V	Capitalisation	LU1542321507	0.10%
	VB	Capitalisation	LU2898891598	0.00%
Cleome Index Euro Government Bonds	Y	Capitalisation	LU1542321689	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1542321762	0.00%
	C	Capitalisation	LU1542321929	0.20%
	C	Distribution	LU1542322141	0.20%
	I	Capitalisation	LU1542322224	0.12%
	R2	Capitalisation	LU1542322653	0.10%
	R2	Distribution	LU1622416722	0.10%
	S	Capitalisation	LU1933089531	0.05%
Cleome Index Euro Long Term Bonds	V	Capitalisation	LU1542322737	0.08%
	VB	Capitalisation	LU2898891754	0.00%
	Z	Capitalisation	LU1542322810	0.00%
	C	Capitalisation	LU1542323032	0.20%
	C	Distribution	LU1542323115	0.20%
	I	Capitalisation	LU1542323206	0.12%
Cleome Index Euro Short Term Bonds	V	Capitalisation	LU1542323628	0.08%
	Y	Capitalisation	LU1542323891	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1542324196	0.00%
	C	Capitalisation	LU1542324352	0.20%
	C	Distribution	LU1542324436	0.20%
Cleome Index Europe Equities	I	Capitalisation	LU1542324519	0.12%
	V	Capitalisation	LU1542324865	0.08%
	Y	Capitalisation	LU1542324949	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1542325086	0.00%
	C	Capitalisation	LU0461106337	0.80%
	C	Distribution	LU1365257432	0.80%
	I	Capitalisation	LU0461106683	0.12%
	R	Capitalisation	LU1006087669	0.30%
	R	Distribution	LU1718421826	0.30%
	V	Capitalisation	LU1933089705	0.08%
Cleome Index USA Equities	V2	Capitalisation	LU0438017591	0.05%
	VB	Distribution	LU2898892489	0.00%
	Y	Capitalisation	LU0102768701	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0479710047	0.00%
	Z	Distribution	LU1379319319	0.00%
	C	Distribution	LU1365257515	0.80%
	C	Capitalisation	LU1006087313	0.80%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432581	0.80%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0461105529	0.80%
	I	Capitalisation	LU0461105875	0.12%
Cleome Index World Equities	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2197357408	0.12%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2197357747	0.12%
	R	Capitalisation	LU1718422477	0.30%
	R	Distribution	LU1718422550	0.30%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432748	0.30%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1006087586	0.30%
	R - EUR - Unhedged	Distribution	LU1718422394	0.30%
	V	Capitalisation	LU0438016601	0.08%
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432821	0.08%
	V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2197358042	0.08%
	VB - EUR - Unhedged	Distribution	LU2898892646	0.00%
	Y - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0102768370	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0644256330	0.00%
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0479709973	0.00%
	Z - EUR - Unhedged	Distribution	LU1379320085	0.00%
Cleome Index World Equities	C	Capitalisation	LU1292953848	0.80%
	C	Distribution	LU1365257945	0.80%
	I	Capitalisation	LU1292954903	0.12%
	R	Capitalisation	LU1292955033	0.30%
	R	Distribution	LU1718422634	0.30%
	V	Capitalisation	LU1292955116	0.05%
Z	Capitalisation	LU1292955207	0.00%	



Autres notes aux états financiers

Note 4 - Commissions de distribution

Les compartiments suivants paient une commission de distribution à la Société de Gestion, pour la classe d'actions Y uniquement. Cette commission est payable trimestriellement et est calculée sur la base de l'actif net moyen de la classe d'actions concernée, proportionnellement à l'encours apporté

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux annuel
Cleome Index Euro Corporate Bonds	Y	Capitalisation	LU1542321689	0.84%
Cleome Index Euro Long Term Bonds	Y	Capitalisation	LU1542323891	0.84%
Cleome Index Euro Short Term Bonds	Y	Capitalisation	LU1542324949	0.58%
Cleome Index Europe Equities	Y	Capitalisation	LU0102768701	1.04%
Cleome Index USA Equities	Y	Capitalisation	LU0102768370	1.04%

Note 5 - Charges opérationnelles et administratives

La SICAV supporte les charges opérationnelles et administratives courantes engagées pour couvrir tous les frais fixes et variables, charges, commissions et autres dépenses, telles que définies ci-après (les « Charges Opérationnelles et Administratives »).

Les Charges Opérationnelles et Administratives couvrent les frais suivants, sans que cette liste soit limitative :

a) les dépenses directement engagées par la SICAV, y compris, entre autres, les commissions et charges de la Banque Dépositaire, les commissions et frais des réviseurs d'entreprises agréés, les frais de couverture des actions (« share class hedging »), y compris ceux facturés par la Société de Gestion, les honoraires versés aux Administrateurs ainsi que les frais et débours raisonnables encourus par ou pour les Administrateurs ;

b) une « commission de service » versée à la Société de Gestion comprenant la somme restante des Charges Opérationnelles et Administratives après déduction des dépenses détaillées à la section (a) ci-dessus, soit, entre autres, les commissions et frais de l'Agent Domiciliaire, de l'Agent Administratif, de l'Agent de Transfert et Teneur de Registre, de l'agent payeur principal, les coûts liés à l'enregistrement et au maintien dudit enregistrement dans toutes les juridictions (tels que les commissions prélevées par les autorités de surveillance concernées, les frais de traduction et la rémunération des Représentants à l'étranger et des agents payeurs locaux), les frais d'inscription et de maintien en Bourse, les coûts de publication des prix d'actions, les frais postaux, les frais de télécommunication, les frais de préparation, d'impression, de traduction et de distribution des prospectus, des documents d'informations clés pour l'investisseur, des avis aux actionnaires, des rapports financiers ou de tout autre document destiné aux actionnaires, les honoraires et frais juridiques, les charges et frais liés à la souscription de tout abonnement/toute licence ou tout autre recours à des informations ou des données payantes, les frais engendrés par l'utilisation d'une marque déposée par la SICAV, les frais et commissions revenant à la Société de Gestion et/ou à ses délégués et/ou à tout autre agent nommé par la SICAV elle-même et/ou aux experts indépendants.

Les Charges Opérationnelles et Administratives sont exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque classe d'actions et sont payables mensuellement.

À la fin d'une période donnée, si les charges et dépenses réelles devaient être supérieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'actions, alors, la Société de Gestion prendrait la différence à sa charge. Inversement, si les charges et dépenses réelles s'avéraient inférieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'Actions, alors la Société de Gestion conserverait la différence.

La Société de Gestion pourra donner instruction à la SICAV de procéder au règlement de tout ou partie des dépenses telles qu'énumérées ci-avant directement sur ses actifs.

Dans pareil cas, le montant des Charges Opérationnelles et Administratives serait réduit en conséquence.

Les taux maximaux en vigueur au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Cleome Index EMU Equities	C	Distribution	LU1365257788	0.40%
	C	Capitalisation	LU1292953335	0.40%
	I	Capitalisation	LU1292953418	0.30%
	R	Distribution	LU1718421743	0.40%
	R	Capitalisation	LU1292953509	0.40%
	V	Capitalisation	LU1292953681	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1292953764	0.30%
Cleome Index Euro Corporate Bonds	C	Distribution	LU1542321176	0.33%
	C	Capitalisation	LU1542321093	0.33%
	I	Capitalisation	LU1542321259	0.25%
	R2	Distribution	LU1622416649	0.33%
	R2	Capitalisation	LU1542321416	0.33%
	V	Capitalisation	LU1542321507	0.25%
	Y	Capitalisation	LU1542321689	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1542321762	0.25%
	VB	Capitalisation	LU2898891598	0.35%
Cleome Index Euro Government Bonds	C	Distribution	LU1542322141	0.33%
	C	Capitalisation	LU1542321929	0.33%
	I	Capitalisation	LU1542322224	0.25%
	R2	Distribution	LU1622416722	0.33%
	R2	Capitalisation	LU1542322653	0.33%
	S	Capitalisation	LU1933089531	0.25%
	V	Capitalisation	LU1542322737	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1542322810	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1542322810	0.25%
	VB	Capitalisation	LU2898891754	0.33%



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Charges Opérationnelles et Administratives (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Cleome Index Euro Long Term Bonds	C	Distribution	LU1542323115	0.33%
	C	Capitalisation	LU1542323032	0.33%
	I	Capitalisation	LU1542323206	0.25%
	V	Capitalisation	LU1542323628	0.25%
	Y	Capitalisation	LU1542323891	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1542324196	0.25%
Cleome Index Euro Short Term Bonds	C	Distribution	LU1542324436	0.33%
	C	Capitalisation	LU1542324352	0.33%
	I	Capitalisation	LU1542324519	0.25%
	V	Capitalisation	LU1542324865	0.25%
	Y	Capitalisation	LU1542324949	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1542325086	0.25%
Cleome Index Europe Equities	C	Distribution	LU1365257432	0.40%
	C	Capitalisation	LU0461106337	0.40%
	I	Capitalisation	LU0461106683	0.30%
	R	Distribution	LU1718421826	0.40%
	R	Capitalisation	LU1006087669	0.40%
	V	Capitalisation	LU1933089705	0.30%
	V2	Capitalisation	LU0438017591	0.30%
	Y	Capitalisation	LU0102768701	0.40%
	Z	Distribution	LU1379319319	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0479710047	0.30%
	Z	Distribution	LU2898892489	0.30%
	Cleome Index USA Equities	C	Distribution	LU1365257515
C - EUR - Hedged		Capitalisation	LU2403432581	0.40%
C - EUR - Unhedged		Capitalisation	LU0461105529	0.40%
I - EUR - Hedged		Capitalisation	LU2197357408	0.23%
I - EUR - Unhedged		Capitalisation	LU2197357747	0.23%
R		Distribution	LU1718422550	0.40%
R		Capitalisation	LU1718422477	0.40%
R - EUR - Hedged		Capitalisation	LU2403432748	0.40%
R - EUR - Unhedged		Distribution	LU1718422394	0.40%
R - EUR - Unhedged		Capitalisation	LU1006087586	0.40%
V		Capitalisation	LU0438016601	0.23%
V - EUR - Hedged		Capitalisation	LU2403432821	0.23%
V - EUR - Unhedged		Capitalisation	LU2197358042	0.23%
Z		Capitalisation	LU0644256330	0.23%
Z - EUR - Unhedged		Distribution	LU1379320085	0.23%
Z - EUR - Unhedged		Capitalisation	LU0479709973	0.23%
Y - EUR - Unhedged		Capitalisation	LU0102768370	0.40%
C		Capitalisation	LU1006087313	0.40%
I		Capitalisation	LU0461105875	0.23%
VB - EUR - Unhedged		Distribution	LU2898892646	0.23%
Cleome Index World Equities	C	Distribution	LU1365257945	0.40%
	C	Capitalisation	LU1292953848	0.40%
	I	Capitalisation	LU1292954903	0.30%
	R	Distribution	LU1718422634	0.40%
	R	Capitalisation	LU1292955033	0.40%
	V	Capitalisation	LU1292955116	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1292955207	0.30%

Le poste Charges opérationnelles et administratives présenté dans l'état des variations des actifs nets de la SICAV pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 inclut le montant de commissions de dépositaire suivant :

Compartiment	Devise	Commissions de dépositaire
Cleome Index EMU Equities	EUR	11,435
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	21,510
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	11,913
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	291
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	2,290
Cleome Index Europe Equities	EUR	60,186
Cleome Index USA Equities	USD	110,656
Cleome Index World Equities	EUR	6,607

Note 6 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement, la SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe annuelle de 0,05 % de la valeur de l'actif net de la SICAV ; ce taux est réduit à 0,01 % pour les classes réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable trimestriellement sur la base de la valeur des actifs nets de la SICAV calculés à la fin du trimestre auquel la taxe se rapporte.



Autres notes aux états financiers

Note 7 - Prêt de titres

Par un contrat de délégation en date du 18 février 2014, la Société de Gestion a délégué la mise en œuvre des opérations de prêt et emprunt de titres, sous son contrôle et sa responsabilité, à Candriam France, une société par actions simplifiées, dont le siège est situé 40, rue Washington, F-75408 Paris Cedex 08. Ce contrat peut être dénoncé par chaque partie moyennant un préavis écrit de 90 jours.

Au 31 décembre 2024, les prêts sur titres étaient composés comme suit :

Compartiment	Devise	Valeur d'évaluation des titres prêtés y compris intérêts courus	Titres en garantie
Cleome Index EMU Equities	EUR	10,132,494	11,304,119
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	32,153,272	32,859,842
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	71,082,876	74,453,872
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	1,045,809	1,052,702
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	12,657,766	13,727,181
Cleome Index Europe Equities	EUR	58,029,374	64,346,339
Cleome Index USA Equities	USD	46,639,843	50,608,927
Cleome Index World Equities	EUR	2,631,366	2,859,003

Les types de garanties financières permis sont les suivants :

- espèces libellées dans la devise de référence du compartiment concerné ;
- titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur public d'un pays de l'OCDE (états, supranationaux, etc.) et dont la taille d'émission est de EUR 250 millions minimum ;
- titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur privé d'un pays de l'OCDE et dont la taille d'émission est de 250 millions EUR minimum ;
- actions cotées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union Européenne ou sur une bourse de valeurs d'un État faisant partie de l'OCDE à condition que ces actions soient incluses dans un indice important ;
- actions ou parts d'organismes de placement collectif offrant une liquidité adéquate et investissant en instruments du marché monétaire, en obligations de bonne qualité ou en actions répondant aux conditions énumérées ci-dessus.

Les contreparties liées aux positions ouvertes en prêts de titres sont Banco Santander, Scotiabank, Barclays Bank, BNP Paribas, Bank of America Securities Europe, Crédit Agricole Corporate & Investment Bank, Goldman Sachs Bank Europe SE, Merrill Lynch International EC, Morgan Stanley (Europe), Natixis SA, Nomura International PLC, Société Générale SA. et UBS Equities.

Les revenus suivants ont été comptabilisés durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 :

Compartiment	Devise	Montant brut total des revenus de prêt de titres	Coûts et frais directs et indirects déduits des revenus bruts du prêt de titres	Montant net total des prêts de titres
Cleome Index EMU Equities	EUR	28,303	11,321	16,982
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	64,968	25,987	38,981
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	69,680	27,872	41,808
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	542	217	325
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	15,102	6,041	9,061
Cleome Index Europe Equities	EUR	168,533	67,413	101,120
Cleome Index USA Equities	USD	45,915	18,366	27,549
Cleome Index World Equities	EUR	3,597	1,439	2,158

Les produits, nets des frais et honoraires, et les commissions de mandataire sont perçus par la SICAV.

Les frais et honoraires directs et indirects reçus par Candriam France et Candriam Luxembourg s'élèvent respectivement à 19 % et 1 % pour tous les compartiments.

Les commissions perçues par CACEIS Bank, Luxembourg Branch, s'élèvent à 20 % des produits bruts.

Candriam France et Candriam Luxembourg sont des parties liées de la SICAV.

Note 8 - Dividendes

La SICAV a distribué les dividendes suivants durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 :

Compartiment	Classe d'actions	Devise	Dividende	Ex-date
Cleome Index EMU Equities	C	EUR	5.09	26/04/2024
	R	EUR	4.56	26/04/2024
Cleome Index Euro Corporate Bonds	C	EUR	4.65	26/04/2024
	R2	EUR	6.11	26/04/2024
Cleome Index Euro Government Bonds	R2	EUR	4.57	26/04/2024
Cleome Index Europe Equities	R	EUR	5.20	26/04/2024
	Z	EUR	59.80	26/04/2024
Cleome Index USA Equities	C	USD	3.74	26/04/2024
	R	USD	3.00	26/04/2024
	R - EUR - Unhedged	EUR	3.56	26/04/2024



Autres notes aux états financiers

Note 8 - Dividendes (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Devise	Dividende	Ex-date
	Z - EUR - Unhedged	EUR	34.69	26/04/2024
Cleome Index World Equities	C	EUR	4.59	26/04/2024
	R	EUR	3.54	26/04/2024

Note 9 - Swing Pricing

Pour tous les compartiments de la SICAV, il est prévu la disposition suivante :

Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au préalable par le Conseil d'administration (Swing Pricing partiel), celui-ci se réserve le droit :

- concernant les compartiments actions, de déterminer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (en cas de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (en cas de rachats nets) un pourcentage forfaitaire de commissions et frais correspondants aux pratiques du marché lors d'achats ou de ventes de titres pour Cleome Index EMU Equities, Cleome Index Europe Equities, Cleome Index USA Equities et Cleome Index World Equities ;
- s'agissant des compartiments à revenu fixe, d'évaluer le portefeuille-titres de ce compartiment sur la base des cours acheteurs ou vendeurs (en cas respectivement d'entrées nettes ou de sorties nettes), ou en fixant un niveau de spread représentatif du marché concerné pour Cleome Index Euro Corporate Bonds, Cleome Index Euro Government Bonds, Cleome Index Euro Long Term Bonds et Cleome Index Euro Short Term Bonds.

Au cours de l'exercice, le mécanisme du Swing Pricing a été appliqué aux valeurs nettes d'inventaire des compartiments suivants : Cleome Index EMU Equities, Cleome Index Euro Corporate Bonds, Cleome Index Euro Government Bonds, Cleome Index Euro Long Term Bonds, Cleome Index Euro Short Term Bonds, Cleome Index Europe Equities, Cleome Index USA Equities et Cleome Index World Equities.

Au 31 décembre 2024, aucun ajustement (« swing ») n'a été effectué.

Le facteur de swing (d'ajustement) correspond au montant d'ajustement de la valeur nette d'inventaire lorsque le mécanisme de Swing Pricing est activé après que les souscriptions nettes ou rachats nets dépassent le seuil d'ajustement. Les facteurs à considérer lors de la fixation du facteur d'ajustement sont les suivants :

Pour la méthode des actions :

- commissions nettes du courtier payées par le compartiment ;
- charges fiscales (p. ex. : droit de timbre et taxe de vente).

Pour la méthode des titres à revenus fixe :

- politique de Swing Pricing ;
- en lien avec l'écart cours acheteur/cours vendeur.

Compartiment	Flux entrant maximum du facteur de swing (en %)	Flux sortant maximum du facteur de swing (en %)
Cleome Index EMU Equities	0.16	0.02
Cleome Index Europe Equities	0.22	0.02
Cleome Index USA Equities	0.04	0.04
Cleome Index World Equities	0.07	0.03

Note 10 - Liquidités en banque et courtier

Les « Liquidités en banque et courtier » présentées dans l'état des actifs nets comprennent les comptes d'espèces et les liquidités détenues auprès de courtiers sur les contrats futures avec J.P. Morgan SE.

La part relative aux liquidités détenues auprès des comptes de courtiers incluse dans la rubrique « Liquidités en banque et courtier » dans l'état des actifs nets au 31 décembre 2024 se décompose comme suit :

Compartiment	Devise	Liquidités détenues auprès de courtiers
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	(50,089)

Note 11 - Garanties

En ce qui concerne les instruments dérivés de gré à gré, aucune garantie en espèces n'a été reçue ou constituée au 31 décembre 2024.

Note 12 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

Une liste reprenant les opérations (ventes et achats) des portefeuilles d'investissement est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.

Note 13 - Événements postérieurs à la publication des comptes

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la fin de l'exercice.



Informations supplémentaires non auditées

Gestion des risques – calcul du risque global

Comme l'exige la circulaire CSSF 11/512, le Conseil d'Administration de la Société doit déterminer le mode de gestion des risques de la Société, en utilisant soit l'approche par l'engagement soit l'approche VaR.

Le Conseil d'Administration de la Société a choisi d'adopter l'approche par l'engagement comme méthode de détermination du risque global pour tous les compartiments de la Société.

Politique d'engagement et de vote, utilisation des droits de vote

Candriam exerce des droits de vote pour les fonds considérés.

Pour toutes les questions de sensibilisation, veuillez consulter la politique de sensibilisation et les rapports associés, lesquels sont disponibles sur le site Internet de Candriam à l'adresse suivante :

<https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.

Vote par procuration

Depuis le 1er janvier 2004, Candriam a décidé d'exercer activement les droits de vote attachés aux actions qu'elle gère pour le compte de ses clients dans le respect de sa politique de sensibilisation. Cette décision souligne la détermination de Candriam d'assumer ses responsabilités dans le cadre de la gouvernance d'entreprise, et de pleinement exercer ses droits de vote dans les sociétés dans lesquelles elle investit. Les détails concernant les droits de vote sont disponibles sur le site <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.

Les réunions non votées résultent de contraintes opérationnelles / techniques définies dans notre politique de vote (pour plus de détails, veuillez vous référer à la politique de vote de Candriam) ou d'autres contraintes rencontrées au niveau de nos tiers et pour lesquelles des mesures correctives ont été définies.

Pour la SICAV actuelle, Candriam a exercé des droits de vote pour les compartiments suivants :

- Cleome Index EMU Equities
- Cleome Index Europe Equities
- Cleome Index USA Equities
- Cleome Index World Equities

Comme expliqué ci-dessus, les détails concernant les droits de vote sont disponibles sur le site <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>. Toutes les Assemblées Générales auxquelles la Société de Gestion a participé ou auxquelles elle était représentée sont détaillées, ainsi que les résolutions votées, les votes effectifs et les justifications associées lors de l'enregistrement des votes contre la direction.

Une résolution de consultation des actionnaires a été co-déposée chez TotalEnergies SE, pour proposer aux actionnaires de partager leurs avis sur la séparation des rôles de président du conseil d'administration et de PDG. Elle a été rejetée par le conseil d'administration.

Une résolution d'actionnaires a été co-déposée chez Shell Plc pour conseiller à l'entreprise d'aligner ses objectifs de réduction d'émissions à moyen terme couvrant les émissions de GES liées à l'utilisation de ses produits énergétiques sur l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat. La résolution a été soutenue par 18,6 % de tous les droits de vote exprimés.

Une résolution d'actionnaires a été co-déposée chez Nestle pour demander à l'entreprise de faire rapport sur les questions non financières liées aux ventes d'aliments plus ou moins sains. La résolution a été soutenue par 11 % de tous les droits de vote exprimés.

Une résolution d'actionnaires a été co-déposée auprès d'une banque européenne active à l'échelle mondiale (nom anonymisé). Elle a été retirée après que l'entreprise a amélioré sa stratégie climatique.

Candriam a formulé et mis en œuvre une politique de vote fondée sur quatre principes de gouvernance d'entreprise. Les décisions de vote sont prises conformément à ces principes :

1. Protection de tous les droits des actionnaires selon la règle : « une action – un vote – un dividende ».
2. Garantie d'égalité de traitement des actionnaires, y compris les actionnaires minoritaires et étrangers.
3. Communication d'informations financières correctes et transparentes.
4. Obligation redditionnelle et indépendance du Conseil d'Administration et des réviseurs d'entreprises externes.

Dans le cadre de ses décisions de vote, Candriam s'assure d'avoir obtenu toutes les informations requises pour prendre ces décisions.

Les analystes financiers et ESG de Candriam examinent les résolutions présentées aux actionnaires, en tenant compte des recommandations de vote émises par les conseillers externes en matière de gouvernance d'entreprise. Candriam conserve toutefois une entière indépendance concernant ses votes.

Cette politique de vote est disponible sur le site Internet de Candriam (*) et précise notamment :

- la définition du périmètre de vote,
- la manière dont les conflits d'intérêt sont identifiés et gérés,
- Le rôle des conseillers mandataires.

En outre, un comité de vote par procuration a été établi au sein de Candriam. Son rôle est d'évaluer la politique de vote et d'y apporter les modifications nécessaires.

Le comité de vote par procuration est composé de représentants internes des équipes Management, Operations, Risk et ESG Research & Stewardship de Candriam. Des représentants du service Legal peuvent, sur demande, assister aux réunions.



Informations supplémentaires non auditées

S'agissant des fonds disposant de programmes de prêt de titres, au moins 50 % de chaque position est systématiquement réservée en vue d'un vote (sauf pour les positions qui se négocient sur des marchés pratiquant le blocage des actions, auquel cas la fraction réservée peut être plus petite). Pour plus d'informations sur la manière dont la Société de Gestion gère les transactions de prêt de titres durant la période de vote, veuillez consulter la politique de vote disponible Candriam à l'adresse suivante <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.

(*) <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.



Informations supplémentaires non auditées

Directive européenne sur les droits des actionnaires (SRD II) (1)

Conformément aux règles de transparence énoncées dans la directive européenne « Droits des actionnaires » et relatives à la divulgation annuelle aux investisseurs institutionnels, vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur la stratégie d'investissement mise en œuvre par Candriam et la contribution de cette stratégie à la performance à moyen et long terme du fonds.

Vous pouvez soumettre votre demande à l'adresse suivante : <https://www.candriam.fr/contact/>.

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Web de Candriam à l'adresse suivante : <https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>

Compartiments	Taux de rotation du portefeuille (%)*
Cleome Index EMU Equities	-7.4
Cleome Index Europe Equities	-48.35
Cleome Index USA Equities	-47.22
Cleome Index World Equities	-2.72

* Formule utilisée : $[(Total\ achats + total\ ventes) - (total\ souscriptions + total\ rachats)] / Moyenne\ des\ actifs\ nets\ pendant\ l'année\ considérée.$

(1) Directive (UE) 2017/828 du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2007/36/CE en vue de promouvoir l'engagement à long terme des actionnaires.



Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à la politique de rémunération

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. Elle est transposée en droit national par la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016 transposant la directive 2014/91/UE. En raison de cette nouvelle réglementation, la SICAV est tenue de publier les informations relatives à la rémunération des salariés identifiés au sens de la Loi dans le rapport annuel.

Candriam détient une double licence, d'une part, en tant que société de gestion conformément à l'article 15 de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et, d'autre part, en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs conformément à la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. Les responsabilités incombant à Candriam en vertu de ces deux lois sont relativement similaires et Candriam considère que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relatives à l'administration des OPCVM et des fonds d'investissement alternatifs.

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2024, Candriam a versé les sommes suivantes à son personnel :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 17.350.856 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 7.728.914 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 144.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de Candriam ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous montrent également le montant agrégé des rémunérations globales chez Candriam.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 4.166.282 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de Candriam dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont elle est la Société de Gestion (hors direction générale) : 2.502.219 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale belge (Candriam - Belgian Branch), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 25.405.396 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 9.014.600 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 235.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 5.578.123 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 6.127.306 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale française (Candriam - Succursale française), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 19.852.462 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 7.150.350 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 203.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 3.393.861 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 4.350.853 euros.

La politique de rémunération a été révisée pour la dernière fois par le comité de rémunération de Candriam le 02 février 2024 et a été adoptée par le Conseil d'Administration de Candriam



Informations supplémentaires non auditées

Règlement relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n° 648/2012

a) Données globales

En ce qui concerne les transactions de prêts de titres et les total return swaps, la valeur de marché totale des titres prêtés au 31 décembre 2024 est la suivante :

Compartiment	Devise	Valeur d'évaluation (en termes absolus)	% du total des actifs pouvant être prêtés	% valeur nette d'inventaire totale
Cleome Index EMU Equities	EUR	10,132,494	3.87	3.85
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	31,842,747	5.81	5.63
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	70,880,313	21.13	20.86
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	1,042,027	17.07	16.75
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	12,649,576	24.59	24.32
Cleome Index Europe Equities	EUR	58,029,374	4.31	4.29
Cleome Index USA Equities	USD	43,126,093	1.40	1.40
Cleome Index World Equities	EUR	2,631,366	1.45	1.44

b) Données de concentration

Les 10 principales contreparties sur l'ensemble des transactions de prêts de titres au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

Cleome Index EMU Equities

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes en EUR
BARC EQTY	4,986,175
NATIXIS	4,535,621
BP2S	610,698

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes en EUR
BNP SA	17,935,467
MLI BONDS	7,901,036
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	3,857,706
BANCO SANTANDER	892,741
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	786,188
CACIB BONDS	311,990
SOCIETE GENERALE FI	157,619

Cleome Index Euro Government Bonds

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes en EUR
BNP SA	25,381,035
SOCIETE GENERALE EQUITIES	19,712,419
BANK OF NOVA SCOTIA	13,434,163
BP2STERM	5,407,541
BANCO SANTANDER	3,104,514
CACIB	1,142,838
NOMURA PLC	1,081,913
NATIXIS	930,815
BOFA SECURITIES EUROPE FI	437,814
BP2S	247,260

Cleome Index Euro Long Term Bonds

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes en EUR
BNP SA	568,996
SOCIETE GENERALE EQUITIES	291,719
BANK OF NOVA SCOTIA	117,562
BOFA SECURITIES EUROPE FI	63,749

Cleome Index Euro Short Term Bonds

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes en EUR
BNP SA	3,959,011
SOCIETE GENERALE EQUITIES	2,849,819
BANK OF NOVA SCOTIA	2,258,001
BP2STERM	1,718,942
BANCO SANTANDER	1,228,892
CACIB	634,910



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

Cleome Index Europe Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes en EUR
BARC EQTY	25,243,331
NATIXIS	23,772,455
BP2S	5,185,761
CACIB	3,139,084
MORGAN STANLEY EUROPE SE	688,743

Cleome Index USA Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes en USD
BP2S	37,220,495
UBS EQUITIES	3,155,702
NATIXIS	2,436,109
BARC EQTY	313,787

Cleome Index World Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes en EUR
BP2S	2,034,862
NATIXIS	246,136
BARC EQTY	158,884
CACIB	105,910
UBS EQUITIES	85,574

Les 10 principaux émetteurs de garanties reçues sur les activités de prêt de titres au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Cleome Index EMU Equities

Émetteur de garantie	Volumes bruts pour positions ouvertes en EUR
IBERDROLA SA	498,717
CORP ACCIONA ENE	498,617
FINECOBANK SPA	498,615
BANCA MEDIOLANUM	498,612
SOC GENERALE SA	498,607
PROSUS NV	498,607
BRUNELLO CUCINEL	498,562
WASTE CONNECTION	498,553
SCHINDLER HLD-PC	498,480
KUEHNE NAGEL-R	498,451

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Émetteur de garantie	Volumes bruts pour positions ouvertes en EUR
FRAN GO 2.75 10-27	17,575,101
AUST GO 0.9 02-32	8,765,130
UNIT KI 1.0 01-32	1,623,539
AFD 3.375 05-33	1,064,844
SANOFI	676,056
AUST GO 0.5 02-29	340,272
AFRI DEVE ZCP 02-32	313,281
JAPA BA 3.5 10-28	273,925
PROV DE 0.25 06-31	153,107
AUST GO 4.15 03-37	148,209

Cleome Index Euro Government Bonds

Émetteur de garantie	Volumes bruts pour positions ouvertes en EUR
ITAL BU 3.1 08-26	7,051,945
ITAL BU 1.6 06-30	6,836,319
FRAN GO 2.75 10-27	6,259,202
SPAI GO 3.45 07-43	5,983,040
CELL TE 2.125 08-30	4,967,376
NVIDIA CORP	2,085,332
MERCADOLIBRE INC	2,062,395
KONINKLIJKE AHOL	2,025,708
SHERWIN-WILLIAMS	1,971,227
SYNOPTIS INC	1,971,133



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

Cleome Index Euro Long Term Bonds

Émetteur de garantie	Volumes bruts pour positions ouvertes en EUR
FRAN GO 2.75 10-27	262,537
EURO UN 1.25 02-43	109,753
AUST GO 4.15 03-37	108,841
QUEB MO 0.25 05-31	85,414
NORW GO 3.625 05-39	57,721
NVIDIA CORP	29,114
ASML HOLDING-NY	29,103
BIOGEN INC	29,073
META PLATFORMS-A	29,016
TRANE TECHNOLOGI	28,986

Cleome Index Euro Short Term Bonds

Émetteur de garantie	Volumes bruts pour positions ouvertes en EUR
FINL GO 1.375 04-27	1,413,536
FRAN GO 0.1 03-29	1,154,544
TOTALENERGIES SE	964,515
FRAN GO 1.25 05-34	876,492
PEAR FU 3.75 06-30	789,880
REPU FE 1.8 08-53	414,623
NVIDIA CORP	348,367
MICROSOFT CORP	284,935
AMGEN INC	284,907
SYNOPSIS INC	284,877

Cleome Index Europe Equities

Émetteur de garantie	Volumes bruts pour positions ouvertes en EUR
BANCO SABADELL	4,053,987
NESTLE SA-REG	3,354,064
LONZA GROUP -REG	3,352,973
VINCI SA	3,351,637
KONINKLIJKE PHIL	3,137,523
IBERDROLA SA	2,815,169
FINECOBANK SPA	2,630,850
BANCA POP SONDRI	2,364,862
SOC GENERALE SA	2,299,917
KUEHNE NAGEL-R	2,257,297

Cleome Index USA Equities

Émetteur de garantie	Volumes bruts pour positions ouvertes en USD
KINGSPAN GROUP	4,037,594
IBERDROLA SA	3,722,046
KNIGHT-SWIFT TRA	3,722,044
CELLNEX TELECOM	3,722,029
INDITEX	3,722,023
NEUROCRINE BIOSC	3,721,964
AMADEUS IT GROUP	2,893,990
FERROVIAL SE	2,528,230
TELENOR ASA	2,441,010
LIBERTY MEDIA CO	2,379,792

Cleome Index World Equities

Émetteur de garantie	Volumes bruts pour positions ouvertes en EUR
BALOISE HOL-REG	203,476
WESTON (GEORGE)	203,474
D IETEREN GROUP	203,461
NEUROCRINE BIOSC	203,432
AENA SME SA	203,420
EURONEXT NV	203,414
PSP SWISS PR-REG	203,372
SARTORIUS STEDIM	203,357
GUIDEWIRE SOFTWA	203,337
FLUGHAFEN ZU-REG	203,287

c) Conservation des garanties reçues

Chaque compartiment a CACEIS Bank, Luxembourg Branch comme dépositaire des garanties reçues. Il n'y a pas de réutilisation des garanties liées aux opérations de prêt de titres.



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

c) Conservation des garanties reçues (suite)

Compartiments	Devise	Espèces	Obligations	Actions	Montant total des garanties
Cleome Index EMU Equities	EUR	0	0	11,304,119	11,304,119
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	0	30,951,377	1,908,464	32,859,842
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	0	32,948,540	41,505,331	74,453,872
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	0	642,802	409,899	1,052,702
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	0	4,837,384	8,889,797	13,727,181
Cleome Index Europe Equities	EUR	0	700,076	63,646,263	64,346,339
Cleome Index USA Equities	USD	0	908,135	45,888,020	46,796,155
Cleome Index World Equities	EUR	0	75,852	2,783,152	2,859,003

d) Données de transaction agrégées

Voici l'échéance de la garantie concernant les SFT :

Compartiments	Devise	de 1 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an	Maturités ouvertes	Montant total des garanties
Cleome Index EMU Equities	EUR	0	0	0	11,304,119	11,304,119
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	0	0	30,115,970	2,743,872	32,859,842
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	0	0	11,969,770	62,484,101	74,453,872
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	0	0	326,609	726,093	1,052,702
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	0	0	791,910	12,935,272	13,727,181
Cleome Index Europe Equities	EUR	0	0	700,076	63,646,263	64,346,339
Cleome Index USA Equities	USD	0	0	908,135	45,888,020	46,796,155
Cleome Index World Equities	EUR	0	0	75,852	2,783,152	2,859,003



Informations supplémentaires non auditées

Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)

Tous les compartiments de la SICAV relèvent de l'article 8 du SFDR.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%

NON

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 77.16% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	45.15	65.86	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	54.35	53.25	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	57.79	87.43
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2023	54.33	53.23
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	66.68	94.48
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	54.45	53.34

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	97.84%	99.17%	99.43%
#2 Autres	2.16%	0.83%	0.57%
#1A Durables	77.16%	79.71%	78.32%
#1B Autres caractéristiques E/S	20.68%	19.46%	21.11%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	38.96%	32.89%	29.40%
Social	38.20%	46.82%	48.91%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 203 réunions : pour 93,6 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumises 28, que Candriam a soutenues à 64,29 %.

Plus précisément, 8 propositions portaient sur le climat (25 % de soutien).

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (673 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 29 résolutions au total, dont 41,38 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 1 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : Candriam les a soutenues à 0 %.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>]

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

26 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr>], qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 158 émetteurs de produits financiers ciblés, 96 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 25 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 64 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 63 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	45.15	99.38%	99.54%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	99.47%	99.54%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.54%	99.54%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Asml Holding Nv	Électronique et semi-conducteurs	6.19%	Pays-Bas
Sap Ag	Internet et services d'Internet	4.28%	Allemagne
Lvmh Moet Hennessy Louis Vui	Textile et habillement	3.60%	France
Schneider Electric Se	Électrotechnique	3.05%	France
Siemens Ag Preferential Share	Électrotechnique	2.92%	Allemagne
Totalenergies Se	Pétrole	2.50%	France
Sanofi	Industrie pharmaceutique	2.16%	France
Allianz Se Preferential Share	Assurance	2.01%	Allemagne
Air Liquide Sa	Chimie	1.88%	France
Iberdrola Sa	Énergie et eau	1.75%	Espagne
Deutsche Telekom Ag - Reg Shs	Télécommunication	1.73%	Allemagne
Hermes International Sa	Textile et habillement	1.42%	France
Muenchener Rueck - Reg Shs	Assurance	1.42%	Allemagne
Banco Santander Sa	Banques et autres institutions financières	1.33%	Espagne

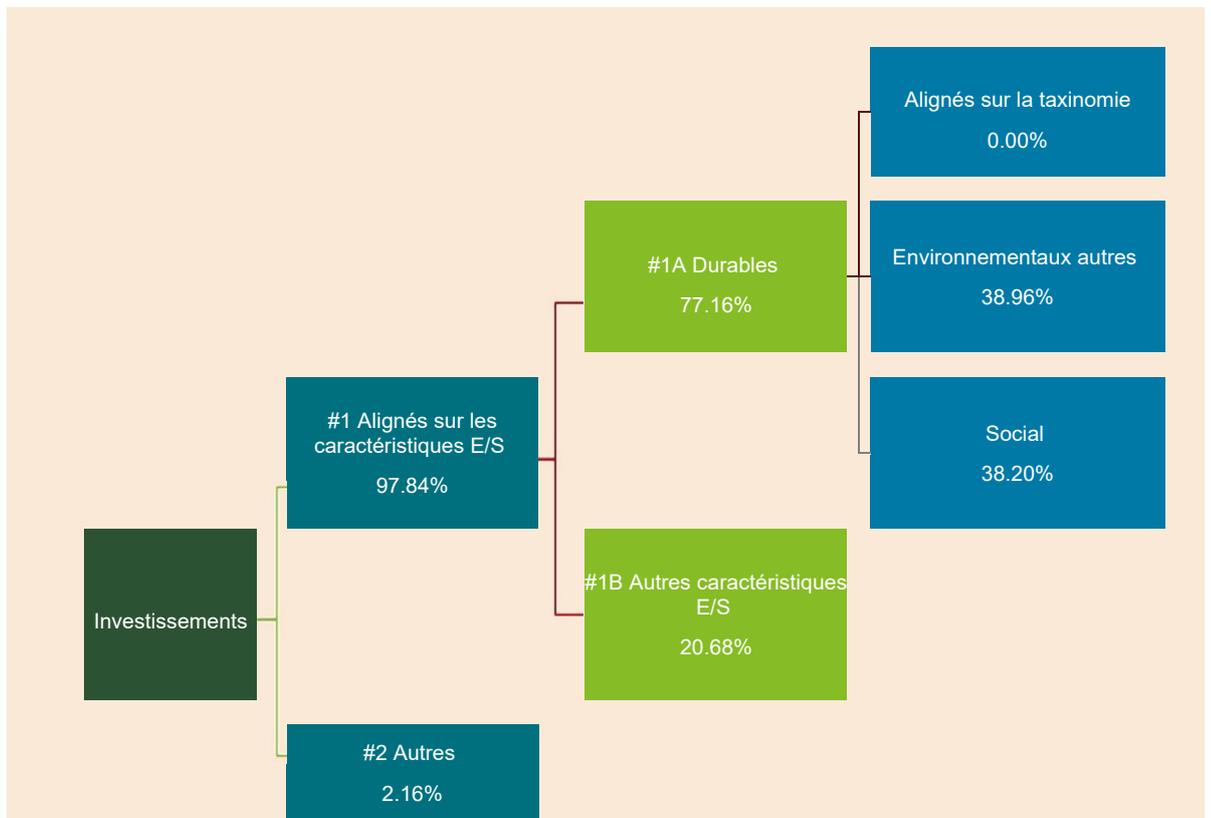
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	15.15%
Électronique et semi-conducteurs	9.15%
Industrie pharmaceutique	7.98%
Électrotechnique	7.25%
Internet et services d'Internet	7.16%
Assurance	6.51%
Textile et habillement	6.26%
Énergie et eau	5.38%
Industrie automobile	4.14%
Chimie	3.94%
Pétrole	3.94%
Télécommunication	3.75%
Matériaux de construction	2.99%
Distribution, commerce de détail	2.35%
Tabac et boissons alcoolisées	1.87%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

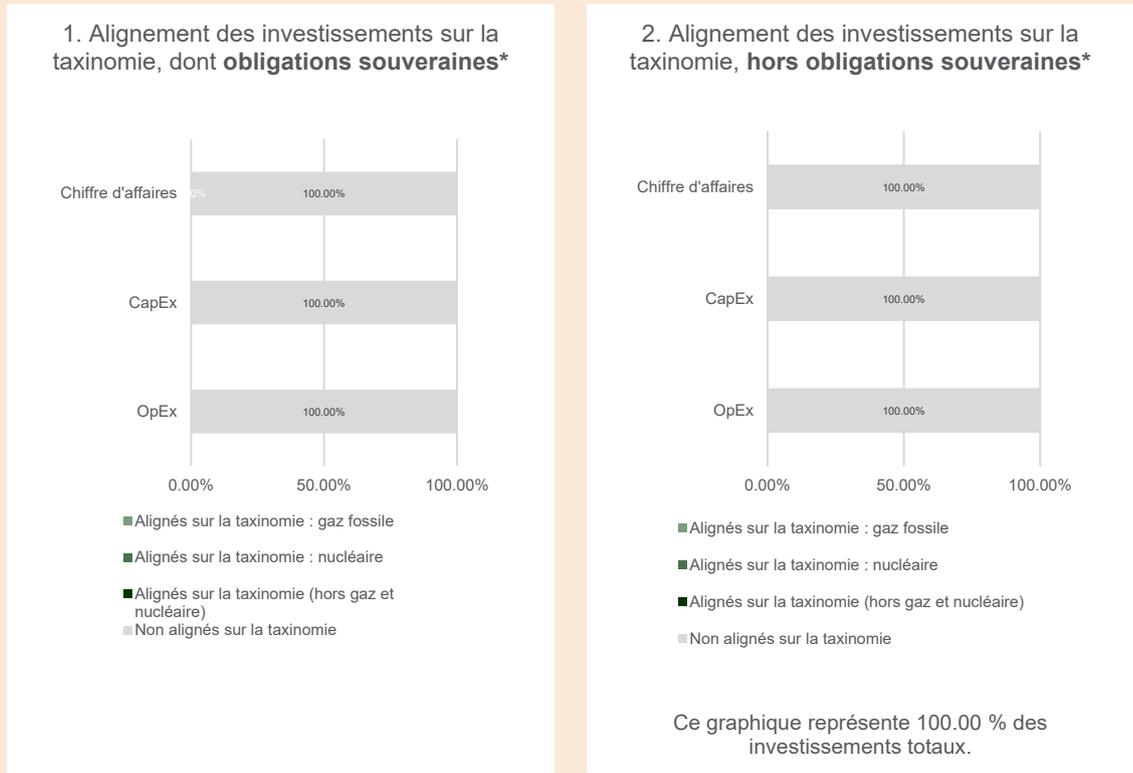


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 38,96 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 38,2 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 2,16 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.

 **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 45,15 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 31,44 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 21,87 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier s'est désinvesti d'1 émetteur du secteur des services publics de gaz dont l'empreinte carbone se détériore.

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 54,35, soit 2,06 % de plus que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, le score ESG global du produit financier est stable.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 61.65% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	51.14	73.67	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	52.37	51.84	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	78.13	88.89
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2023	53.12	52.51
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	69.89	92.06
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	52.39	51.95

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	94.70%	98.41%	98.97%
#2 Autres	5.30%	1.59%	0.95%
#1A Durables	61.65%	68.34%	67.03%
#1B Autres caractéristiques E/S	33.05%	30.07%	31.94%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	34.19%	38.20%	36.55%
Social	27.45%	30.14%	30.48%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à une réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le Compartiment n'a pas l'intention d'investir dans des émetteurs privés ou dans des titres émis par des sociétés.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

31 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 233 émetteurs de produits financiers ciblés, 99 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 54 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 90 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 53 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	51.14	84.71%	86.23%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	96.40%	96.40%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	96.40%	96.40%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Bnp Par 2.125% 23-01-27 Emtn	Banques et autres institutions financières	0.71%	France
Eli Lilly & Co 2.125 15-30 03/06a	Industrie pharmaceutique	0.56%	États-Unis
Unicredit 0.925% 18-01-28 Emtn	Banques et autres institutions financières	0.55%	Italie
Bnp Par 1.125% 15-01-32 Emtn	Banques et autres institutions financières	0.53%	France
Morgan Stanley 5.148% 25-01-34	Banques et autres institutions financières	0.51%	États-Unis
Commerzbank Aktiengesellschaft 0.875% 22-01-27	Banques et autres institutions financières	0.51%	Allemagne
Takeda Pharmaceutical 0.75% 09-07-27	Industrie pharmaceutique	0.49%	Japon
Sg 4.25% 16-11-32 Emtn	Banques et autres institutions financières	0.45%	France
Att 1.6% 19-05-28	Télécommunication	0.44%	États-Unis
Bfcm 1.25 20-30 03/06a 1.25 20-30 03/06a	Banques et autres institutions financières	0.43%	France
Asr Nederland Nv 5.125% 29-09-45	Assurance	0.41%	Pays-Bas
Barclays 4.918% 08-08-30 Emtn	Banques et autres institutions financières	0.41%	Royaume-Uni
Deutsche Bahn Finance 1.625% 16-08-33	Banques et autres institutions financières	0.40%	Allemagne

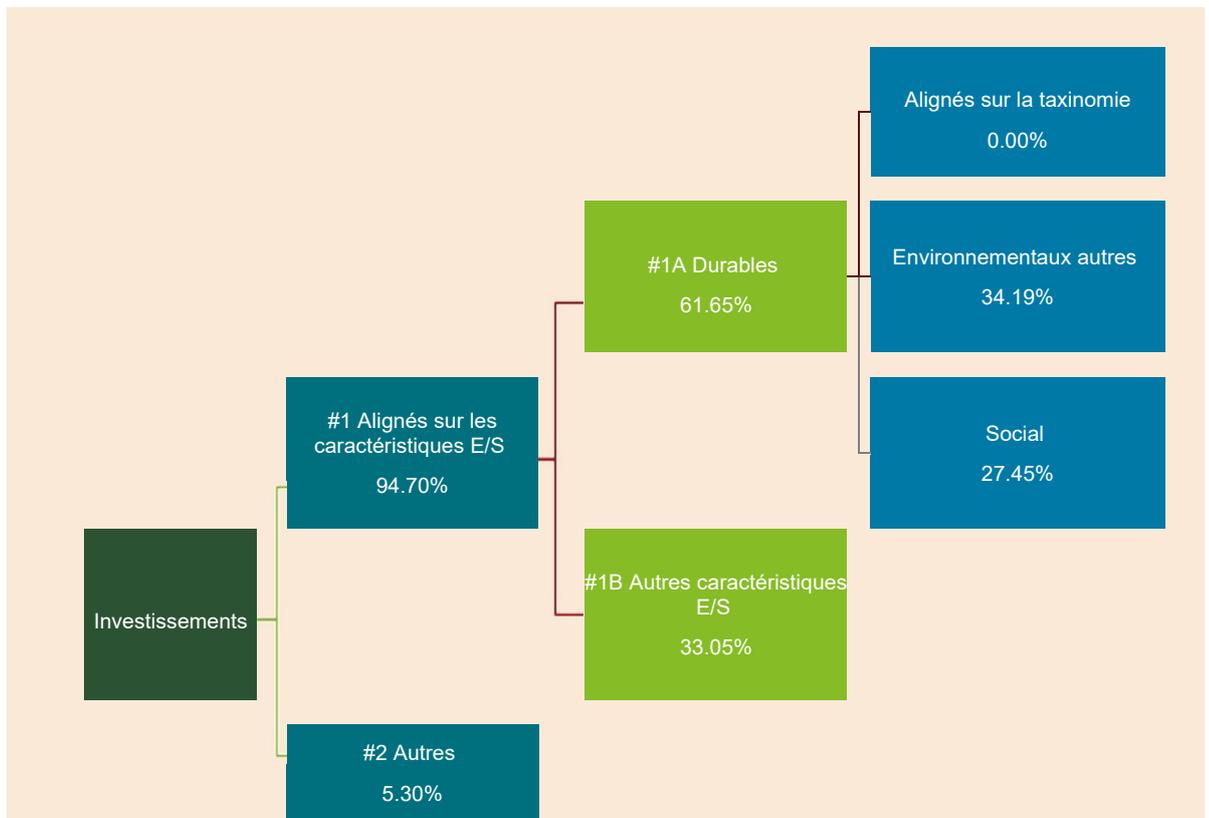
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	50.91%
Énergie et eau	5.57%
Télécommunication	4.75%
Assurance	4.32%
Industrie pharmaceutique	4.29%
Immobilier	3.56%
Pétrole	2.91%
Transport	2.44%
Tabac et boissons alcoolisées	2.21%
Internet et services d'Internet	1.65%
Chimie	1.48%
Électronique et semi-conducteurs	1.44%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	1.31%
Matériaux de construction	1.23%
Articles de bureaux et ordinateurs	1.19%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



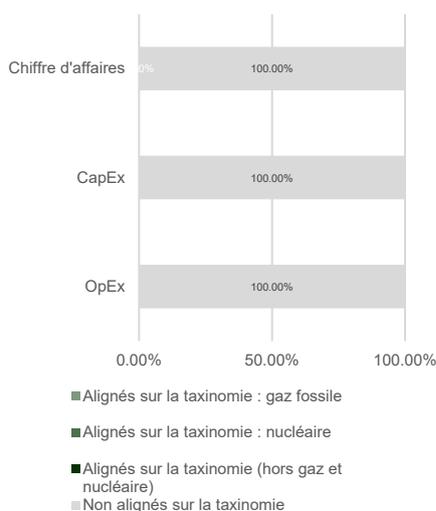
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

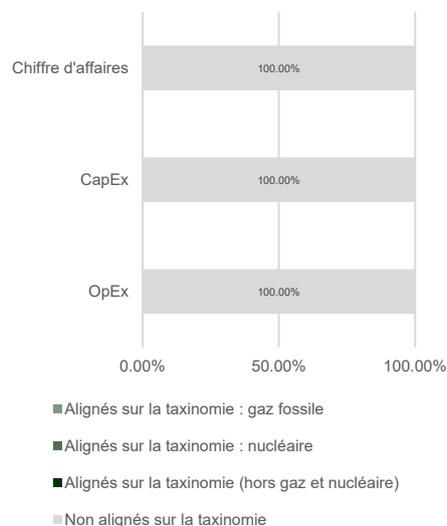
- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 34,19 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 27,45 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 5,3 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 51,14 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 30,58 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 34,54 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, calculé au moyen de la méthodologie ESG exclusive de Candriam, qui est supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 52,37, soit 1,02 % de plus que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans 1 émetteur du secteur de l'automobile et des pièces détachées dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti d'1 émetteur du secteur de la vente au détail de denrées alimentaires dont le profil ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 99.80% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs ;
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	57.17	57.03	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2023	58.42	58.30
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2022	58.54	58.43

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	99.80%	102.79%	98.33%
#2 Autres	0.20%	-2.79%	1.67%
#1A Durables	99.80%	102.79%	98.33%
#1B Autres caractéristiques E/S	0.00%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	51.15%	52.28%	49.80%
Social	48.65%	50.51%	48.53%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI16

La liste de régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	99.80%	99.80%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Republique Federale D Allemagne 2.6% 15-08-33	Obligations d'États, Provinces et communes	1.23%	Allemagne
Allemagne 1.00 15-25 15/08a	Obligations d'États, Provinces et communes	1.20%	Allemagne
Italie 4.75 13-28 01/09s	Obligations d'États, Provinces et communes	1.13%	Italie
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 1.6% 01-06-26	Obligations d'États, Provinces et communes	1.00%	Italie
Espagne 2.55 22-32 31/10a	Obligations d'États, Provinces et communes	1.00%	Espagne
Italie 2.8 22-29 15/06s	Obligations d'États, Provinces et communes	0.97%	Italie
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 5.25% 01-11-29	Obligations d'États, Provinces et communes	0.96%	Italie
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 6.5% 01-11-27	Obligations d'États, Provinces et communes	0.95%	Italie
Allemagne 0.00 16-26 15/08u	Obligations d'États, Provinces et communes	0.94%	Allemagne
Italie 3.4 22-28 01/04s	Obligations d'États, Provinces et communes	0.93%	Italie
Allemagne 2.5 23-25 13/03a	Obligations d'États, Provinces et communes	0.93%	Allemagne
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 3.5% 01-03-30	Obligations d'États, Provinces et communes	0.92%	Italie
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 1.65% 01-03-32	Obligations d'États, Provinces et communes	0.91%	Italie
Espagne Government Bond 4.7% 30-07-41	Obligations d'États, Provinces et communes	0.91%	Espagne
Espagne 1.95 15-30 30/07a	Obligations d'États, Provinces et communes	0.90%	Espagne

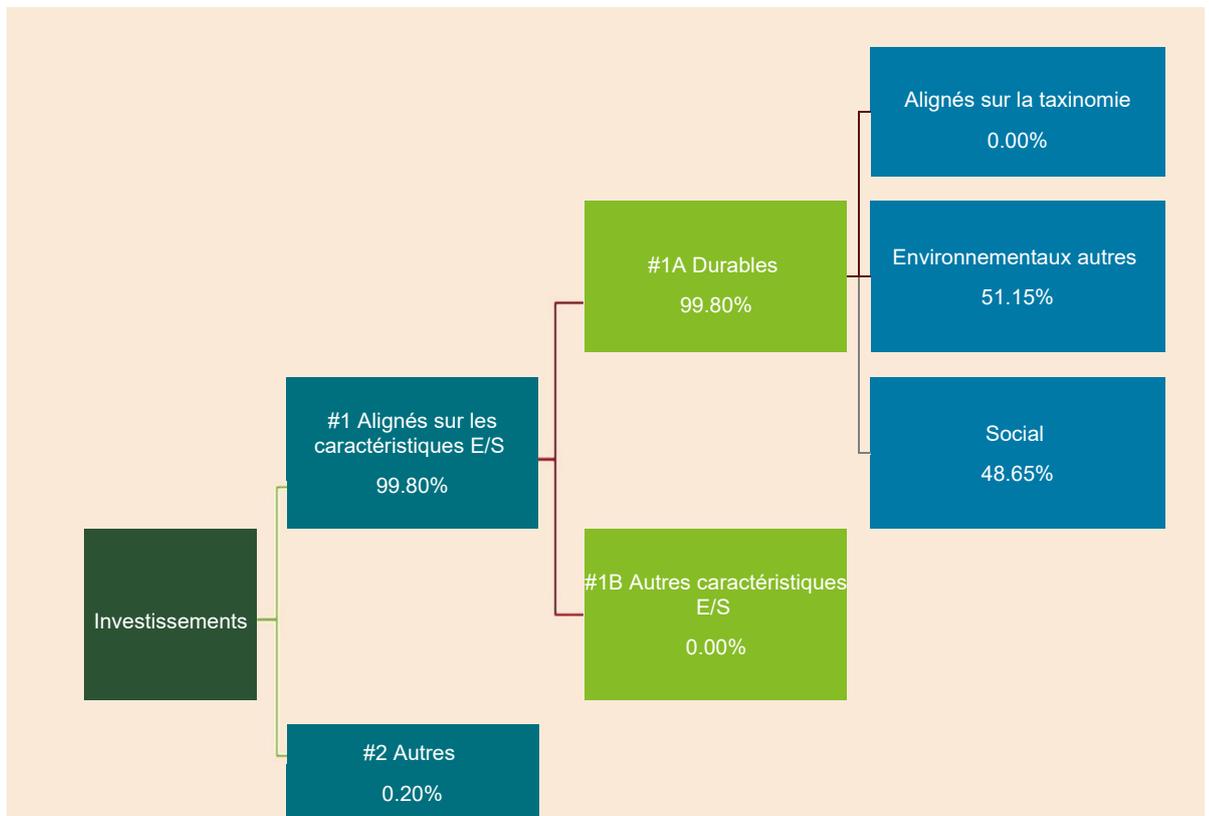
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	98.49%
Banques et autres institutions financières	0.29%
Fonds d'investissement	0.15%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



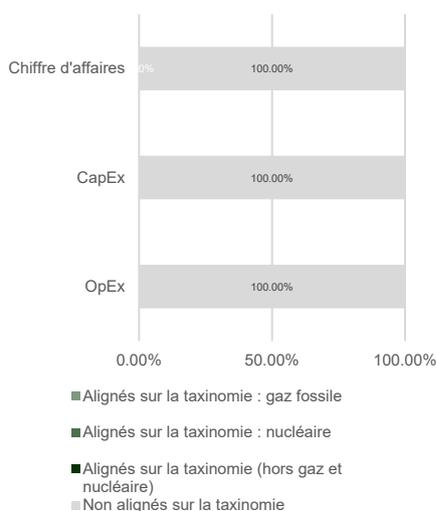
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

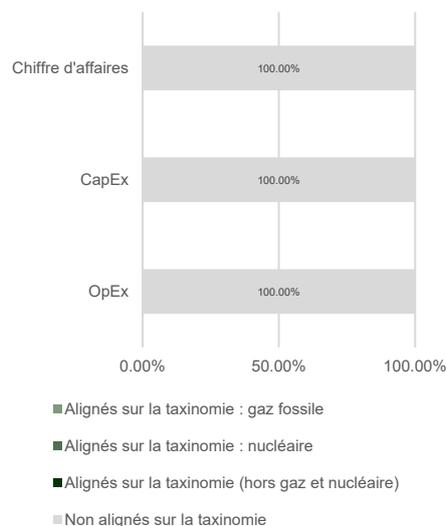
- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tient pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 51,15 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 48,65 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 0,2 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.

 **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 57,17.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide.

 **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Les indices de référence sont des indices permettant de

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 99.79% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs ;
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	57.19	57.10	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2023	58.47	58.37
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2022	58.53	58.44

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	99.79%	99.99%	99.78%
#2 Autres	0.21%	0.01%	0.22%
#1A Durables	99.79%	99.99%	99.78%
#1B Autres caractéristiques E/S	0.00%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	55.57%	53.10%	52.25%
Social	44.22%	46.89%	47.53%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI16

La liste de régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	99.80%	99.80%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 5.0% 01-08-39	Obligations d'États, Provinces et communes	4.38%	Italie
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 1.8% 01-03-41	Obligations d'États, Provinces et communes	3.71%	Italie
France 4.50 09-41 25/04a	Obligations d'États, Provinces et communes	3.35%	France
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 4.0% 01-02-37	Obligations d'États, Provinces et communes	3.10%	Italie
Espagne Government Bond 4.7% 30-07-41	Obligations d'États, Provinces et communes	2.88%	Espagne
France 1.75 16-39 25/06a	Obligations d'États, Provinces et communes	2.77%	France
France Government Bond Oat 4.75% 25-04-35	Obligations d'États, Provinces et communes	2.62%	France
Italie 4 22-35 30/04s	Obligations d'États, Provinces et communes	2.40%	Italie
Espagne 4.90 07-40 30/07a	Obligations d'États, Provinces et communes	2.38%	Espagne
Buoni Poliennali 3.8500 18-49 01/09s	Obligations d'États, Provinces et communes	2.29%	Italie
Espagne Government Bond 3.45% 30-07-66	Obligations d'États, Provinces et communes	2.07%	Espagne
France 3.25 12-45 25/05a	Obligations d'États, Provinces et communes	2.01%	France
France Government Bond Oat 1.25% 25-05-38	Obligations d'États, Provinces et communes	2.00%	France
Republique Federale D Allemagne 2.5% 15-08-46	Obligations d'États, Provinces et communes	1.81%	Allemagne
Pays-Bas Government 4.0% 15-01-37	Obligations d'États, Provinces et communes	1.72%	Pays-Bas

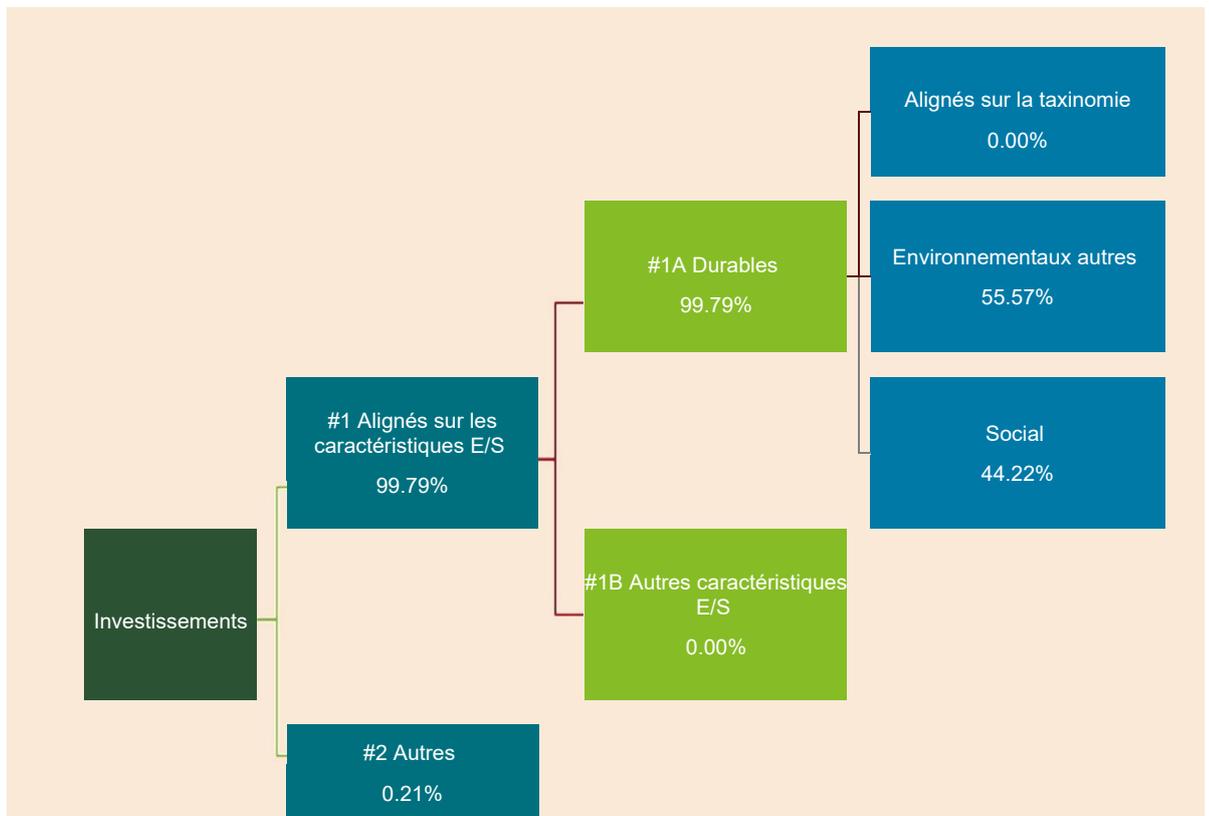
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	97.22%
Banques et autres institutions financières	0.98%
Fonds d'investissement	0.32%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



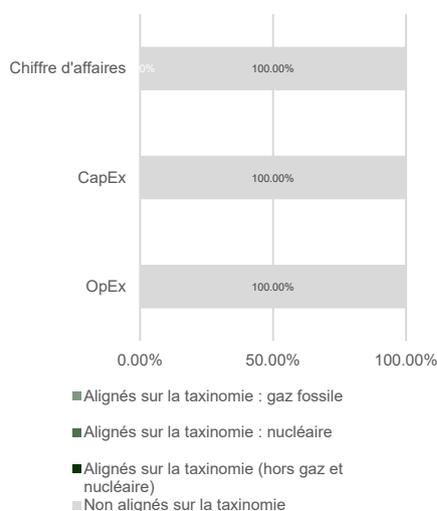
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

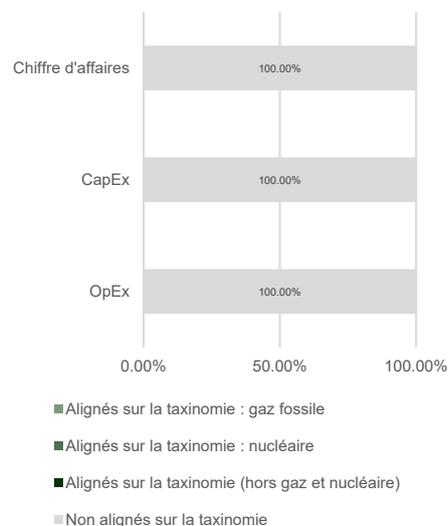
- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tient pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 55,57 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 44,22 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 0,21 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.

 **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 57,19.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide.

 **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Les **indices de référence** sont des indices permettant de

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 99.47% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs ;
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	57.14	56.93	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2023	58.37	58.13
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2022	58.58	58.24

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	99.47%	94.70%	99.45%
#2 Autres	0.53%	5.30%	0.55%
#1A Durables	99.47%	94.70%	99.45%
#1B Autres caractéristiques E/S	0.00%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	50.48%	48.48%	50.98%
Social	49.00%	46.22%	48.47%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI16

La liste de régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	99.47%	99.47%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 7.25% 01-11-26	Obligations d'États, Provinces et communes	4.23%	Italie
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 2.95% 15-02-27	Obligations d'États, Provinces et communes	4.14%	Italie
France Government Bond Oat 0.5% 25-05-25	Obligations d'États, Provinces et communes	3.74%	France
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 0.95% 15-09-27	Obligations d'États, Provinces et communes	3.70%	Italie
France Government Bond Oat 2.75% 25-10-27	Obligations d'États, Provinces et communes	3.59%	France
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 0.0% 01-04-26	Obligations d'États, Provinces et communes	3.24%	Italie
Bundsobligation 0.0% 10-10-25	Obligations d'États, Provinces et communes	3.12%	Allemagne
France Government Bond Oat 2.5% 24-09-26	Obligations d'États, Provinces et communes	3.01%	France
France Government Bond Oat 0.0% 25-03-25	Obligations d'États, Provinces et communes	2.80%	France
France Government Bond Oat 1.0% 25-05-27	Obligations d'États, Provinces et communes	2.67%	France
France Government Bond Oat 6.0% 25-10-25	Obligations d'États, Provinces et communes	2.66%	France
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 4.5% 01-03-26	Obligations d'États, Provinces et communes	2.65%	Italie
France Government Bond Oat 3.5% 25-04-26	Obligations d'États, Provinces et communes	2.59%	France
France Government Bond Oat 0.5% 25-05-26	Obligations d'États, Provinces et communes	2.56%	France
France Government Bond Oat 0.0% 25-02-26	Obligations d'États, Provinces et communes	2.56%	France

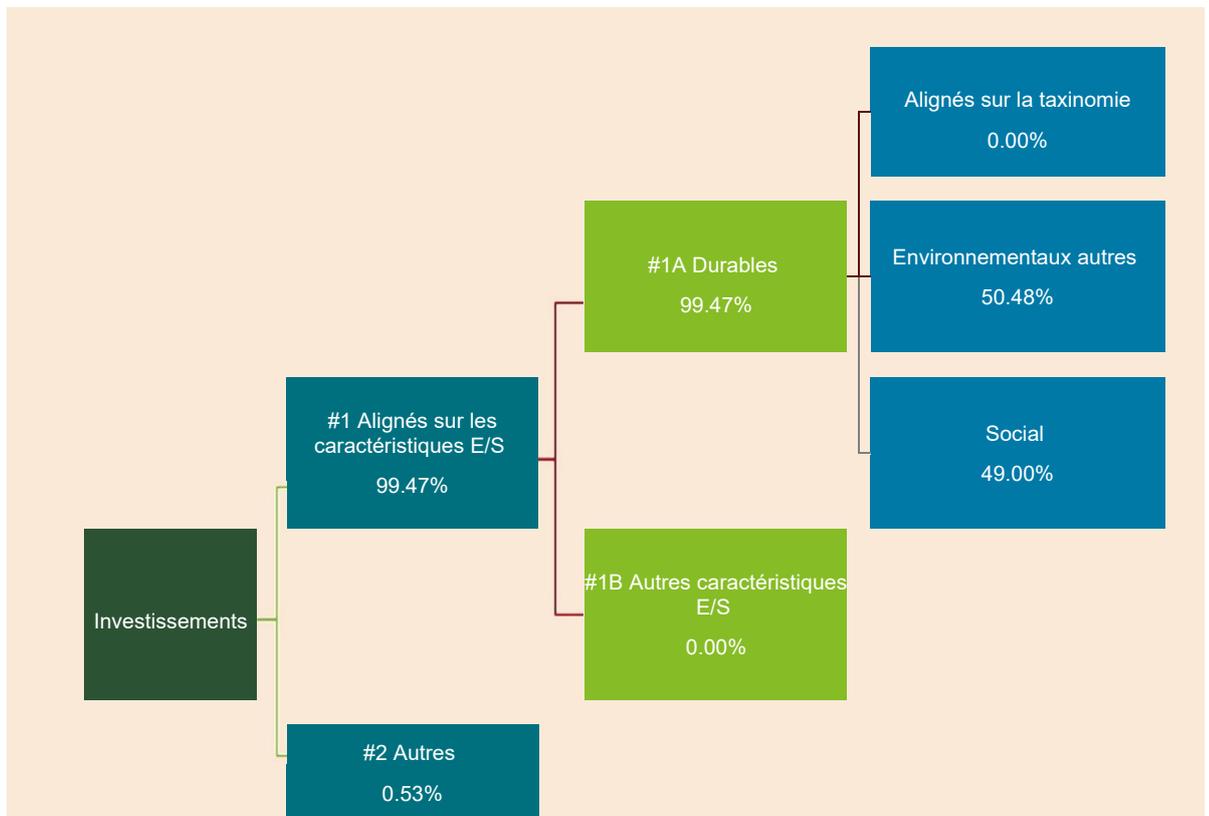
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	98.77%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



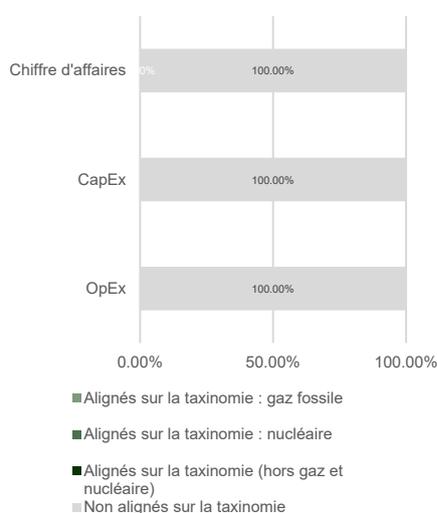
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

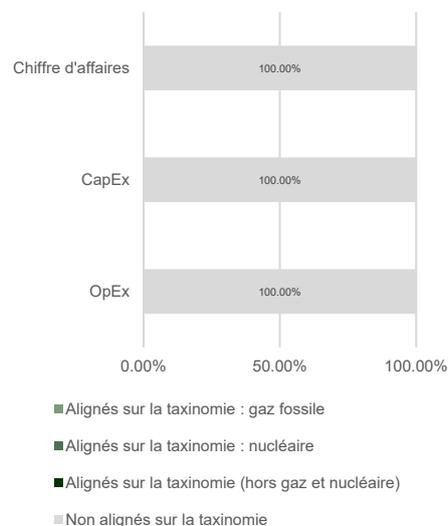
- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tient pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 50,48 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 49 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 0,53 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.

 **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 57,14.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide.

 **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Les indices de référence sont des indices permettant de

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%

NON

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 75.36% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	39.50	57.72	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	54.43	53.43	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	50.34	76.15
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2023	54.64	53.67
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	52.96	77.43
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	54.64	53.65

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	99.22%	99.58%	99.67%
#2 Autres	0.78%	0.42%	0.33%
#1A Durables	75.36%	76.87%	73.59%
#1B Autres caractéristiques E/S	23.86%	22.71%	26.09%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	33.14%	28.66%	25.22%
Social	42.22%	48.21%	48.37%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 363 réunions : pour 94,21 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumises 116, que Candriam a soutenues à 81,9 %.

Plus précisément, 14 propositions portaient sur le climat (28,57 % de soutien).

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (2132 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 70 résolutions au total, dont 44,29 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 13 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : Candriam les a soutenues à 61,54 %.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>]

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

-des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,

-des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,

-de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

31 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr>], qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 297 émetteurs de produits financiers ciblés, 96 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 38 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 101 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 65 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	39.50	99.92%	100.40%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	100.36%	100.40%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	100.40%	100.40%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Novo Nordisk - Bearer And/or - Reg Shs	Industrie pharmaceutique	3.49%	Danemark
Asml Holding Nv	Électronique et semi-conducteurs	3.17%	Pays-Bas
Nestle Sa Preferential Share	Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	2.35%	Suisse
Sap Ag	Internet et services d'Internet	2.21%	Allemagne
Astrazeneca Plc	Industrie pharmaceutique	2.14%	Royaume-Uni
Shell Plc	Pétrole	1.99%	Royaume-Uni
Novartis Ag Preferential Share	Industrie pharmaceutique	1.96%	Suisse
Roche Holding Ltd	Industrie pharmaceutique	1.92%	Suisse
Lvmh Moet Hennessy Louis Vui	Textile et habillement	1.85%	France
Hsbc Holdings Plc	Banques et autres institutions financières	1.58%	Royaume-Uni
Schneider Electric Se	Électrotechnique	1.53%	France
Siemens Ag Preferential Share	Électrotechnique	1.50%	Allemagne
Unilever	Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	1.40%	Royaume-Uni
Totalenergies Se	Pétrole	1.27%	France
Sanofi	Industrie pharmaceutique	1.13%	France

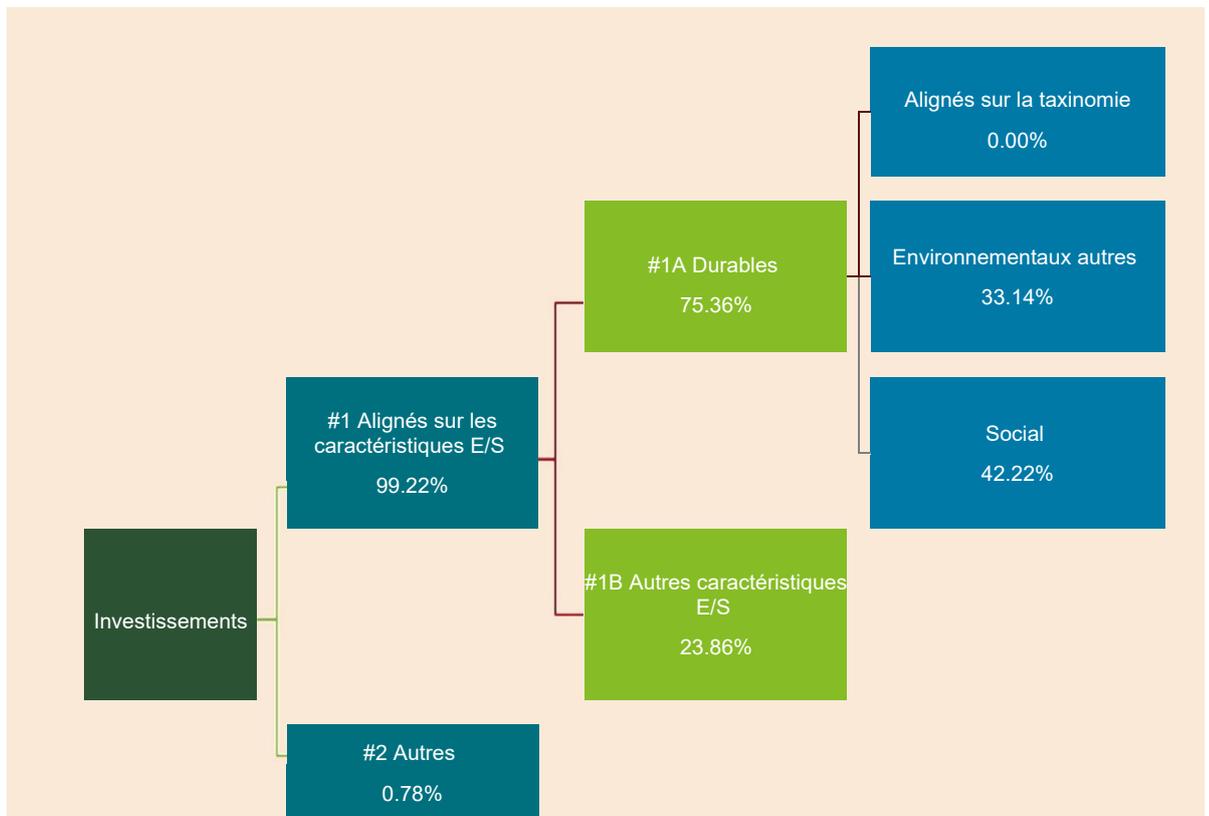
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	16.97%
Industrie pharmaceutique	15.42%
Assurance	5.71%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	5.34%
Pétrole	5.01%
Électronique et semi-conducteurs	4.86%
Électrotechnique	4.78%
Énergie et eau	4.36%
Chimie	3.87%
Internet et services d'Internet	3.83%
Construction de machines et appareils	3.62%
Textile et habillement	3.29%
Industrie automobile	2.71%
Télécommunication	2.67%
Art graphique, maison d'édition	2.29%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



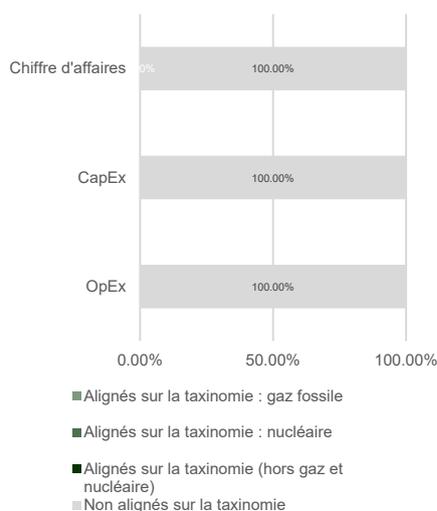
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

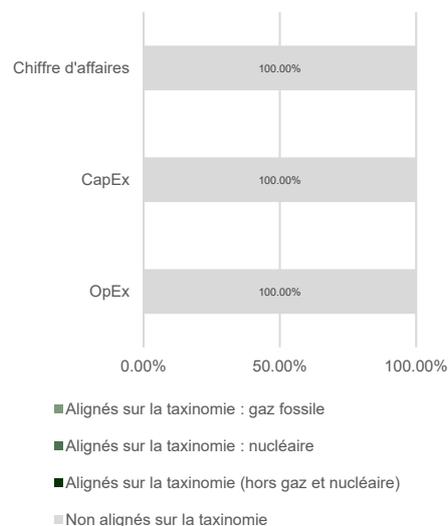
- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 33,14 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 42,22 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 0,78 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 39,5 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 31,56 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 21,52 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier s'est désinvesti d'1 émetteur du secteur des services publics de gaz dont l'empreinte carbone se détériore.

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a affiché un score ESG de 54,43, soit 1,88 % de plus que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs affichant un profil ESG plus solide.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%

NON

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 69.07% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	19.95	30.48	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	50.48	49.46	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	23.41	35.32
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2023	52.15	51.14
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	28.22	40.76
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	51.50	50.49

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	96.21%	99.57%	99.39%
#2 Autres	3.79%	0.43%	0.56%
#1A Durables	69.07%	72.82%	68.82%
#1B Autres caractéristiques E/S	27.15%	26.75%	30.57%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	24.10%	21.86%	20.30%
Social	44.96%	50.96%	48.52%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 447 réunions : pour 97,54 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumises deux, que Candriam a soutenues à 0 %.

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (4180 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 480 résolutions au total, dont 63,33 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 109 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : Candriam les a soutenues à 80,73 %.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [\[https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/\]](https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/)

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

11 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [\[https://www.cdp.net/fr\]](https://www.cdp.net/fr), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 383 émetteurs de produits financiers ciblés, 87 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 29 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives

contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 96 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 1 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	19.95	99.36%	99.74%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	99.65%	99.74%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.65%	99.74%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Apple Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	6.87%	États-Unis
Nvidia Corp	Électronique et semi-conducteurs	6.25%	États-Unis
Microsoft Corp	Internet et services d'Internet	6.16%	États-Unis
Amazon.com Inc	Distribution, commerce de détail	3.75%	États-Unis
Meta Platforms Inc-Class A	Internet et services d'Internet	2.41%	États-Unis
Alphabet Inc -C-	Internet et services d'Internet	2.05%	États-Unis
Alphabet Inc -A-	Internet et services d'Internet	1.89%	États-Unis
Broadcom Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	1.66%	États-Unis
Tesla Motors Inc	Industrie automobile	1.65%	États-Unis
Eli Lilly & Co	Industrie pharmaceutique	1.39%	États-Unis
Jpmorgan Chase & Co	Banques et autres institutions financières	1.24%	États-Unis
Exxon Mobil Corp	Pétrole	1.05%	États-Unis
Unitedhealth Group Inc	Soins de santé	1.02%	États-Unis
Visa Inc -A-	Services divers	0.99%	États-Unis
Mastercard Inc -A-	Banques et autres institutions financières	0.86%	États-Unis

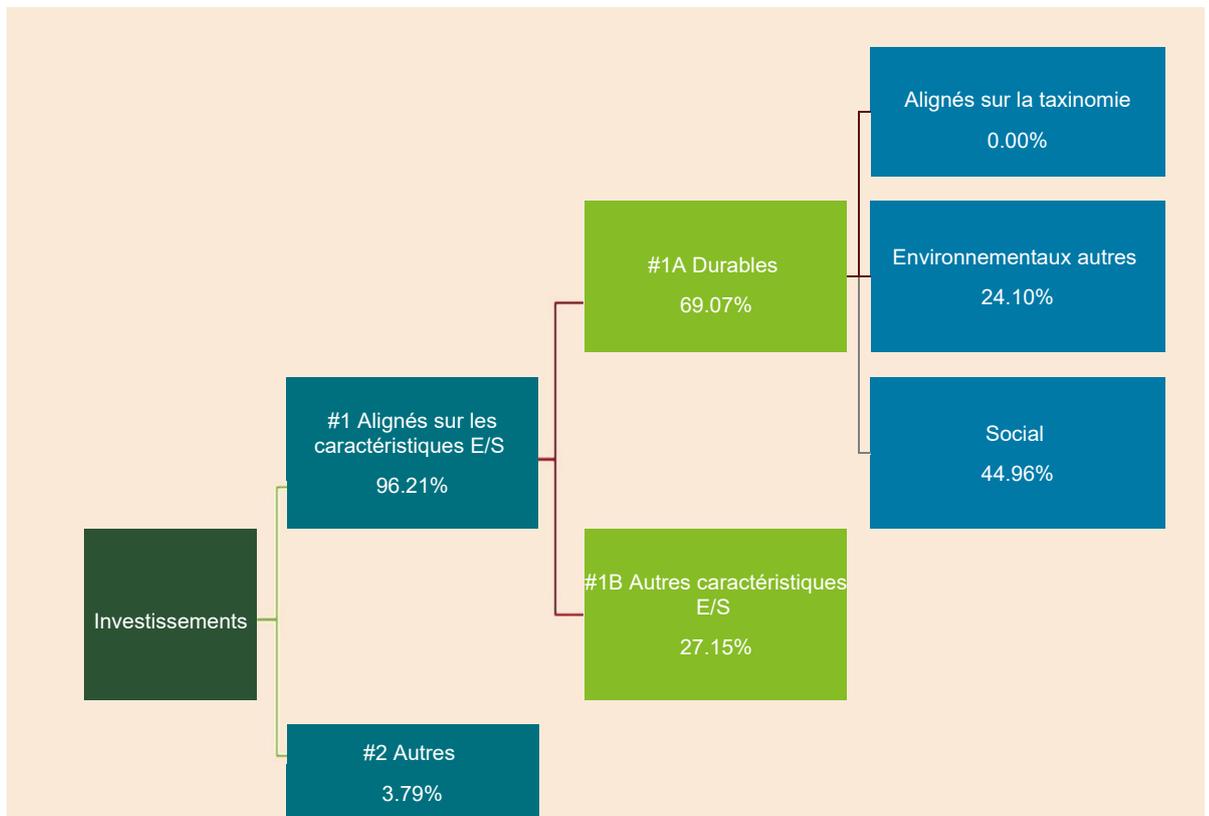
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Internet et services d'Internet	20.20%
Banques et autres institutions financières	11.17%
Électronique et semi-conducteurs	10.29%
Articles de bureaux et ordinateurs	9.87%
Distribution, commerce de détail	7.63%
Industrie pharmaceutique	7.44%
Construction de machines et appareils	3.02%
Pétrole	2.77%
Énergie et eau	2.46%
Assurance	2.30%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	2.28%
Immobilier	2.24%
Industrie automobile	2.06%
Services divers	2.00%
Télécommunication	1.72%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



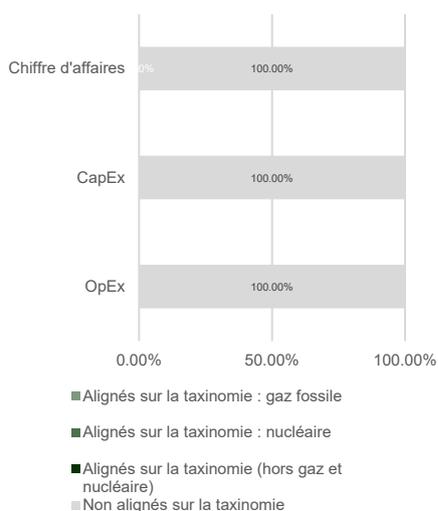
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

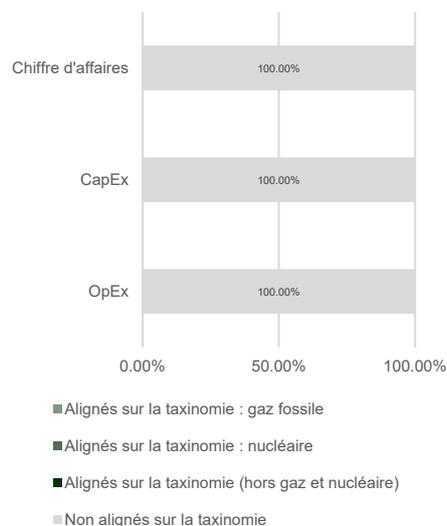
- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 24,1 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 44,96 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 3,79 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 19,95 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 34,56 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 14,81 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier a investi dans 1 émetteur du secteur des services publics d'électricité dont l'empreinte carbone s'améliore.

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a affiché un score ESG de 50,48, soit 2,06 % de plus que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs affichant un profil ESG plus solide. Le produit financier s'est désinvesti d'1 émetteur du secteur des opérateurs alternatifs dont le profil ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%

NON

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 69.13% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	25.34	39.20	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	51.26	50.25	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	29.77	47.39
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2023	52.61	51.59
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	32.27	51.74
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	52.08	51.03

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	96.81%	99.90%	99.36%
#2 Autres	3.19%	0.10%	0.64%
#1A Durables	69.13%	72.09%	68.01%
#1B Autres caractéristiques E/S	27.68%	27.81%	31.35%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	26.43%	24.01%	22.22%
Social	42.71%	48.08%	45.79%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme de « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 535 réunions : pour 90,47 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumises 60, que Candriam a soutenues à 76,67 %.

Plus précisément, 9 propositions portaient sur le climat (11,11 % de soutien).

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (4697 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 489 résolutions au total, dont 59,71 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 119 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : Candriam les a soutenues à 78,15 %.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>]

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

32 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr>], qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 493 émetteurs de produits financiers ciblés, 94 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 72 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 160 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 32 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, 1 émetteur directement visé est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	25.34	99.30%	99.81%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	99.72%	99.81%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.72%	99.81%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Apple Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	5.01%	États-Unis
Nvidia Corp	Électronique et semi-conducteurs	4.57%	États-Unis
Microsoft Corp	Internet et services d'Internet	4.48%	États-Unis
Amazon.com Inc	Distribution, commerce de détail	2.74%	États-Unis
Meta Platforms Inc-Class A	Internet et services d'Internet	1.78%	États-Unis
Alphabet Inc -A-	Internet et services d'Internet	1.51%	États-Unis
Alphabet Inc -C-	Internet et services d'Internet	1.38%	États-Unis
Broadcom Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	1.22%	États-Unis
Tesla Motors Inc	Industrie automobile	1.20%	États-Unis
Eli Lilly & Co	Industrie pharmaceutique	1.02%	États-Unis
Jpmorgan Chase & Co	Banques et autres institutions financières	0.90%	États-Unis
Exxon Mobil Corp	Pétrole	0.76%	États-Unis
Unitedhealth Group Inc	Soins de santé	0.73%	États-Unis
Visa Inc -A-	Services divers	0.68%	États-Unis
Mastercard Inc -A-	Banques et autres institutions financières	0.61%	États-Unis

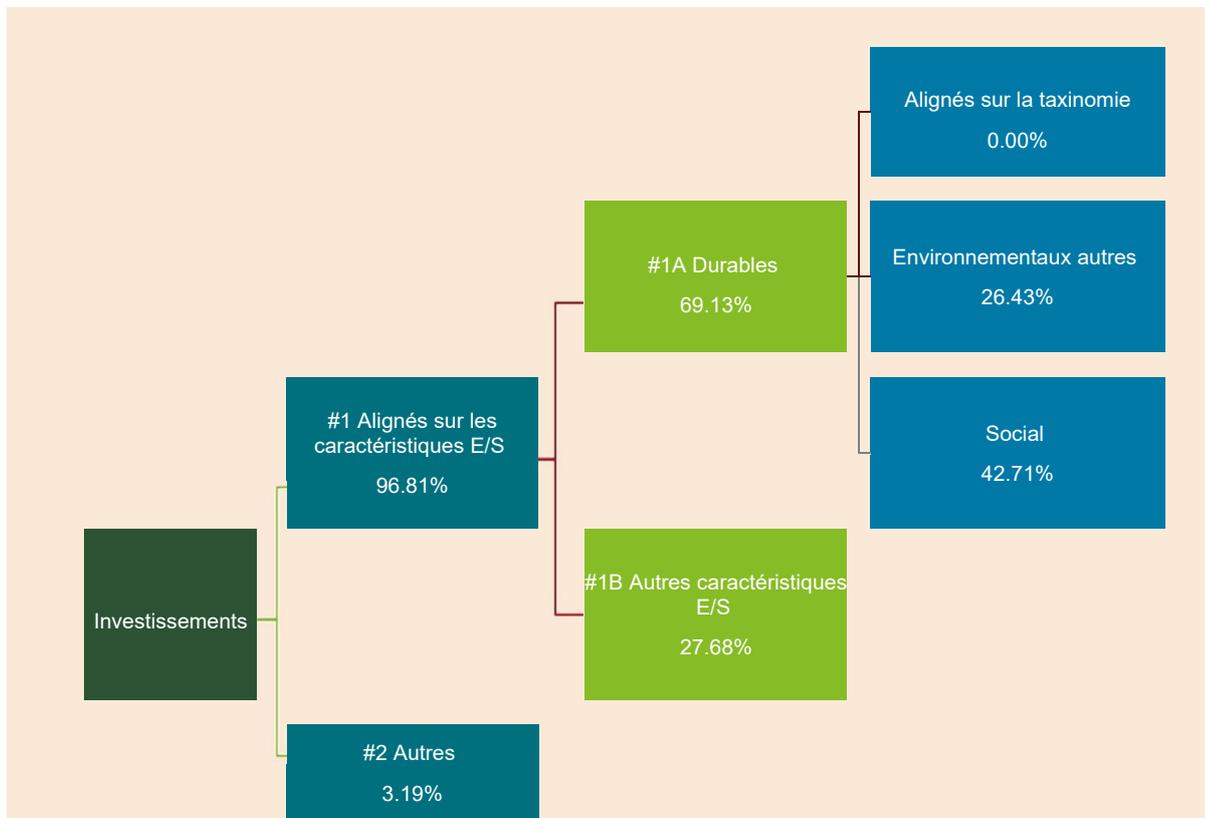
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Internet et services d'Internet	15.92%
Banques et autres institutions financières	14.27%
Électronique et semi-conducteurs	9.60%
Industrie pharmaceutique	8.17%
Articles de bureaux et ordinateurs	7.09%
Distribution, commerce de détail	6.09%
Pétrole	3.55%
Construction de machines et appareils	3.26%
Assurance	2.72%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	2.64%
Énergie et eau	2.63%
Électrotechnique	2.50%
Industrie automobile	2.24%
Télécommunication	2.12%
Immobilier	1.97%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



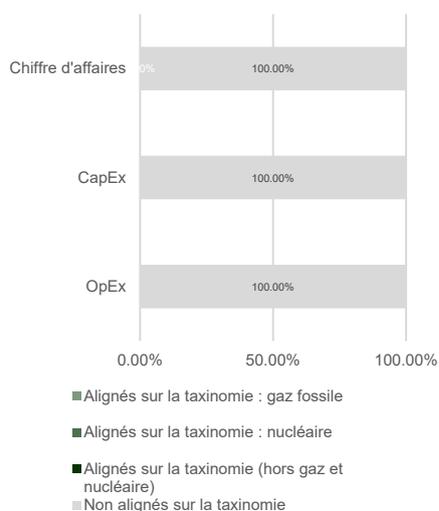
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

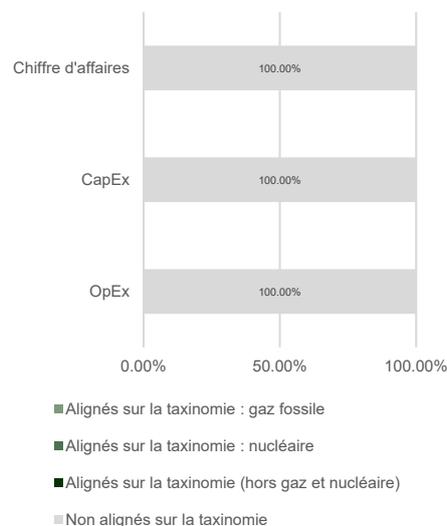
- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 26,43 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 42,71 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 3,19 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 25,34 tonnes éqCO2 par million d'euros investi, soit 35,36 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 14,88 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier a investi dans 1 émetteur du secteur des services publics multiples dont l'empreinte carbone s'améliore.

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a affiché un score ESG de 51,26, soit 2,01 % de plus que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs affichant un profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans 1 émetteur du secteur de la construction et ingénierie dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti d'1 émetteur du secteur des opérateurs alternatifs dont le profil ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.